

GODIN, inventeur de l'économie sociale

Mutualiser, coopérer, s'associer



La collection *Pratiques utopiques* rassemble des livres qui ont l'ambition de montrer qu'il y a toujours place, ici et maintenant, comme hier et ailleurs, pour des réalisations qui se donnent d'autres priorités que le profit, la course à la consommation ou le tout à l'économie et qui inscrivent leur sens dans le concret de pratiques libres et solidaires.

Face au morcellement du travail, à la désertification des campagnes, à la déshumanisation dans les cités ou à l'exclusion, des entreprises, des groupes, des associations ou des individus apportent des réponses originales et adaptées à ces questions de société qui paraissent parfois insolubles. Concrètement il s'agit de bâtir cet « autre monde possible » qui ne peut objectivement se décliner qu'au pluriel. Exemples de démocratie économique, elles bousculent également quelques sacro-saints principes de notre société marchande, démontrant au quotidien que l'association est plus enrichissante que la compétition, que la coopération vaut mieux que la concurrence ou que l'autogestion permet de reprendre le pouvoir sur sa vie.

Pratiques utopiques espère, par ce biais, encourager ceux qui sont insatisfaits du monde dans lequel ils vivent, à faire le pas vers d'autres possibles. L'utopie est à portée de main.

Catalogue en fin d'ouvrage

© Les Éditions REPAS, première édition : 2008. Réédition : 2021

4, allée Séverine – 26 000 Valence

www.researepas.free.fr

Graphisme de couverture : Manuel Gracia

Maquette intérieure : Stéphane Prévot

Mise en page : La Navette



Jean-François Draperi

GODIN, inventeur
de l'économie sociale

Mutualiser, coopérer, s'associer

éditions Repas

À Jean-Marie Draperi

Remerciements

Ce livre n'aurait pas vu le jour sans les rencontres annuelles au Familistère entre les promotions de stagiaires du Centre d'économie sociale du Conservatoire national des arts et métiers (Cestes/Cnam) et Georgette et Fernand Patte. L'accueil amical de Mme et M. Patte au Familistère et l'intérêt constant des stagiaires ont donné une exceptionnelle qualité aux échanges que nous avons depuis une quinzaine d'années.

Merci également à la fondation du Familistère pour sa disponibilité et pour les photos mises à ma disposition.

Merci enfin au réseau REPAS qui, après une visite enthousiaste au Familistère, s'est proposé de publier ce livre.

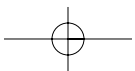
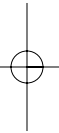
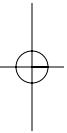
Avant propos

Il peut paraître étrange de trouver dans une collection qui rassemble des témoignages directs sur des « pratiques utopiques » contemporaines, un ouvrage comme celui-ci. Que peut nous apprendre en effet une histoire née au XIX^e siècle en pleine révolution industrielle, dans un contexte politique, économique, social et culturel a priori si différent du nôtre ? Quel intérêt, autre qu'historique, peut-il apporter à une réflexion sur l'alternative aujourd'hui ?

En publiant ce livre, les éditions REPAS prennent le pari que le lecteur du XXI^e siècle y trouvera plus d'un écho à ses propres réflexions et pratiques. Godin est un personnage hors du commun, une sorte de génie précurseur qui anticipe sur bien des points, mais c'est avant tout un praticien, c'est-à-dire un individu qui crée, agit, construit. Il prouve, en ce XIX^e siècle industriel, que les chemins du travail et de la production peuvent dès cette époque être balisés autrement que selon les normes qui s'imposent alors et se perfectionneront ensuite avec Taylor, au sein du modèle de la grande entreprise de production de masse. Il démontre que l'alternative est de tous les temps et qu'on peut construire l'histoire par les actes d'abord et pas seulement par la pensée. Il s'affirme expérimentateur, croit en la possibilité des individus de changer leur environnement, de le maîtriser et de se l'approprier. Il privilégie l'association et n'hésite pas à mettre ses idées en pratique avec les hommes (et les femmes – autre anticipation de Godin et non des moindres) avec lesquels il bâtit, bien au-delà du travail, une véritable contre-société coopérative. Pour toutes ces raisons, nous pouvons nous sentir aujourd'hui ses héritiers.

« Les idées, dit-il en 1884, ne reçoivent pas tout d'un coup leur application intégrale ; elles font leur chemin peu à peu et ce n'est qu'en les soumettant à l'examen et à la discussion qu'on ouvre la voie pour l'avenir. » C'est bien là la mission de ce livre.

Les éditions REPAS.



Préambule

Ma découverte du Familistère s'est faite en trois temps.

Natif d'une ville industrielle proche de Guise, l'attraction de l'usine Godin s'exerçait jusque dans ma localité. Tel voisin avait un ami familistérien et tel autre un parent. Mais nous allions à Guise pour voir le château des ducs, passant sans le voir devant le Familistère que nous connaissions, comme tous les locaux, sous le nom familier de « tas de briques ». Il nous apparaissait comme une cité à part. M'éloignant ensuite de la région pour les études, j'oubliais le tas de briques.

Durant la décennie des années 1980, je travaillais avec Henri Desroche au Collège coopératif (Paris) et l'accompagnais dans quelques-unes de ses missions. En 1988 un colloque fut organisé au Familistère en l'honneur du centenaire de la mort de Godin. Henri Desroche me demanda de venir avec lui à Guise. Dans le théâtre du Familistère, celui-là même où Godin s'adressait à ses collaborateurs et où les orateurs se succédaient, je reconnus des visages anciennement familiers et renouais quelques contacts interrompus près de vingt ans auparavant.

A partir du début des années 1990, je revins chaque année au Familistère avec des groupes d'élèves du Centre d'économie sociale (Cestes) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Nous étions, et nous sommes toujours aujourd'hui, accueillis très chaleureusement par Georgette et Fernand Patte, devenus des amis chers au fil des années. J'eus ainsi l'occasion de faire découvrir le Familistère à plusieurs centaines de militants ou dirigeants associatifs, puis à des coopérateurs dont des membres du réseau REPAS et ceux du réseau des coopératives d'activités et d'emploi « Coopérer pour entreprendre ».

Le succès que rencontre aujourd'hui la visite du Familistère doit

aussi être confirmé auprès de celles et ceux qui, au-delà de la découverte d'un lieu historique et exotique, s'interrogent sur l'économie, le travail et souhaitent faire de cette interrogation une raison et une force de participation au changement social.

Ce livre est destiné à celles et à ceux qui souhaitent mieux connaître l'œuvre de Jean-Baptiste André Godin et laisser l'expérience familiale interroger leur vie.

Introduction

Que révèle le Familistère ?

Tout semble avoir été dit sur Godin et sur le Familistère. Modèle ou contre-modèle, le Familistère ne laisse pas indifférents ceux qui le connaissent. Et quel que soit le jugement porté, chacun respecte une certaine déférence : critiqué radicalement ou porté aux nues, le Familistère « c'est quelque chose ». Au-delà des jugements, il suscite localement une reconnaissance partagée.

Si le Familistère provoque presque inévitablement le jugement et le débat, il est surtout largement ignoré ou méconnu. Méconnu des mouvements sociaux, des politiques et des scientifiques, il renvoie, par défaut une image éclatée peu conforme à la réalité : entreprise paternaliste (patron mode XIX^e), ensemble carcéral (institution totalitaire, secte), témoin d'un socialisme utopique (modèle dépassé).

Le Familistère est d'abord une expérimentation. Il résulte d'une volonté qui s'exprime également ailleurs : l'engagement socialiste, le pacifisme, le féminisme, la politique, la démocratie. Le Familistère comme les écrits de Godin servent une conviction : sans avoir accès à la violence et sans appauvrir personne, il est possible de permettre au peuple de s'élever et de vivre décemment, dans un logement sain et par un travail digne, où il est respecté.

À ce titre, Godin s'impose comme une figure majeure et méconnue de la pensée économique et sociale du XIX^e siècle. Le Familistère

Godin, inventeur de l'économie sociale

conserve une place centrale dans l'œuvre de Godin, parce qu'il témoigne de la pertinence de sa pensée. Charles Fourier, Victor Considérant, Robert Owen, Henri de Saint-Simon, Louis Blanc, Étienne Cabet ont produit des œuvres remarquables et certains d'entre eux ont tenté de réaliser leur utopie. Mais ces tentatives - essais phalanstériens, New Harmony, cités ouvrières, ateliers sociaux, Icarie - n'ont guère été durables et se sont soldés par des échecs presque absolus.

Quelle que soit la postérité de son œuvre théorique, Karl Marx a certes inspiré des générations de chercheurs et d'enseignants. Mais qu'a-t-il inspiré comme pratiques sociales ? Son œuvre économique se double d'une doctrine sociale qui légitime la lutte des classes et la violence révolutionnaire.

Non seulement la théorie socio-économique de Godin n'a jamais été le prétexte à une action violente, mais l'homme a réalisé une œuvre qui a vécu un siècle, dont 80 ans après son décès, a offert du travail, une éducation, des services de santé, culturels, sociaux qui n'ont pas d'équivalent à son époque, à plusieurs milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, sans aucune discrimination. Aucun homme n'est mort, n'a risqué sa vie, en son nom. De cette expérimentation remarquable, le fondateur a tiré des leçons profondément originales et dont l'actualité est étonnante.

La plus essentielle – qui a été redécouverte de nombreuses fois – est celle qui caractérise toute l'histoire de la coopération et de l'économie sociale : c'est la nécessité de la paix et d'une pratique non-violente de changement social. Sans la paix et cette pratique non violente, il ne peut y avoir de développement humain. Le Familistère est donc un lieu où Godin cherche à établir l'harmonie entre les hommes. Y est-il parvenu ? Un grand nombre d'auteurs ont répondu, chacun à leur manière, tantôt positivement, tantôt négativement à cette question. Si chacun s'accorde à reconnaître la grandeur, l'importance architecturale, sociale, économique des

Introduction : Que révèle le Familistère ?

réalisations de Godin, la critique est souvent à la hauteur de la louange. Il faut faire montre d'une extrême prudence pour juger le Familistère. La compréhension est complexe, ici plus qu'en tout autre lieu. Cette complexité provient de la difficulté à interpréter les données écrites et plus encore à connaître ce que représentait le Familistère pour les familistériens eux-mêmes. Il est à ce propos un fait irréductible : les personnes qui habitaient ces lieux l'avaient choisi. Pour comprendre ce choix, une démarche simplement sociologique ou économique ne peut suffire car un fossé culturel nous sépare des familistériens. Seule une démarche d'anthropologue ou d'historien peut nous faire accéder à la compréhension du Familistère.

Le Familistère nous invite à questionner notre quotidien aujourd'hui. En premier lieu, il nous fait sentir à quel point nous sommes dépossédés de notre vie : de notre vie économique bien sûr à travers le contrat de travail ou la soumission à des marchés dont les règles nous échappent de plus en plus ; de notre vie sociale ensuite à travers la médiatisation croissante des relations interpersonnelles ; de notre habitat encore, soumis lui aussi à des marchés de produits stéréotypés ; de nos loisirs, présentés aujourd'hui comme des activités marchandes parmi d'autres qu'on essaie et qu'on abandonne au gré des saisons ; de notre consommation, dont les produits, avant de nous parvenir, parcourent des chemins qu'on ignore, ont des goûts, des durées de vie, des formes décidés par d'autres. À travers le Familistère, Jean-Baptiste André Godin interroge notre mode de vie et nous renvoie en fin de compte à une question : Avons-nous déjà vraiment réfléchi à ce que nous pouvions faire pour nous réapproprier notre vie ?

L'œuvre de Godin reste mal connue, en dépit d'importants travaux de recherche, ceux réalisés par Guy Delabre et Jean-Marie Gautier en particulier. Cette œuvre est foisonnante et place Godin comme l'un des grands penseurs du travail. Ce qui frappe c'est en effet à la fois la dimension de l'œuvre pratique – le Familistère –, l'ampleur de

Godin, inventeur de l'économie sociale

l'œuvre écrite et la cohérence de l'ensemble. Nous présenterons le parcours de Jean-Baptiste André Godin et le Familistère sous l'angle architectural et organisationnel (chapitre I). Pour comprendre le Familistère, il est nécessaire de le placer face au problème qu'il ambitionne de résoudre : la misère du peuple. Godin propose une réponse qui s'inscrit dans une tradition de pensée et d'action inspirée des philosophes des lumières et des socialistes du début du XIX^e siècle, tradition poursuivie par ce qu'on nomme aujourd'hui l'économie sociale. Le principal inspirateur de Godin fut Charles Fourier. Mais la condition de création de son œuvre exige une rupture avec le maître (chapitre II). Cette réflexion nous conduit à l'objet central de ce travail : la définition de la place de Godin dans le mouvement coopératif et l'économie sociale (chapitre III). Il apparaît, plus encore que le grand économiste Charles Gide lui-même, comme le fondateur par excellence de l'économie sociale. En effet, au moment où les mouvements mutualistes et coopératifs se séparent, où la coopération de consommation est opposée (par Gide en particulier) à la coopération de production et où l'association n'a pas encore acquis ses lettres de noblesse, Godin articule les trois initiatives mutualistes, coopératives et associatives au sein du Familistère. Il montre que la mutualité est première et d'intérêt général, que la coopération, à la fois de production et de consommation, est l'outil majeur du développement de l'économie sociale et, enfin, que l'association est l'institution englobante des deux autres.

Nous étudions ensuite les regards croisés de Karl Marx (chapitre IV) et de Frederic Taylor (chapitre V) afin de montrer que l'œuvre de Godin n'est réductible ni à la conception socialiste de la société inspirée par les travaux de Marx, ni à la conception taylorienne de l'entreprise et du travail.

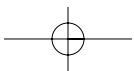
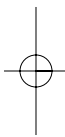
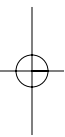
Comme l'on sait, le marxisme a dominé les pensées de changement social de tout le XX^e siècle et est encore influent dans la gauche politique de nombreux pays. L'importance de Taylor n'est pas moindre.

Introduction : Que révèle le Familistère ?

Depuis plus d'un demi-siècle, les managers ont tenté de remplacer le taylorisme – par le marketing, par le management des ressources humaines, enfin par le management-client. Le projet d'organisation scientifique du travail (OST) de Taylor est néanmoins toujours largement pratiqué et renouvelé de façon massive dans l'industrie et les services.

Même critiquées, ces deux pensées constituent les cadres essentiels de la pensée socio-économique des XIX^e et XX^e siècles. En effet, les analyses du travail et de son organisation renvoient inévitablement aux concepts de classe et de lutte de classes ou à ceux de fonction, de système d'organisation, de pouvoir. Si quelques penseurs ont cherché à articuler les deux traditions de pensée, la majorité se sont inscrits, y compris par le biais d'une critique des travaux qui font référence, dans l'une ou l'autre de ces traditions. Godin conçoit une entreprise qui échappe, au moins partiellement, à la fois à la critique marxiste et à la pratique taylorienne.

En addenda, nous proposons quelques pistes d'interprétation philosophique de l'œuvre de Godin.



I

Le Familistère de Guise et son fondateur

Jean-Baptiste André Godin : un homme, une œuvre

Jean-Baptiste André Godin naît le 26 janvier 1817 à Esquéhéries, petit village à proximité de Guise. Fils d'un artisan serrurier, il doit quitter l'école à 11 ans pour rejoindre l'atelier paternel. Très déçu et avide de curiosité, il souhaite dès cet âge sortir de la condition ouvrière. Son vœu le plus cher à cette époque est d'être enseignant.

Il quitte sa région natale en 1835 pour rejoindre son oncle maître serrurier à Condé-en-Brie, puis le fils de ce dernier, Jacques Nicolas Moret, à Bordeaux où il entame son tour de France de compagnon. Au cours de cette expérience marquante qui se termine en 1837, il découvre, en plein développement du capitalisme, l'injustice et la dureté de la vie ouvrière. La France d'entre 1830 et 1848 est une France de pauvreté : conditions de logement déplorables, longueur de la journée de travail, salaires de misère, travail des enfants, y compris en dessous de 8 ans, malnutrition, épidémies.

C'est aussi une France qui gronde. Les travaux dénonçant les conditions de développement du capitalisme se multiplient : la seule année 1840 voit paraître *L'Organisation du travail* (Louis Blanc), *Qu'est-ce que la propriété ?* (Pierre-Joseph Proudhon), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (Louis-René Villermé), *De la misère des*

Godin, inventeur de l'économie sociale

classes laborieuses en Angleterre et en France (Étienne Buret), *Voyage en Icarie* (Étienne Cabet). Comme ses contemporains, Godin est révolté par ce qu'il observe. En 1842, il découvre dans le *Guetteur de Saint-Quentin* un article sur la théorie de Fourier. Il commente l'impression que fait sur lui cette lecture : « Pour la première fois, je trouvais la pensée affirmant la justice, et les lois de son équilibre applicables à toutes les actions humaines ; Fourier avait donc immédiatement ce mérite à mes yeux, d'être le premier des réformateurs qui, écartant tout préjugé de caste, cherchait la réalisation de la justice, de la liberté et du bonheur pour tous sur la terre. » (*Solutions sociales*, 1871, p. 139)

Il reprend son travail à la forge et a l'idée de remplacer la tôle par la fonte dans la fabrication des poêles : le succès est immédiat. En 1840, il crée son premier atelier de fonderie à Esquéhéries. En 1846, il achète les terrains, dépose les brevets et construit son usine à Guise. Il a 36 ouvriers, qui deviendront dans les années 1860 ses premiers collaborateurs. En 1848, Godin se rend à Paris et s'enthousiasme pour la révolution. Ses amis de Saint-Quentin le poussent à se présenter sur la liste phalanstérienne lors des élections à l'Assemblée constituante d'avril 1848. C'est son premier acte politique et dans sa profession de foi il fait une place importante au travail. Il appartient à la république, dit-il « de substituer à la lutte et à la concurrence l'accord et l'émulation, et d'identifier l'intérêt individuel et l'intérêt général » (*Solutions sociales*, 1871). Dans cette France de 1848, il est l'un des phalanstériens les plus fidèles au maître. Il écrit :

Je suis phalanstérien parce que la théorie phalanstérienne donne le moyen d'extirper la misère et la souffrance sans rien ôter à ceux qui jouissent, parce qu'elle ajoutera au bonheur du riche et qu'elle éliminera les souffrances du pauvre, parce qu'elle reconnaît et sauvegarde tous les intérêts et les droits existants. Je suis phalanstérien parce que la théorie phalanstérienne fait appel au dévouement, à l'étude, à la conviction ;

Le Familistère de Guise et son fondateur

parce qu'elle réproouve la violence, la guerre civile, l'anarchie ; parce qu'elle ne veut pas s'imposer aux nations par la force, mais par la preuve du bien qu'elle doit produire, en la pratiquant seulement sur la population d'un village nouveau qu'il suffira de construire sur une lieue carrée de terrain. L'idée phalanstérienne enfin résume toutes les aspirations les plus larges, les plus élevées et les plus généreuses de l'esprit humain. Elle respecte et protège toutes les tendances légitimes et sacrées du cœur [...]. Voilà pourquoi je suis phalanstérien.

(Le Courrier de Saint-Quentin du 16 juillet 1848)



*La classe de Madame Lobjeois à l'école du Familistère de Guise
(photographie anonyme, 1899 - coll. Familistère de Guise)*

Godin, inventeur de l'économie sociale

Godin se distingue de la majorité des penseurs sociaux qui ne conçoivent pas de changement social sans rupture, sans violence, sans lutte contre les exploités. Il s'agit non pas d'imposer par la force et à tous un autre modèle, mais de réunir une population dans un village où seront bannies toutes pratiques qui n'expriment pas les « aspirations les plus larges, les plus élevées et les plus généreuses de l'esprit ». Déjà est dépassée toute conception simpliste de l'homme, égoïste ou altruiste, car l'homme est capable d'être à la fois égoïste et altruiste. L'enjeu majeur est de fixer les règles qui permettront l'expression de la générosité, alors que l'entreprise capitaliste exprime les aspirations les plus étroites, basses et égoïstes. On voit l'attrait du fouriérisme : il permet de rompre avec le débat interne à la « civilisation » industrielle, en nous invitant à concevoir et à bâtir la société d'« harmonie ».

Le mouvement associationniste est décapité par le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851. La sévère répression qui touche les leaders socialistes de 1848, qui seront pour la plupart exécutés ou déportés, fait craindre à Godin pour sa liberté. Il construit un atelier à Forest-les-Bruxelles afin de pouvoir se replier en Belgique. Il poursuivra son projet bruxellois en créant une fonderie en 1858 à Laeken-les-Bruxelles.

Tout en soutenant l'expérience phalanstérienne de Victor Considérant au Texas, il fait part à l'école sociétaire de ses intentions de réaliser un phalanstère. Godin se rend rapidement compte de l'échec des essais phalanstériens des héritiers de Fourier et en particulier de l'expédition au Texas de 1853-1857 qu'il financera largement. En 1857, il écrit à Considérant et lui reproche de ne pas réaliser le projet sociétaire, qui nécessite au-delà des capitaux, dit Godin, « un territoire » pour « fonder une ville » et, à la tête des colons, un homme qui « possède à un haut degré l'art du gouvernement des hommes ». Les faits confirment rapidement ses doutes : « Dès qu'il fut établi pour moi que l'entreprise du Texas devait marcher chaque jour vers sa ruine, je me mis à travailler à la réparation

Le Familistère de Guise et son fondateur

du préjudice que cette affaire avait causé à ma fortune [il y laisse environ le tiers de sa fortune] et à mon industrie [...]. En perdant alors les illusions qui avaient motivé ma confiance, je fis un retour sur moi-même, et pris la ferme résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer des essais de réformes sociales que je pouvais accomplir par moi-même. »

Cette décision s'impose dans la mesure où Godin ne concevait pas de promouvoir le fouriérisme sans penser à intervenir simultanément à Guise, dans sa propre industrie. Dès 1856, il crée le jardin d'agrément en bordure de l'Oise, tout près de l'usine afin que les ouvriers puissent venir s'y délasser pendant les pauses. En 1857, il écrit :

Depuis longtemps, j'ai conçu le projet de faire construire des habitations pour les ouvriers employés dans mon établissement ; mais, au nombre des difficultés de réalisation de ce projet, figure celle de la conception architecturale. En fait d'habitation, la science de l'architecte s'est toujours exercée à la recherche de tout ce qui convient à l'isolement le plus complet possible de chaque famille. Peu d'hommes se sont préoccupés de ce qu'on pourrait appeler l'« architecture sociétaire », dans laquelle les économies deviendront un élément nouveau de bien être, en même temps que la concentration des ressources mettra, à la portée de tous, des jouissances que la richesse seule peut donner aujourd'hui.
(Lettre du 5 décembre 1857 à Calland, *in* Delabre et Gautier, 1983, p. 82)

De la théorie à la pratique : Godin est un expérimentateur et ses propos sonnent comme une critique de l'action politique détachée de l'action économique et sociale. Se penchant plus tard sur ses réalisations, il commente :

Ne vaut-il mieux pas réaliser sur le terrain de la vie pratique, en étudiant les données de l'expérience, que d'ambitionner

Godin, inventeur de l'économie sociale

d'abord l'honneur de se faire connaître par des projets de réformes ou d'institutions, qui souvent se consomment en vaines paroles ou en essais infructueux ? Il m'a paru plus sage d'agir que de parler ; j'ai vu dans cette ligne de conduite l'accomplissement d'un double devoir : ne pas occuper inutilement le public d'idées que l'expérience eût pu condamner, et n'avoir à l'entretenir que de vérités sur lesquelles les faits aient permis de prononcer un jugement que la postérité pourra sanctionner. » (Conférence au personnel du 16 novembre n° 1877, *Le Devoir*, t. XVIII, p. 706)

Il conçoit les premiers plans en 1858 et, entre 1859 et 1877, l'essentiel du Familistère voit le jour. Il écrit durant cette période *Solutions sociales*, publié chez Guillaumin en 1871, ouvrage central de l'œuvre, à la fois théorique et programmatique.

En juin 1870, Godin se présente à l'Assemblée constituante. Il est élu député. Il ambitionne de proposer au niveau national des programmes d'actions répondant aux problèmes sociaux et inspirés de ce qu'il réalise à Guise. Il est profondément déçu par l'action parlementaire et décide de ne pas renouveler son mandat en 1876, préférant centrer ses efforts sur l'action au Familistère : « Je ne suis pas au nombre des hommes pour lesquels la députation est une fonction nécessaire. Il est pour moi d'autres moyens de me rendre utile à la société. Dans le domaine de l'industrie, je puis doter mon pays de nouvelles découvertes ; dans le domaine des lettres, il me reste à éclairer les faits trop incompris de l'œuvre que j'ai fondée à Guise comme étude sociale. Je puis donc laisser à d'autres le soin de veiller aux affaires de l'État. » (*Le Devoir*, t. XVII, p. 130) Godin se concentre sur le développement du Familistère. Il s'exprime essentiellement dans *Le Devoir*, journal de l'Association du Familistère, qui paraît de façon hebdomadaire entre 1878 jusqu'à sa mort en 1888, puis mensuellement jusqu'en 1906. Sa compagne et collaboratrice, Marie Moret, rassemble ses écrits après sa mort dans *Documents pour une bibliographie complète de J.-B. A. Godin*, dont les trois volumes

Le Familistère de Guise et son fondateur

paraissent entre 1897 et 1910. Marie Moret est aussi celle qui assure le développement de l'éducation au Familistère. Elle enseigne puis dirige l'école, s'occupe du *bambinat* et du *pouponnat*, promeut l'organisation des activités culturelles, conçoit une méthode d'enseignement des mathématiques. Elle est à la fois la collaboratrice et l'interlocutrice privilégiée de Godin et sa meilleure ambassadrice. Maîtrisant parfaitement l'anglais, qu'elle apprend pendant un séjour à Bruxelles, elle rédige des milliers de lettres qui font connaître le Familistère dans le monde entier, et en particulier en Grande-Bretagne et aux États-Unis. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, le Familistère reçoit de nombreuses visites et jouera un rôle essentiel dans les échanges internationaux entre militants coopératifs.

Après une longue expérimentation et une recherche juridique approfondie, Godin fonde l'Association du Familistère en 1880. L'ensemble compte alors 330 logements et 1770 habitants. Deux nouveaux immeubles – le Cambrai et le Landrecies – sont adjoints aux trois bâtiments centraux du Familistère, pour loger de nouvelles familles.

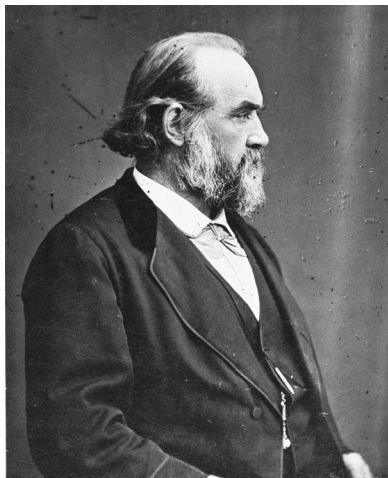
Godin meurt abruptement en 1888. Durant six mois, Marie Moret assure l'administration du Familistère, le temps qu'un nouveau gérant soit élu. Entre 1888 et 1968, date de disparition de l'association, cinq administrateurs se succèdent à sa tête. Durant toute cette période, la pensée de Godin restera l'inspiration majeure des familistériens, même si ceux-ci apportent régulièrement des changements réglementaires dans l'organisation de l'association.

Le palais social

Le site

Le Familistère constitue la trace la plus visible de l'œuvre de Godin. Plus encore, affirme son concepteur, « dès que l'idée du *palais social*

Godin, inventeur de l'économie sociale



Portrait de Jean-Baptiste André Godin en 1879 (photographie anonyme, coll. Familistère de Guise)

aura suffisamment fait son chemin dans le monde, toutes les données économiques de la science sociale seront mises en présence pour choisir le lieu le plus convenable pour l'édification de chaque palais » (*Solutions sociales*, 1871, p. 439). Le palais est donc conçu pour être multiplié. Il convient de choisir soigneusement son lieu d'édification. À Guise, le lieu présente de nombreux avantages mais celui qui fut déterminant pour Godin est la proximité de la ville, dont il constitue un nouveau quartier. L'ensemble est bâti sur environ 18 hectares, et la vue s'étend à la fois sur les coteaux boisés de

l'Oise et sur des jardins, des prairies et sur l'Oise. Le Familistère proprement dit, bâti dans une boucle de l'Oise, est entouré de promenades, de squares, de vergers et de jardins d'agrément.

Après avoir conçu en 1856 le jardin d'agrément, Godin trace les fondations de l'aile gauche du Familistère en 1858. Le gros œuvre est terminé en septembre 1859, l'aile est terminée en 1860 et habitée en 1861. Elle compte 119 logements. Ce bâtiment est détruit au cours de la première guerre mondiale. Lors de sa reconstruction en 1924, on utilise le fer au lieu du bois pour la charpente, les logements sont agrandis et la façade et la toiture agrémentées. Une tour loge les sanitaires, laverie et vide-ordures.

En 1860 la construction des premières dépendances démarre avec l'aménagement d'une *nourricerie*, c'est-à-dire d'une crèche. La société de musique ainsi qu'un corps de sapeurs-pompiers sont

Le Familistère de Guise et son fondateur

créés la même année. La partie centrale est construite de 1862 à 1864 et habitée en 1865. En 1866, on bâtit une nouvelle nourricerie et le pouponnat, derrière le *central*. Le théâtre et les écoles, voient le jour en 1869, puis les lavoirs et les bains en 1870. C'est donc un ensemble extrêmement complet qui est élevé : un habitat, un système d'approvisionnement, des magasins – épicerie, boucherie, boulangerie, vins, liqueurs, mercerie, étoffes, chaussures, vêtements, combustibles, café, casino, débits de boissons et salles de jeu, restaurants –, des hommes du bâtiment pour les réparations, des buanderies, une nourricerie (pour les enfants de 0 à 2 ans), un pouponnat (pour les 2-4 ans), un bambinat (pour les 4-6 ans), une école laïque, mixte, gratuite et obligatoire, des médecins, un théâtre, des salles de conférences, une piscine, des jardins, un parc, des écuries, étables, porcheries et basses-cours, une usine à gaz, une source, un système de mutualité, des associations de femmes, des associations religieuses, sportives, musicales, etc.

L'espace

Le palais a une façade de 180 m et son périmètre développé est de 450 m. Chaque bâtiment a entre 65 m (le central) et 50 m (l'aile gauche) de façade. Les bâtiments sont reliés entre eux et avec l'exté-



Vue du Familistère à l'achèvement du pavillon central du Palais Social en 1865 (photographie anonyme, 1865 - coll. Familistère de Guise)

Godin, inventeur de l'économie sociale



Vue du Familistère (photographie Georges Fessy, 2002 - coll. Familistère de Guise)

rieur par dix passages, qui donnent également accès aux escaliers placés dans les angles. À chaque étage, une galerie. Ces galeries des trois bâtiments communiquent entre elles, à chaque étage, par des corridors. Les escaliers sont larges de façon à permettre de se croiser aisément.

Les murs extérieurs sont construits en deux longueurs de briques, soit 45 cm d'épaisseur. Les murs de séparation sont également de briques. Leur épaisseur varie selon leur destination, certains murs étant démontables selon la taille de l'appartement que l'on veut obtenir.

L'air, l'eau et la lumière constituent les trois richesses offertes par la nature que le Familistère doit fournir en abondance : c'est la condition de l'hygiène et de la santé qui conditionne la capacité des habitants à s'élever intellectuellement, socialement, moralement.

Le Familistère de Guise et son fondateur

L'air

L'air est un des principaux éléments que la nature donne à l'homme pour l'entretien de son existence ; c'est un aliment de tous les instants : la nuit, le jour, pendant la veille et le sommeil, il entretient nos forces et il est indispensable aux fonctions de la vie. Il est donc du plus grand intérêt que l'architecture fasse concourir toutes les dispositions de l'habitation pour tirer de l'air le parti le plus utile à sa santé [...]. Autour du palais, pas plus que dans son enceinte, ne peuvent exister de matières en putréfaction ni d'eaux croupissantes ; les égouts et les citernes ont leurs siphons : aucune émanation n'y est possible. Des trottoirs, de vastes cours intérieures, des pelouses, des jardins cultivés et des allées servant de promenades font au Familistère des abords largement ouverts, dans lesquels l'air s'épure au contact de la végétation [...].

Le renouvellement de l'air, nécessaire à la ventilation des cours et des appartements, est obtenu par de larges ouvertures souterraines ménagées au nord, dans les jardins, derrière le palais. Ces ouvertures, de 4 m environ de côté, traversent le sous-sol des habitations et circulent en souterrains voûtés, sous le sol des cours, au bas des façades intérieures, de manière à rafraîchir l'air en été et à le tempérer en hiver ; des ouvreaux, ménagés de distance en distance, laissent échapper cet air à travers des grilles en fonte, placées à fleur du sol des cours. En hiver, pour éviter, pendant les grands froids, une aération inutile, venant de l'extérieur du palais, l'entrée des galeries souterraines est momentanément fermée de grandes portes qui interceptent le courant [...]. Les cours intérieures sont couvertes d'immenses vitrages [...]. Le verre intercepte dans une forte mesure les rayons du soleil [...]. Ce qui fait la serre chaude, c'est la concentration d'un air non renouvelé et conservant sa chaleur acquise. Les vitrages du Familistère ont, au contraire, pour la ventilation, de larges dégagements par où s'échappe l'air échauffé des cours, que

Godin, inventeur de l'économie sociale

remplace l'air frais venant des galeries souterraines. D'où il suit que le vitrage, tempérant par lui-même l'ardeur du soleil, maintient l'air plus frais en été à l'intérieur du palais ; tandis qu'en hiver, il préserve l'habitation de la bise et de toutes les intempéries, et contribue, concurremment avec les portes se fermant d'elles-mêmes aux passages des cours, à maintenir à l'intérieur du palais une température douce, qui permet d'y circuler en vêtements légers.

(*Solutions sociales*, 1871, pp. 476-478)

Les logements sont très spacieux : entre 3,15 m (au rez-de-chaussée et au premier étage) et 2,60 m (au troisième étage) de hauteur sous plafond. Les caves ont une hauteur de 2,30 m. Les chambres sont conçues de façon à permettre plusieurs aménagements différents. Chaque appartement donne à la fois sur l'extérieur et sur la cour intérieure. Cette disposition générale favorise les liens entre 1 500 personnes qui « peuvent se voir, se visiter, vaquer à leurs occupations domestiques, se réunir dans les lieux publics, et faire leurs approvisionnements, sous galeries couvertes, sans s'occuper du temps qu'il fait, et sans avoir jamais plus de 160 mètres à parcourir » (*Solutions sociales*, 1871 p. 458). L'hiver, des vantaux de 1,60 m d'ouverture sont placés aux ouvertures des bâtiments afin d'éviter les courants d'air. Ces vantaux sont conçus pour permettre à un enfant de les pousser sans effort et sans danger. L'été, le passage est ouvert.

L'eau

Si l'air pur joue un grand rôle sur la condition matérielle de l'homme, l'eau lui est tout aussi utile et son emploi, intelligemment fait, contribue puissamment au bien-être et à la santé. Aussi, dans le palais social, a-t-on fait en sorte que l'eau soit un motif de bien-être pour tout le monde, et que le moyen pour se la procurer soit à la portée de tous.

Ni la mère ni l'enfant ne sont plus obligés d'aller chercher l'eau au puits de la rue pour la monter au logement, avec

Le Familistère de Guise et son fondateur

grande fatigue, comme cela se fait dans l'habitation habituelle. L'eau est élevée des profondeurs du sol à tous les étages du Familistère où l'habitant la trouve, fraîche et pure, au moment de ses besoins.

Le premier soin apporté dans le choix de la source a été de s'assurer une eau exempte de tout contact avec les matières organiques en décomposition ; car les principes de la décomposition organique exercent, sur tout ce qui les approche, une action contraire à la vie et à la santé.

Un forage a donc été pratiqué à travers le terrain d'alluvion sur lequel repose l'édifice du palais ; ce forage traverse une couche calcaire, puis un banc d'argile, et c'est dans le second banc calcaire, placé sous l'argile, que l'eau potable est puisée. Le tubage du puits est établi de façon à empêcher toute infiltration des terrains d'alluvion. Ce tubage est en fonte de fer [...]. Ces précautions prises, un générateur et une petite machine à vapeur sont placés à proximité du puits dans les dépendances du palais. Les conduites d'eau suivent les couloirs des caves dans les rigoles d'irrigation ; par cette disposition, l'eau conserve sa fraîcheur, et les conduites sont faciles à réparer et à récurer [...]. À chaque étage, les fontaines permettent de prendre l'eau nécessaire aux besoins de la population et à ceux de la propreté intérieure du palais, entretenue partout avec soin.

(La Richesse au service du peuple, 1874, pp. 33-34)

L'eau est présente à chaque étage. Elle alimente également les lavoirs. Le lessivage en effet ne se fait pas dans les appartements : les conditions médiocres dans lesquelles se pratiquent les lessives ne permettent pas un lavage parfait. Le linge sale, les eaux de lavage qui se répandent, le séchage difficile constituent un préjudice au confort et à la santé. La buanderie doit donc être extérieure au logement : on y trouve espace, eau chaude, eau de rinçage courante, essoreuses, étendoirs dans une pièce particulière. De même les soins du corps : bains, douches, piscine se situent près de la machine à vapeur qui les alimente en eau chaude permanente.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Avec cette eau chaude, et celle des réservoirs d'eau froide placés dans les combles de l'édifice, on a pu combiner, à côté des cabinets de bains toutes les ressources de l'hydrothérapie, et établir des douches d'une grande puissance. Dans l'édifice des buanderies et lavoirs alimentés par les eaux chaudes des ateliers industriels se trouve une piscine de 50 mètres carrés de surface, où les habitants peuvent se baigner à toute heure du jour. Cette piscine est pourvue d'un fond de bois pouvant descendre à 2,5 mètres de profondeur, et remonter à la surface de l'eau, afin de permettre de ménager aux baigneurs la profondeur de l'eau qui leur est nécessaire. Cette piscine peut servir ainsi aux baigneurs et baigneuses qui ne savent pas nager et aux groupes d'enfants de différents âges qui viennent chaque semaine, sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses, y prendre des leçons de natation.

(La Richesse au service du peuple, 1874, p. 37-38)

La lumière

L'usage que l'homme sait faire de la lumière dans l'ordre matériel est un indice de son progrès dans l'ordre moral ; aussi tous les peuples ont consacré cette idée dans ces métaphores : les lumières de l'esprit, les lumières de la science, les lumières de la raison, la clarté de la pensée, du style, de la vérité, etc., et, par opposition : les ténèbres de l'ignorance, du vice, de la méchanceté, l'obscurité des préjugés, du mensonge, de l'erreur, etc. On peut donc affirmer que toute amélioration dans l'usage du feu et de la lumière correspond, chez les peuples, à un progrès quelconque dans l'ordre des idées intellectuelles, morales et sociales. Demandons-nous ce qu'est en France même, aujourd'hui, l'état des idées dans les trois cent mille chaumières qui n'ont encore qu'une porte pour toute ouverture ! [...] Avez-vous bien compris, artistes admirateurs des chaumières et des maisonnettes de la campagne, ce que renferment d'ignorance et de vues étroites ces maisons aux croi-

Le Familistère de Guise et son fondateur

sées hautes et basses, vieilles et délabrées, aux carreaux de toutes dimensions, comme les croisées elles-mêmes ; croisées qualifiées d'ouvertures, bien qu'elles soient souvent condamnées dans les murs et qu'elles ne s'ouvrent jamais, de sorte que l'air extérieur ne peut même pas, dans la belle saison, vivifier et assainir ces taudis, où un air nauséabond existe en permanence [...]. Tel est encore l'état de la France, un des pays les plus policés du monde, que sur sept millions cinq cent mille maisons environ qu'elle renferme, plus de quatre millions cinq cent mille ont moins de cinq ouvertures, et ce ne sont que des cabanes et des chaumières, dans lesquelles vivent près des deux tiers de nos populations [...].

Dans le palais social, la lumière doit pénétrer partout avec abondance : pas de cabinets noirs, pas d'endroits obscurs ; la clarté et l'espace sont les premières conditions de la propreté et de l'hygiène. Aussi, tout est largement éclairé au Familistère comme tout est largement pourvu d'air et d'eau. La hauteur des appartements, la dimension des fenêtres, la largeur et les abords des escaliers, l'espace consacré aux cabinets d'aisances et aux autres communs, la grandeur des cours, les jardins et les promenades qui entourent le palais, tout concourt à donner libre accès partout à l'air et à la lumière [...]. Entre sociétaires, les choses ne peuvent être faites au seul point de vue d'un usage particulier ; elles sont, au contraire, étudiées par l'association en vue des besoins de tous ; il faut que les mêmes appartements puissent loger le pauvre et le riche, suivant les circonstances ; c'est-à-dire que tous les appartements puissent recevoir les dispositions en rapport avec les besoins et les ressources de ceux qui demandent à les habiter.

C'est pourquoi, au Familistère, tous les appartements du même étage ont la même hauteur, mêmes croisées et même abondante lumière. Le palais social ne peut mettre de parcimonie à distribuer les dons gratuits que la nature fait à l'homme, et la lumière est au nombre de ces dons.

(La Richesse au service du peuple, 1874, pp. 41-44)

Godin, inventeur de l'économie sociale

Une économie domestique et une mutualité fondatrices de l'économie sociale

À l'époque où Godin conçoit son palais, ce n'est pas seulement un logement sain qui manque à l'essentiel de la population ouvrière : il manque aussi la capacité matérielle de s'approvisionner en produits frais et de qualité, celle de cuisiner et de s'alimenter correctement, celle enfin de se dégager de l'inquiétude permanente des lendemains. Godin pense la résolution de l'ensemble de ces trois problèmes vitaux de façon simultanée par ce qu'il appelle la « généralisation du bien-être ».

L'approvisionnement est assuré en ville par des commerçants, achetant à des intermédiaires. Godin montre d'abord que ces commerçants et intermédiaires ne sont rendus nécessaire que par l'éparpillement et l'« insolidarité » entre les gens. Au palais social, tous les intermédiaires peuvent être supprimés :

Toutes les marchandises peuvent être achetées par un syndicat et être vendues à la masse à son profit ; les fonctions parasites se suppriment ainsi, et chacun se livre à des fonctions productives. Le nombre de fonctionnaires, juste nécessaire au débit dans les magasins généraux du palais, reçoit une rétribution proportionnée à ses services, et le débitant n'est plus un spéculateur vis-à-vis du consommateur [...]. Les bénéfices commerciaux, réalisés de cette façon, sont le plus solide élément du budget de la population du Palais, et lui permettent de réaliser dans son sein toutes les institutions de prévoyance mutuelle¹ qui peuvent concourir à son développement physique et moral. L'organisation commerciale, à laquelle les développements du Palais se prêtent, met donc à la portée du logement tous les approvisionnements nécessaires aux besoins des

1. Les termes en gras n'existent pas dans la version de 1871 mais on les trouve dans la version de 1874 publiée sous le titre *La Richesse au service du peuple*.

Le Familistère de Guise et son fondateur

familles ; elle établit l'économie sur les achats, au profit du pauvre comme du riche, et elle assure à tout sociétaire sa participation aux bénéfices réalisés sur la consommation.
(*Solutions sociales*, 1871, p. 462)

Ajoutons que non seulement Godin a conçu cette vente directe, mais qu'il l'a mise en œuvre, en allant même jusqu'à frapper monnaie. Découvrant ensuite qu'on spéculait en ville sur la monnaie du Familistère, il la supprima. Des livrets personnels permirent aux familistériens d'éviter l'usage de l'argent. Les échanges se faisaient simplement par l'inscription sur le livret des montants des achats. « Godin remplaça la monnaie par des carnets d'achat dont disposait chaque membre du personnel, valable dans différents commerces du Familistère. En fin d'année, on calculait la ristourne en assemblée générale. » (Entretien avec Georgette Patte du 11 décembre 2006.)

Cette coopérative de consommation permet de disposer de produits frais, de qualité. Il faut les cuisiner : Godin crée une cuisine collective, s'étonnant qu'une « condition aussi universelle de la vie humaine, que celle de la nourriture, n'ait point donné lieu à des progrès plus rapides dans les procédés de l'alimentation de l'espèce » (*Solutions sociales*, 1871, p. 468). C'est dans l'alimentation que se ressent le plus fortement l'organisation sociale dans la mesure où elle ne tolère pas d'interruption. Avant tout autre besoin, elle résume le besoin de vivre au sein duquel tout vient se confondre. L'alimentation doit donc être l'objet de toutes les attentions et l'on comprend bien que la famille de l'ouvrier, seule, « est dans l'impossibilité d'avoir une nourriture convenablement préparée » (*Solutions sociales*, 1871, p. 473). Le Familistère n'est pas qu'un logement. C'est un habitat qui est le fruit d'une critique sociale radicale et ambitionne de changer le lien social au quotidien et, comme on le verra plus loin, l'organisation économique et sociale.

Il faut souligner l'originalité du financement et de l'organisation des différentes activités qui sont mises en place. Le fonds nécessaire à

Godin, inventeur de l'économie sociale

l'éducation des enfants (pouponnat, bambinat et école) de même que le soutien aux orphelins et les pensions des invalides sont prélevés sur les bénéfices de l'usine du Familistère. En revanche, les caisses de prévoyance (assurance-maladie, service médical, frais de pharmacie...) sont financées par des retenues sur salaires décidées par des conseils élus par les sociétaires. L'usine verse à ces caisses mutuelles une somme égale au montant des cotisations. Le Familistère compte ainsi un comité d'administration de la caisse des cotisations et des subventions, un comité de service médical et des secours, un comité de pharmacie, des soins et des médicaments. D'autres comités peuvent se mettre en place selon les besoins de la population.

Godin précise que par le seul versement d'une cotisation mensuelle qui varie de 1 à 2,5 francs, les familles bénéficient « de la visite du médecin de leur choix quand elles le jugent à propos, une subvention variant de 1 à 5 francs, suivant le chiffre de la cotisation du sociétaire privé de son travail pour cause de maladie, des draps et chemises de lit appartenant au service médical, et à la propreté du linge nécessaire aux malades, aux médicaments [...], à l'usage des baignoires, bains de sièges [...] nécessaires en cas de maladie » (*La Richesse au service du peuple*, 1874, pp. 79-80). Une pension de 1 franc par jour est versée au travailleur invalide, le Familistère adopte les enfants orphelins.

L'éducation, clef de voûte du Familistère et de l'usine

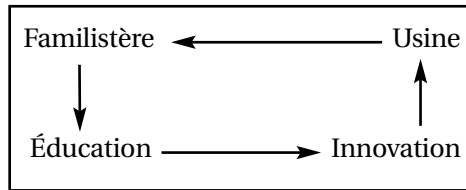
L'éducation est centrale au Familistère : le Familistère doit offrir à ses habitants la meilleure éducation possible ; on verra plus loin que Godin considère que la clef de la réussite économique est l'innovation. Aux deux conditions habituellement considérées comme nécessaires et suffisantes à la production que sont le travail et le capital, Godin, reprenant Fourier, ajoute l'innovation. Or, l'innovation est elle-même le produit de l'éducation. En produisant des richesses solvables sur le marché, l'usine, ou plus largement l'unité de production permet d'investir dans l'habitat, la mutualité, la santé, l'éducation, les loisirs, etc. Inversement, en offrant une édu-

Le Familistère de Guise et son fondateur



Vue du Familistère et de l'usine Godin-Lemaire (lithographie, 1871 - coll. Familistère de Guise).

cation de très grande qualité, le Familistère rend possible l'innovation, condition de la création de richesses.



L'unité entre le Familistère et l'usine se comprend à partir de l'éducation familistérienne.

C'est la raison pour laquelle avant même de concevoir le Familistère, Godin donne des cours le soir aux ouvriers de l'usine qui le souhaitent. Progressivement, un véritable système éducatif se met en place en sept niveaux qui sont complétés par les associations culturelles et sportives. Ces niveaux sont les suivants :

La nourricerie : une salle avec berceaux pour les bébés de la naissance à 26-28 mois.

Le pouponnat pour les enfants sachant marcher et jusqu'à l'âge de 4 ans.

Le bambinat pour les enfants de 4 à 6 ans.

La petite école pour les enfants de 6 à 8 ans.

Godin, inventeur de l'économie sociale

La seconde école pour les 8-10 ans.

La première école ou première classe de l'enseignement pour les 10-13 ans.

Les cours supérieurs pour les meilleurs élèves.

Le Familistère prend en charge les écoles supérieures, fréquemment l'école normale de Laon ou l'École nationale des arts et métiers de Châlons-sur-Marne (Marne) ou d'Armentières (Nord).

L'apprentissage est pratiqué gratuitement dans l'usine du Familistère pour diverses professions. À la fondation du Familistère, 320 enfants se répartissent dans ces différents niveaux. La dépense annuelle en frais d'éducation est d'environ 20 000 francs.

C'est Marie Moret qui organise l'ensemble de ce dispositif, dont l'excellence est vite reconnue dans la région. Cette reconnaissance est durable. L'école est ouverte à la fois sur le théâtre, la bibliothèque et les jardins ; elle privilégie les pédagogies actives, s'inspirant des travaux de pédagogues comme Froebel, Grosselin ou Laisné.

L'architecture du Familistère au service de la solidarité

Le Familistère, une prison de verre ?

L'espace et la lumière rappellent inévitablement les principes architecturaux que le philosophe utilitariste, Jeremy Bentham (1748-1832), retient pour définir le panoptique, prison modèle en termes modernes. Au Familistère, ces principes architecturaux visent le bien-être et l'émancipation. Nous nous trouvons donc face au paradoxe que le même principe de transparence serve des fins opposées de surveillance des prisonniers dans un cas et de libération des ouvriers dans l'autre cas.

Ce paradoxe peut être étendu. En effet, Godin est également marqué par la science médicale de son siècle, qui est en premier lieu celle de l'hygiénisme. Les hygiénistes sont des médecins qui interviennent sur les pathologies d'une population donnée en s'appuyant sur

Le Familistère de Guise et son fondateur

L'Administration afin qu'elle décide de dispositions de police sanitaire. Il s'agit ainsi de changer les conditions de vie de la population pour améliorer son état de santé. Ce puissant courant se développe en Europe alors que les épidémies déciment les populations des villes ouvrières en pleine croissance. Le choléra touche ainsi toutes les grandes villes anglaises entre 1831 et 1854. On réagit en construisant « un système d'alimentation en eau et un réseau d'égout convenable ainsi que le pavage des rues » à la demande de groupes de médecins (Lab, E, *in* Ward Richardson, B., 2006, p. 21). En France, le mouvement prend corps autour des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, fondées en 1829. Sous la Seconde République en 1848, des conseils et des commissions d'hygiène sont créés aux échelles départementale et cantonale (Guilbert, E, 1992). L'hygiénisme fut cependant récupéré par le patronat dès la première moitié du XIX^e siècle, notamment à l'occasion de l'empoisonnement par le plomb des ouvriers travaillant dans la production de la céruse, lorsque ce patronat se trouva face au risque de perdre sa main-d'œuvre (Lestel, L., 2002). Si l'hygiénisme permet incontestablement d'améliorer la santé publique, il est intimement lié au pouvoir politique et aux intérêts patronaux puisqu'il requiert le pouvoir de l'État, que son application coûte cher et qu'il sert les intérêts de l'industrie. Le lien étroit entre l'hygiénisme et la morale est souligné aussi bien par les utopistes sociaux, par Godin et par les patrons paternalistes. Mais l'élévation de la conscience morale vient-elle de l'accès à l'espace et à la lumière, comme le souligne Godin, ou de la surveillance que chacun exerce sur autrui et qui fonde, selon Bentham, l'emprisonnement le plus absolu ? Les deux sont vrais. Edwin Chadwick (1800-1890), qui fut secrétaire et ami de Bentham en 1829, est également l'un des principaux artisans du *Poor Amendment Act* de 1834 en Grande-Bretagne, « qui recommande la mise en place d'une administration centralisée et de réglementations uniformisées régissant le secours apporté aux pauvres » (Lab, E, 2006, p. 95). « La nouvelle loi sur les pauvres établit que le secours à domicile est dorénavant interdit et que toute personne n'ayant pas les moyens de subvenir à ses besoins doit entrer dans un *workhouse* pour y travailler et y être soutenu. L'organisation

Godin, inventeur de l'économie sociale

interne des asiles obéit à une règle fondamentale qui vise à ce que jamais le sort de l'assisté ne soit plus enviable que celui d'un travailleur aussi pauvre soit-il. » (Lab, E, 2006, p. 25) Il s'agit non plus de sortir les pauvres de leur misère, mais de les contrôler dans des lieux de surveillance, dont le panoptique de Bentham est le modèle architectural.

Dans *Surveiller et punir* (1975), Michel Foucault donne une saisissante analyse du panoptique où, grâce à la transparence, la pression du regard d'autrui rend inutile la surveillance. Ce mode de surveillance, d'un œil invisible partout présent, peut se décliner, dit Foucault, dans les usines et dans les écoles.

Deux interprétations peu conciliables s'offrent ainsi pour comprendre l'architecture familistérienne, selon une hypothèse d'emprisonnement préventif ou selon l'hypothèse éducationnelle. Ce débat prolonge, en partie au moins, celui sur le caractère paternaliste de la démarche de Godin car, évidemment, le fondateur du Familistère raisonne dans son temps : les questions qu'il se pose sont celles qui s'imposent à l'ensemble de la société, et elles portent essentiellement dès avant le milieu du siècle, sur la misère ouvrière, l'insalubrité des logements, la croissance non maîtrisée des villes, l'alcoolisme, la montée de la criminalité, les révoltes, puis sur l'essor d'un mouvement socialiste révolutionnaire faisant émerger la notion de « classe dangereuse », qui est aussi « malsaine ». Permettre aux ouvriers d'accéder, selon le mot de Fourier, aux équivalents de la richesse, signifiait inévitablement de concevoir un habitat salubre selon les principes de l'hygiénisme. Qui peut d'ailleurs, aujourd'hui comme hier, mettre en question la résolution de l'insalubrité et des maux qui l'accompagnent, comme les épidémies mortelles ? De fait, la mortalité et particulièrement la mortalité infantile est nettement inférieure au Familistère que dans la ville de Guise. La fonction de l'habitat est cependant différente chez Godin d'une part et chez Chadwick et les paternalistes de l'autre. F. Lab souligne que la situation de la classe ouvrière provoque la peur au

Le Familistère de Guise et son fondateur

sein de la bourgeoisie : peur des villes et peur de la concentration ouvrière. Les *workhouses* (les asiles) pour les plus pauvres d'une part, les cités-jardins pour les ouvriers *intégrés* d'autre part constituent la double réponse de la bourgeoisie à ses craintes.

Or, Godin n'a peur ni des villes, ni de la classe ouvrière. Le Familistère regroupe les ouvriers, fortifie leur identité au lieu de les séparer en asiles ou en pavillons. Godin ne vise pas à supprimer la misère en tant qu'origine d'une décadence morale ou d'une révolte potentielle. Il vise à supprimer les causes de la misère en changeant un système économique qu'il considère comme fondamentalement injuste. Alors que l'asile est un lieu d'enfermement répondant à l'interdiction de l'assistance à domicile, le Familistère est un lieu de vie choisi par les ouvriers de l'usine. La majorité des travailleurs de l'usine n'habitent pas au Familistère, soit par choix, soit par manque de place. Cet habitat pourrait n'être qu'un rêve d'utopiste s'il ne s'intégrait pas dans un projet plus vaste. C'est d'ailleurs en isolant l'architecture du Familistère des autres dimensions du projet de Godin que des auteurs, y compris contemporains, se trompent d'analyse. Le cœur du projet familistérien n'est pas architectural ou urbanistique : il est associatif. À partir de 1880, le Familistère et l'usine appartiennent à l'Association des travailleurs qui les administre. C'est cette articulation du *choix volontaire et individuel* de vie au Familistère et de *propriété et de décision collective* du Familistère et de l'usine qui spécifie le projet familistérien.

Proposition d'éducation et d'association, le projet est inévitablement socialement défini et fondé sur des valeurs morales que Godin présente comme universelles : fraternité, solidarité, égalité. Mais il est également indissociable du principe de l'engagement volontaire. Le détournement de l'hygiénisme à des fins de police n'est rendu possible que par l'ignorance d'une identité ouvrière. Dans son projet d'articulation au politique, l'hygiénisme ne considère pas les sujets auxquels il s'adresse comme des êtres sociaux doués d'une identité morale et juridique. Le Familistère, au

Godin, inventeur de l'économie sociale

contraire, définit un parcours éducatif en permanence choisi et maîtrisé par ceux qui en sont bénéficiaires. Le pouvoir de Godin est certes considérable, mais l'association prendra vite ses responsabilités puisque dans les mois qui suivent le décès de Godin en 1888, elle va modifier les règles collectives, par exemple en simplifiant l'accès au statut de familistérien. Au contraire de l'hygiénisme, les règles de police du Familistère ne sont pas imposées par un État lointain : elles sont celles d'une association démocratique qui fait appel à la responsabilité de ses membres, même si celle-ci doit être suscitée.

La difficulté majeure réside en effet dans le fait que la classe ouvrière de la seconde moitié du XIX^e siècle se trouve dans l'incapacité de lutter contre l'exploitation capitaliste qu'elle subit. C'est une difficulté sans cesse soulignée par Godin : l'exploitation des travailleurs n'est possible que parce que ceux-ci n'ont pas les moyens de s'émanciper ; mais l'émancipation de la classe ouvrière ne peut se faire sans la classe ouvrière elle-même. L'effervescence associationniste de 1848, inspirée par les socialistes du début du XIX^e siècle, est passée ; l'émergence timide des coopératives de production pendant le Second Empire et la Troisième République ne constitue pas une réponse à l'essor de la grande entreprise industrielle qui est le lieu de l'exploitation du travail la plus violente. Or, essentiellement parce que les ouvriers sont incapables de mobiliser les capitaux nécessaires, il n'y a pas de coopératives industrielles – les coopératives de production restent de petites entreprises. Le Familistère est la seule exception et elle est considérée comme le phare mondial de la coopération de production à la fin du XIX^e siècle.

Cette singularité de l'expérience guisarde n'aide pas à sa reconnaissance. Aujourd'hui comme hier, on la range par commodité ou par timidité conceptuelle, dans les catégories de la pensée et de l'action déjà existantes que sont le paternalisme ou l'hygiénisme, sans chercher à mesurer les ressorts et les implications que suscite l'innovation majeure qu'elle représente.

La critique de la philanthropie, du paternalisme et des cités ouvrières

Godin présente de façon circonstanciée les initiatives des casernes ouvrières des philanthropes soutenus par l'empire, puis celles des cités ouvrières de patrons paternalistes. Le logement social qu'ils promeuvent est, dit-il, « l'épave des idées sociales ». Le caractère autoritariste de la philanthropie publique voue celle-ci à l'échec. La réforme architecturale ne peut réussir que dans la liberté et l'indépendance (*Solutions sociales*, 1871, p. 158). Godin nomme despotisme cette forme d'enfermement : « L'esprit de despotisme éblouit ceux qui s'abandonnent à ses suggestions ; ils ne peuvent croire que leur patronage ne puisse s'unir avec les faits qui ont pour but l'amélioration du sort du peuple. » (*ibidem*)

Encore faudrait-il, affirme Godin, que le but visé soit le bien-être des habitants, qu'il soit l'habitat proprement dit. Dans le cas de la philanthropie, l'action est dominée par la volonté du philanthrope et non par le bien-être des bénéficiaires.

Les pratiques paternalistes qu'on voit à l'œuvre dans la politique urbaine des mines dans le Nord de la France ont un autre objet : « En présence de l'insuffisance du logement et de la difficulté de vivre, l'ouvrier est peu attaché à l'atelier ; la gêne et la souffrance le font facilement et souvent changer de lieu. Il était donc d'un intérêt industriel bien compris de chercher à placer l'ouvrier dans de meilleures conditions, afin de donner plus de stabilité à la production. L'objet étant la mine n'était pas celui du perfectionnement de l'habitation. » (*idem*, p. 160-162)

Godin est plus mesuré à l'égard de l'expérience du Grand-Hornu en Belgique, en raison de l'ampleur du projet et de la mort prématurée du fondateur, M. Degorge, qui laisse un doute sur ce qu'aurait pu devenir l'action initiée. Cependant, en l'absence de l'aboutissement du projet, rien ne change : le nom même de Cité ouvrière, précise

Godin, inventeur de l'économie sociale

Godin, la condamne car il contient « la séparation de ceux qui créent la fortune par le travail, de ceux qui en jouissent par le hasard de la naissance ou de la spéculation » (*idem*, p. 164). Point essentiel : Godin vise la fusion des classes, non leur séparation et, bien sûr, il vivait au Familistère. Godin reconnaît toutefois qu'au Grand-Hornu, comme à Denain, l'édification de ces cités a permis l'élévation du niveau de santé et d'éducation des mineurs.

Les cités de l'Est, et particulièrement celle de Mulhouse, constituent sur le plan architectural un compromis entre les cités pavillonnaires du Nord et de Belgique et le Familistère. S'il y a un projet architectural soutenu par l'État, la pensée qui le sous-tend n'est pas différente de celle qui prévaut dans le Nord. Godin nous livre l'étude préalable au projet de Mulhouse. L'extrait suivant provoque la critique de Godin : « Si au contraire nous pouvons offrir à ces mêmes hommes des habitations propres et riannes ; si nous donnons à chacun un petit jardin, où il trouvera une occupation agréable et utile ; où, dans l'attente de sa modeste récolte, il saura apprécier à sa juste valeur cet instinct de la propriété que la Providence a mis en nous, n'aurons-nous pas résolu d'une manière satisfaisante un des problèmes les plus importants de l'économie sociale ? N'aurons-nous pas contribué à resserrer les liens sacrés de la famille, et rendu un véritable service à la classe intéressante de nos ouvriers, et à la société elle-même ? » (*Solutions sociales*, 1871, p. 173) Godin critique point par point ce projet, qui est, selon lui, pire que celui des cités du Nord dans son élaboration plus poussée. À Mulhouse, les ouvriers achètent leur maison, ce qui les lie durablement (alors que dans le Nord, elles sont louées à prix réduit) ; les clauses de la vente précisent d'ailleurs l'interdiction de louer ou de vendre pendant 10 ans afin que les ouvriers restent. Ces restrictions, ironise Godin, « affaiblissent bien fortement les idées romantiques qu'on peut se faire sur la propriété d'une petite maison » (*idem*, p. 177).

Ce qui est commun à la philanthropie et au patronage est qu'ils imposent aux ouvriers leur propre vision de ce que doit être le bon-

Le Familistère de Guise et son fondateur

heur ouvrier, c'est-à-dire une vision individualiste : « On suppose facilement chez les autres la passion qu'on a soi-même. » Le projet des cités de Mulhouse est en quelque sorte la synthèse de la philanthropie et du patronage : « À Mulhouse, tout en préconisant le système de l'habitation isolée, on a fait le plus grave compromis qu'il soit possible de faire entre la communauté des rapports et la dépendance de la chose d'autrui. » (*idem*, p. 174) Comme pour le Grand-Hornu, Godin trouve dans les institutions qui ont accompagné les cités ouvrières un intérêt particulier, puisqu'elles vont contribuer au développement physique, intellectuel et moral.

Godin précise pour finir, que ces dispositions peuvent venir des meilleures intentions : « Combien d'hommes, animés du reste de bonnes intentions, ont vanté malgré cela, et vantent encore de nos jours, l'urgence de l'isolement de la famille du travailleur, comme seul moyen de conserver aux mœurs les formes d'un idéal impossible, objet des rêves de leur imagination : de petites maisons, un petit jardin, voilà pour beaucoup de philanthropes tout le bien-être qu'ils souhaitent à la famille de l'ouvrier. » Il poursuit : « Il ne suffit point cependant d'avoir un toit pour que les conditions propres à assurer le bien-être des masses soient réalisées ? Non, cela suffit pour donner le jour à de malheureux petits êtres pour lesquels il n'est, dès la naissance, que privations et tortures. » (*La Richesse au service du peuple*, 1874, p. 8)

Le logement ne suffit pas. Il faut qu'il apporte les équivalents de la richesse. Or « ce qu'il n'est pas possible de faire au profit de familles éparpillées et sans lien, les améliorations qu'on ne peut introduire dans le tohu-bohu des habitations ouvrières, ni à la ville, ni à la campagne, ni dans les caves, ni dans les mansardes habitées ; ce que ne permettent pas les mêmes habitations ouvrières isolées les mieux construites, quel qu'en soit le système : le Familistère le permet, le palais social le rend possible, bien plus, il le rend nécessaire » (*idem*, p. 14). Cette phrase nous éclaire sur un point essentiel de la vie au Familistère : le lien social que provoque, qu'a provoqué pendant un

Godin, inventeur de l'économie sociale

siècle, le palais social est fondateur de la vie familistérienne. Vivre ici signifie participer à la vie collective, partager ses joies et ses peines, jouer ensemble, faire de la musique, des arts, du sport, du jardinage, aller à la pêche dans l'Oise, participer à la vie mutualiste, acheter aux *économats* (la coopérative de consommation), etc. Que ce lien social disparaisse et la vie ici n'est plus la même parce que le Familistère ne dispense plus la joie de vivre décrite par les familistériens. Autrement dit : si c'est pour vivre replié sur soi, la maison individuelle est préférable. C'est en opposition avec ce mode de vie, décrit comme bourgeois, que les familistériens ont bâti leur identité commune. Car, à l'opposé, l'habitat individuel renforce l'individualisme :

Le peuple, isolé et divisé par le despotisme, n'a pu ni unir ni associer ses forces pour l'amélioration véritable du bien-être de tous. Pressé par la misère, chacun n'a pensé qu'à soi, et l'esprit d'individualisme a poussé de telles racines dans l'ordre social, qu'il sera pour longtemps encore la cause des plus grands maux de la société. Cet esprit sert de justification à l'égoïsme et à l'imperfection de la loi, qui n'admettent aucune limite à l'accaparement des fruits du travail social, consommé par quelques-uns en prodigalités individuelles, ou laissés sans emploi, pendant que des citoyens utiles périssent de misère, après une longue vie de labeur !
(*Solutions sociales*, 1871, p. 471)

Comme le résume Annick Brauman, Godin est « contre les casernes ouvrières de Paris parce qu'il y sévit un régime autoritaire, contre les habitations ouvrières des compagnies houillères du Nord – Anzin et Denain – construites uniquement pour appâter la main-d'œuvre, contre la cité du Grand-Hornu parce qu'elle opère une ségrégation entre l'ouvrier « créateur de fortune » et le patron « jouisseur de fortune », contre les corons parce que rien n'y modifie l'existence, contre les cités de Mulhouse, résultat d'un manque d'innovations architecturales complet et finalement contre la propriété, idée

Le Familistère de Guise et son fondateur

romantique et contre le milieu urbain, ferment de solitude » (Brauman, A., 1980, p. 36).

Il est un autre caractère qui distingue radicalement Godin des philanthropes, c'est l'accession des ouvriers à la propriété du Familistère. D'une part, Godin se dépossède de sa fortune. La loi lui impose de donner la moitié de celle-ci à son fils, le reste va à l'association. Mais non pas selon la forme du don, qui ne dépendrait que de son bon vouloir. Godin ne donne pas ses parts, il les cède. C'est ce que note très justement Stephen Mac Say en 1928 : « La cession (et non le don, car Godin tient à ce que les futurs propriétaires de tout le patrimoine de l'Association le deviennent par acquisition du travail et non le doivent à quelque arbitraire philanthropie, d'ailleurs sans valeur démonstrative) se fait sous la réserve expresse « que les bénéfices annuels ne seront pas distribués en argent, mais remis aux ayants-droit sous forme de titres d'épargne. » (Mac Say, S., 2005 [1928], pp. 35-36) Nous aurons l'occasion de revenir sur cette dimension économique de l'œuvre de Godin.

Les équivalents de la richesse

Godin attribue donc un rôle majeur à l'architecture. « Le progrès social des masses est subordonné au progrès des dispositions sociales de l'architecture. » (*Solutions sociales*, 1871, p. 475) L'architecture constitue en quelque sorte la base matérielle du progrès social et reflète les valeurs de la société : Godin voit dans l'isolement des maisons le reflet de l'individualisme. Pour élever la sociabilité et le niveau intellectuel et moral, il faut offrir espace, lumière, air sain, chaleur, espaces et services communs : « La clarté répandue partout dans l'habitation est le signal du progrès intellectuel et moral des générations qui vont naître à la nouvelle lumière sociale. » (*idem*, p. 508) La société du XIX^e siècle avec ses maisons individuelles, son ordre petit bourgeois, n'est pas digne de la société familistérienne : « Lorsque le niveau intellectuel et moral est suffisamment élevé pour bien diriger les choses d'intérêt public, l'isole-

Godin, inventeur de l'économie sociale

ment des habitations devient alors non seulement inutile, mais nuisible à la société : il constitue le plus grand obstacle au progrès des lumières et à l'organisation du bien-être. » (*idem*, p. 398)

Pour Godin, l'accès aux équivalents de la richesse n'est pas une conséquence du niveau de vie des ouvriers, mais une condition de son élévation : on retrouve la critique fouriériste de la morale bourgeoise : seul l'esprit de propriété sociétaire offre la possibilité d'« aimer le travail » alors que l'amour du travail est un commandement moral « ironique et ridicule, odieux dans la société », disait Fourier. Godin résume parfaitement le problème : « La perfection du corps et celle de la santé ne peuvent être obtenues qu'en plaçant la créature humaine dans un milieu conforme aux besoins de sa nature physique. Quand l'homme souffre au physique, les fonctions du moral et de l'intelligence souffrent ; or la santé véritable n'existe qu'avec le bien-être, et le bien-être ne peut se réaliser que dans l'habitation convenable. » (*idem*, pp. 415-416)

Seule l'habitation sociale (ou *unitaire*) peut donner les équivalents de la richesse car elle seule rompt l'isolement et offre des services publics : chaque habitation a l'eau courante, le chauffage, la lumière au gaz sans frais ; des vide-ordures sont placés à chaque étage, hors des appartements ; chaque logement bénéficie d'un éclairage naturel à la fois sur la cour intérieure et sur le parc ; une laverie commune, des bains, une piscine couverte sont mises à disposition ; le sol de la piscine est réglable en hauteur – selon un système de plancher à claire-voie amarré aux bords du bassin – selon la taille des enfants des écoles qui en journée la fréquentent ; une entraide ménagère est organisée de façon associative ; la crèche est libre d'accès, l'éducation est libre, l'union libre pratiquée ; l'école accueille garçons et filles sur le même banc, auxquels elle offre le même enseignement avec une prédilection pour les arts et lettres – théâtre (accessible directement par la cour de l'école), musique –, la botanique – pratiquée sur place –, les mathématiques (pour lesquelles Marie Moret conçoit une méthode d'enseignement), etc.

Le Familistère de Guise et son fondateur

« Les mille satisfactions domestiques qui échappent aux familles ouvrières dans leur isolement actuel, dans les habitations et petites maisons de tous ordres, peuvent, au contraire, être le lot commun dans le palais du travail. » (*Études sociales*, n° 5, 1884c)

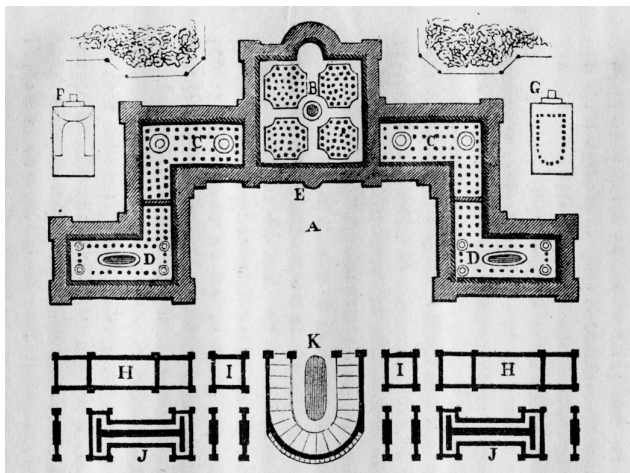
Ce n'est pas seulement le logement qu'il faut repenser, mais la ville qui est le lieu de vie sociale et l'atelier, lieu de travail, ainsi que les relations entre ces espaces. C'est ce dont témoigne l'ensemble architectural que représentent le Familistère et l'usine de Guise, peu éloignés l'un de l'autre, mais séparés par la rivière, par le jardin d'agrément et par la route.

Conclusion : l'influence fouriériste

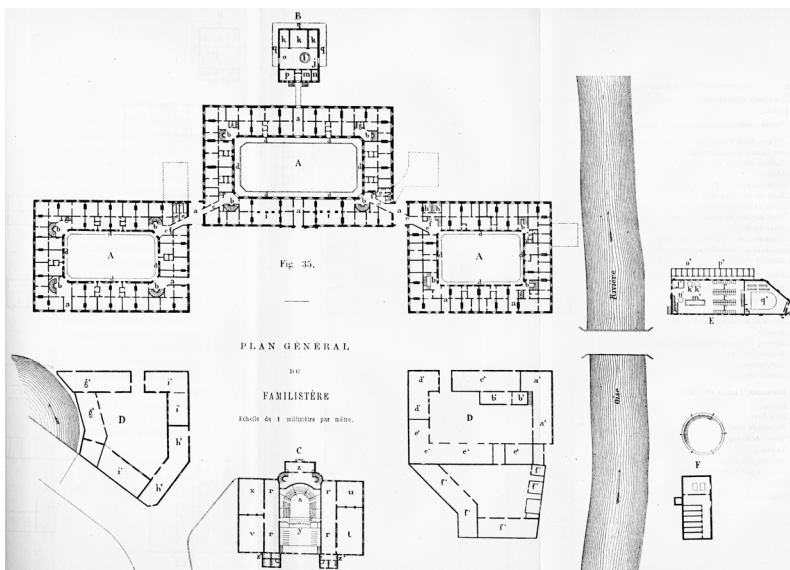
C'est sans doute dans le domaine de l'architecture que Godin se montre le plus proche de Fourier et de l'école sociétaire : « L'architecture c'est l'art pivot, c'est l'art qui résume tous les autres, et qui résume par conséquent la société elle-même », écrit en 1834 Victor Considérant (*Considérant*, V, 1979 [1834], p. 39). Comparons le palais social de Fourier, le premier croquis du Familistère que fait Godin en 1858 et le Familistère tel qu'il fut construit (cf. page suivante).

La taille et la forme des bâtiments, les principes qui prévalent à leur conception, la présence de la rivière, le dessin des routes, témoignent de l'influence de Fourier. Plus fondamentalement, l'idée qu'il existe une architecture pour chaque société est fouriériste. Certes, le Familistère ne fonctionne pas sur des bases fouriéristes, mais son architecture témoigne que l'idéal de vie sociale qu'il poursuit est inspiré de celui défini par Fourier. Le palais social et ses attributs sont nécessaires à l'élévation de l'homme. Godin est cependant allé beaucoup plus loin. Il découvre au delà du palais social la nécessité de l'économie sociale.

Godin, inventeur de l'économie sociale



Plan du Phalanstère d'après Victor Considérant (1834)



Plan général du Familistère de Jean-Baptiste André Godin (1871)

Le Familistère de Guise et son fondateur

Le Familistère, une association originale²

La Société du Familistère de Guise

Le système des mutuelles et de participation a été effectif à partir de 1877, mais les statuts légaux de l'association ne sont déposés qu'en 1880. Tous les ouvriers n'accèdent pas à la participation et parmi ceux qui y accèdent, tous n'en bénéficient pas de la même façon. En revanche, tout travailleur de l'usine est mutualiste et est couvert en cas d'accident, de maladie et pour la retraite. On distingue précisément au sein de l'usine du Familistère les auxiliaires, les participants, les sociétaires et les associés. Enfin, les anciens salariés à la retraite ont le statut d'intéressés.

La Société du Familistère de Guise a été fondée le 13 août 1880 sous la forme d'une société en commandite simple. Sa dénomination est « Société du Familistère de Guise – Association coopérative du capital et du travail. »

La Société a pour but d'organiser la solidarité entre ses membres, par le moyen de la participation de Capital et Travail dans les bénéfices, selon les conditions déterminées par les Statuts. Elle a pour objet :

- L'exploitation locative des immeubles situés à Guise et à Bruxelles constituant le Familistère.
- L'exploitation commerciale de ses économats de Guise et de Bruxelles.
- L'exploitation industrielle des usines, fonderies, émailleries et manufactures, appartenant primitivement au fondateur, et situées à Guise et à Bruxelles.

Elle se compose des personnes des deux sexes qui, après avoir adhéré aux Statuts, participent aux travaux et opérations de

2. Partie réalisée à partir de la *Notice sur l'ancienne maison Godin* (1926), et de *Études sociales* (1884)

Godin, inventeur de l'économie sociale

L'Association, ou acquièrent des parts d'intérêts représentant le fonds social. Elle occupe en outre d'autres personnes qui seront ou pourront être ultérieurement admises selon les règles prescrites, mais qui ne sont encore employées qu'autre titre de simples auxiliaires.

Godin a rencontré de grandes difficultés pour le choix de ses statuts. Son objectif était d'associer le capital et le travail, spécialement dans la répartition des bénéfices. À plusieurs reprises, Godin s'empare contre la complexité des lois françaises, auxquelles il oppose la juridiction anglaise. Il se prononce pour une société alliant le droit commun, un droit du travail spécifique garantissant le revenu (le droit de la propriété existant déjà) et, dans ce cadre protecteur, la liberté de contractualiser. La société en commandite simple est celle qui laissait la plus grande liberté pour l'établissement de contrats et c'est la principale raison de son choix.

En 1883, l'usine salarie 1 400 personnes dont 500 sont auxiliaires. Le Familistère loge alors 1 200 personnes et le pavillon Cambrai est en construction, qui accueillera 600 futurs associés. Loin d'associer tous ses salariés, Godin conçoit un parcours d'émancipation progressive qui donne l'accès à l'association, c'est-à-dire à la propriété collective et au pouvoir de décision partagé sur l'usine et sur le Familistère.

Les formes de participation

Les auxiliaires

Parmi les auxiliaires on rencontre deux types de personnes. Soit des nouveaux employés, des jeunes par exemple, qui vont à terme entrer dans l'association ; soit des personnes qui sont employées pour une courte durée et qui ne se fixeront pas au Familistère. Les auxiliaires bénéficient de l'assurance des pensions et de la mutualité du Familistère. Godin pensait en effet que ces droits étaient imprescriptibles et qu'ils devaient à terme être pris en charge par l'État dans le cadre d'une Sécurité sociale pour tous au sein d'un

Le Familistère de Guise et son fondateur

système cogéré. Pour autant, on ne devient pas membre de l'association seulement parce qu'on le souhaite. Pour être membre de l'association il faut « être d'une moralité et d'une conduite irréprochables, adresser à l'administrateur gérant une demande d'admission d'après une formule qui contient tous les renseignements exigés sur le postulant, adhérer expressément aux dispositions des statuts et des règlements qui y sont associés ». Il y a trois phases successives d'intégration : participant, sociétaire, associé.

Les participants

Les participants sont ainsi nommés parce qu'ils participent à la répartition des dividendes, sous la forme de titres d'épargne, qui sont des certificats représentant leur part d'intérêts. Les participants ont au moins 21 ans, sont dégagés des obligations militaires, travaillent pour la société depuis un an au moins et sont admis par le conseil de gérance. Ils peuvent habiter le Familistère mais tous n'y habitent pas. Les enfants d'associés sont également considérés comme participants. Ils n'entrent cependant en possession de leur titre d'épargne qu'au moment où ils travaillent et sont élus membres de l'association. S'ils n'adhèrent pas à l'association, leurs titres d'épargne sont versés à l'assurance des pensions. En 1883, il y a un peu plus de 700 participants.

Les sociétaires

Les sociétaires participent à la répartition des dividendes sur une base différente des participants : quand la part-travail du participant est de 1, celle du sociétaire est de 1,5. Les sociétaires ont au moins 21 ans, sont dégagés des obligations militaires, travaillent pour la société depuis trois ans au moins et sont admis par le conseil de gérance. Les sociétaires habitent tous le Familistère. En 1883, il y a une centaine de sociétaires.

Les associés

Les associés ont au moins 25 ans, sont dégagés des obligations militaires et travaillent pour la société depuis cinq ans au moins. Ils

Godin, inventeur de l'économie sociale

habitent le Familistère depuis 5 ans au moins. Ils doivent savoir lire et écrire. Ils doivent avoir une part de fonds social s'élevant à au moins 500 francs. Ils sont admis par le conseil de gérance. Les associés habitent tous le Familistère. Les associés participent à la répartition des dividendes sur une base différente des participants et des sociétaires : quand la part-travail du participant est de 1 et celle du sociétaire de 1,5, celle de l'associé est de 2. Lorsqu'un participant touche en participation 15 % de son salaire en plus, comme ce fut le cas en 1882, un sociétaire touche 23 % et un associé 30 %. En 1883, il y a 70 associés.

Les intéressés

Les intéressés sont possesseurs de parts du fonds social et touchent à ce titre les intérêts dus au capital. Ils sont membres de l'association mais n'ont aucun pouvoir. Les intéressés sont pour la plupart d'anciens travailleurs à la retraite et qui ont encore leur part de capital (avant qu'elle ne soit remboursée).

En résumé, on ne naît pas coopérateur, on le devient. L'accès au Familistère est l'aboutissement d'une éducation, largement informelle, nécessaire pour ambitionner de devenir coresponsable de l'entreprise. L'égalité coopérative est ainsi l'égalité des associés. Pour accéder à ce statut, il y a un parcours avec ses classes, ses incitations, ses contraintes, ses passages obligés et bien sûr l'adhésion expresse, publique, et l'élection par les associés. Les associés représentent quelque chose comme une élite coopérative, capables d'administrer une usine, un habitat, des commerces, des assurances, des écoles, etc.

Les 900 personnes actionnaires du Familistère vers 1883 ont chacune un nombre divers d'actions, dont l'ensemble s'élève à 1 200 000 francs. L'association possède également une réserve de 460 000 francs et un capital de 670 000 francs affecté à l'assurance des pensions. Cette assurance reçoit chaque année 2 % des salaires, prélevés sur les bénéfices avant partage.

Le Familistère de Guise et son fondateur

Les salaires sont élevés pour la région et le Familistère reçoit quotidiennement des demandes venant d'habitants de la région, ou extérieurs à la région, souhaitant travailler à l'usine. En revanche, la proposition de Godin d'associer les ouvriers, ou celle, antérieure, de les faire participer, ne reçut pas un accueil favorable chez la majorité d'entre eux. La méfiance était de règle. Mais ceux qui acceptèrent de prendre les 200 francs, que Godin offrit à chacun, purent témoigner qu'ils avaient reçu l'année suivante un intérêt de 10 francs sur le capital et une part des bénéfices au titre de la participation. C'est par ce biais que Godin organise le transfert de propriété de l'usine et du Familistère. Cependant, chaque porteur de part s'engageait à transformer en titres le bénéfice de sa participation sans que l'association ne procède à une augmentation de capital, de telle façon que Godin se trouve totalement dépossédé et remboursé de sa mise initiale. Il mourra avant, mais en 1894 c'était chose faite : l'association était totalement entre les mains des associés. Godin avait prévu la pérennisation de ce système de telle sorte que les personnes ayant des parts et qui n'étaient plus salariés – les intéressés, ou des associés qui partent – puissent dans un premier temps continuer à toucher l'intérêt sur ces parts, mais aussi que progressivement, ces parts soient rachetées par les ouvriers avec le bénéfice qu'ils touchent au titre de la participation. Les dispositions sont telles que le remboursement se continuera indéfiniment et portera sur les plus anciens titres : « l'établissement sera toujours aux mains des travailleurs en exercice ». Godin considère ce résultat comme « considérable » du point de vue économique.

Il s'agit donc de passer d'une organisation voulue et créée par un homme, dont le charisme est indéniable, à une association coopérative y compris dans sa transmission. Nous ne partons pas d'une initiative d'égaux qui se sont mutuellement choisis, mais d'une entreprise embauchant un personnel classique et qui vise à responsabiliser ce personnel, initialement non volontaire. Les penseurs et les idéologues de la coopération, de l'économie sociale et de l'économie solidaire se sont généralement penchés sur les initiatives

Godin, inventeur de l'économie sociale

spontanées d'ouvriers ou de militants s'auto-organisant, tant il est vrai qu'on est toujours mieux entre convaincus qui se comprennent. Mais les enjeux auxquels l'économie sociale doit faire face, aujourd'hui comme hier, supposent qu'elle soit capable d'attirer à elle de nouveaux membres pour répondre aux défis de la participation sociétaire, du renouvellement des administrateurs, de la transmission des entreprises. C'est un problème vital que pose Godin et qui est très largement ignoré ou méprisé par l'économie sociale comme nous le verrons plus loin (cf. ci-dessous partie « Godin, la mutualité et l'économie sociale »).

Récapitulatif : les statuts au Familistère

Statut	Protection sociale	Capital	Travail	Talents
Auxiliaires	Oui	Non	Non	Non
Participants	Oui	Non	Coef. 1	Oui
Sociétaires	Oui	Oui	Coef. 1.5	Oui
Associés	Oui	Oui	Coef. 2	Oui
Intéressés	Oui	Oui	Non	Non

Les principales critiques faites à cette organisation assez hiérarchique sont de deux ordres : l'inégalité entre les statuts et la sévérité du règlement. Les inégalités sont justifiées par Godin par le fait qu'on ne naît pas familistérien, mais qu'on le devient, si toutefois on le souhaite : on peut très bien vouloir être ouvrier à l'usine parce que les salaires y sont élevés et qu'il y a une protection sociale n'existant nulle part ailleurs, et ne pas vouloir autre chose. Ce souhait est même de loin le plus répandu. Les associés dirigent une entreprise industrielle, ce qui nécessite des compétences, donc un apprentissage. Vouloir se former est une condition *sine qua non* de l'accès au statut d'associé : « C'est parce que la raison, la justice, l'intérêt commun veulent que la direction d'une société soit confiée aux membres les plus capables, que nos statuts font une obligation à chacun de posséder un certain degré d'instruction pour arriver au premier rang, c'est-à-dire à la catégorie des associés [...]. Le travailleur ignorant, quelque bonne que soit sa

Le Familistère de Guise et son fondateur

conduite, quelque sûr que soit son jugement, est toujours placé dans une condition d'infériorité au point de vue des services qu'il peut rendre, si vous le comparez avec l'homme instruit. Nommé dans un conseil, l'illettré ne peut par lui-même prendre connaissance d'aucun document ; il ne peut point exercer de contrôle ; il est obligé de s'en rapporter à autrui ; jugez vous-mêmes combien une telle position offre d'embarras, et combien l'individu qui se trouve dans cette situation est propre à concourir à la direction des choses. » (Conférence du 2 juin 1881, *Le Devoir*, t. V, p. 386)

Godin a commenté ailleurs les critiques relatives à la sévérité des statuts. S'adressant à des critiques américains ayant lu ses statuts, il écrit à Marie Howland :

Si les personnes qui trouvent ces règles trop sévères, se font contrairement à ce que j'en pense, un idéal d'organisation sociale dans lequel elles veulent faire l'abandon de leur fortune aux ouvriers, comme j'ai fait de la mienne, mais en la laissant à la souveraine et libre disposition de chacun, que ces personnes réalisent leur idéal. Si elles arrivent à fonder quelque chose, je traverserai l'Atlantique pour aller à leur école ; mais elles ne feront rien. J'ai dit qu'elles n'abandonneront pas leur fortune, car je crains bien que cette sévérité redoutée des règles que j'ai posées ne soit ce qui dérive de la loi du dévouement aux autres que l'Association par son caractère montre comme devoir à tous. Hélas ! Je le crains bien, car la sévérité dans un autre sens ne paraîtra pas de longtemps assez grande à ceux qui possèdent la richesse pour qu'ils se fassent mes imitateurs. Mais laissons faire la critique. Je n'ai pas la prétention que « Mutualité sociale » doive servir de base à une société d'anges : certainement une humanité parfaite saura mieux faire.

(Lettre du 15 mars 1882 à Marie Howland, *in* Delabre et Gautier, 1983, p. 263)

Godin, inventeur de l'économie sociale

Il est indéniable d'une part que Godin a éprouvé les plus grandes difficultés à convaincre les ouvriers de participer et de s'associer, d'autre part que les statuts ont été la première condition de la durabilité de l'association, même si, comme nous le verrons, la hiérarchie instaurée s'avèrera plus tard à la fois un atout et une difficulté.

La répartition du pouvoir

L'assemblée générale des associés

Seuls les associés sont membres de l'assemblée générale. Seuls les associés représentent l'association. Les autres membres, participants, sociétaires et intéressés, acceptent donc d'être représentés par les associés, à travers l'assemblée générale et le conseil de gérance. L'assemblée générale a pour mission de veiller à tous les intérêts de l'association. Elle nomme les trois membres électifs du conseil de gérance. Elle élit le conseil de surveillance. Elle nomme les nouveaux associés. Elle sanctionne les modifications réglementaires, juge l'opportunité d'augmenter le capital social, approuve les rapports du conseil de gérance, du conseil de surveillance et de l'administrateur gérant, donne un avis sur tout ce qui est porté à l'ordre du jour. Cet ordre du jour est arrêté par l'administrateur gérant avec l'avis du conseil de gérance. Le bureau de l'assemblée générale est composé des membres du conseil de gérance.

L'assemblée générale est certes souveraine, mais dans les limites que lui fixent l'administrateur gérant et le conseil de gérance. La hiérarchie observée dans la composition de l'association se poursuit donc au-delà de l'assemblée. Elle témoigne que Godin croit que la démocratie ne peut fonctionner que si elle est conquise et fortement institutionnalisée. La perspective éducative est plus importante pour lui que la perspective organisationnelle. Ce n'est pas la démocratie qu'il faut établir, c'est l'éducation des hommes qu'il faut promouvoir. Il n'y a donc pas de modèle organisationnel fétiche. La coopération est préférée comme outil organisationnel. On note que cette hiérarchie définit un cursus coopératif dans lequel on avance :

Le Familistère de Guise et son fondateur

auxiliaire, participant, sociétaire, associé, membre d'un conseil, administrateur gérant, intéressé ; avec la possibilité d'arrêter à chaque niveau selon sa volonté et son investissement. Cette structuration permet donc également d'intégrer chacun, y compris ceux qui ne souhaitent pas s'investir. Mais pour ceux qui le souhaitent, l'entreprise ne peut réussir que si les associés sont en capacité d'exercer leur pouvoir et la prise de risque.

La hiérarchie observée dans l'administration permet enfin une forme d'apprentissage peu souvent soulignée : l'apprentissage par l'expérience et par l'imitation. Combien de modèles, de leaders, de personnes exceptionnelles ont permis à de plus jeunes de s'identifier, d'apprendre et de progresser au sein du Familistère. Avec, à la clef, une reconnaissance statutaire offrant des avantages certains.

Le conseil de gérance

Le conseil de gérance est le véritable lieu d'animation et de pouvoir de l'association. Il se réunit sans convocation une fois par mois, et sur convocation de l'administrateur gérant en cas de besoin. Il décide les admissions au titre de sociétaire ou de participant, les admissions dans les logements du Familistère, les propositions de remboursement de titres d'épargne, les subventions aux assurances mutuelles, les dépenses des institutions de l'enfance, le choix des élèves à préparer pour les Grandes Écoles de l'État, les exclusions de la société. Il donne un avis sur les congés, retraites, dépenses d'entretien, bref, sur toutes les affaires générales de l'association. Il peut selon la nature de ces affaires se constituer soit en conseil d'industrie, soit en conseil du Familistère, pour examiner les affaires concernant l'industrie ou les services locatifs et commerciaux du Familistère.

Il est composé de l'administrateur gérant, de trois associés élus pour trois ans par tous les associés, au bulletin secret ; dix directeurs ou chefs de services, membres de droit du fait de leur fonction et, de façon variable de 1 à 3 personnes remplissant des fonctions dont l'importance est jugée nécessaire à la bonne administration de l'as-

Godin, inventeur de l'économie sociale

sociation. Le conseil comprend ainsi entre 13 et 17 membres. Chaque conseiller de gérance reçoit en plus de sa part comme associé, une rétribution de 1 % sur les dividendes.

Le conseil de surveillance

La loi sur les sociétés en commandite simple n'inclut pas de conseil de surveillance. Au Familistère, le conseil de surveillance est chargé de veiller à l'exécution des statuts, de s'assurer de la bonne tenue des écritures, de vérifier les comptes et bilans soumis par l'administrateur à l'assemblée générale des associés. Il rédige un rapport qu'il soumet à l'assemblée générale. Le conseil de surveillance est composé de trois membres, nommés « commissaires rapporteurs », élus par l'assemblée générale au bulletin secret.

L'administrateur gérant

L'administrateur gérant a des pouvoirs très étendus. Il est le seul à représenter la société vis-à-vis des tiers. Il nomme et révoque les employés et veille à l'application des statuts. Les avis de l'assemblée générale et du conseil de gérance sont obligatoires pour tout ce qui touche les mesures d'ordre intérieur. Pour les autres cas, et particulièrement ceux concernant ses actions vis-à-vis des tiers, l'administrateur gérant agit librement, sous sa responsabilité personnelle. Il délègue aux membres du conseil de gérance une partie de ses attributions, notamment la signature de sa correspondance ou actes.

Il touche, en dehors de son salaire, une part de 4 % des dividendes. Il est élu par l'assemblée générale parmi les membres du conseil de gérance, sans limitation de durée. Il peut être révoqué par l'assemblée générale sur proposition du conseil de surveillance, dans quelques cas bien déterminés. Il peut démissionner.

L'administrateur gérant est également, et peut-être surtout, une personnalité qui est capable de réunir les membres du Familistère, de maintenir la concorde. Il a une action morale considérable.

L'administrateur gérant, même après le décès de Godin, est toujours une personnalité essentielle et incontestable. À la tête du

Le Familistère de Guise et son fondateur

Familistère, l'administrateur gérant doit allier des qualités de « cœur et de caractère » (*Notice...*, 1926, p. 18). Il constitue un exemple. Ainsi, le même principe de progression des hommes concerne également, en premier lieu même, l'administrateur gérant.

La répartition des bénéfices annuels

La répartition de l'excédent se divise en quatre ensembles : la mutualité et l'éducation ; le fonds de réserve ; la rémunération du capital et du travail ; la rémunération des capacités.

Le premier ensemble est prioritaire et considéré comme incompressible : on y trouve les amortissements, la mutualité sociale (pensions, subsistance, maladies, pharmacie), l'instruction et l'éducation. Il existe par ailleurs deux autres assurances mutuelles, entre les travailleurs d'une part et entre les dames du Familistère d'autre part, qui sont financées par les cotisations des intéressé(e)s et par l'association du Familistère.

Les frais d'instruction et d'éducation concernent les crèches, écoles maternelles et primaires, ainsi que les cours proposés hors temps scolaire : solfège, instruments de musique, Société de musique (créée en 1859), Société des archers (créée en 1869), Société de gymnastique, bibliothèque, corps de sapeurs-pompiers, et plus tard cours techniques le soir à destination des apprentis, des jeunes et de toute personne qui le souhaite.

Ce qui reste, le dividende, va au fonds de réserve (25 %), au capital et au travail (50 %) et aux capacités (25 %). Le *salaire* du capital est limité à un maximum de 5 % du capital. Les dividendes du capital sont versés en titres d'épargne. La rémunération des capacités est divisée comme suit : 4 % à l'administrateur gérant, 1 % par membre du conseil de gérance (maximum 16 %), au conseil de surveillance (2 %), à la disposition du conseil de gérance pour être réparti aux employés et ouvriers qui se sont distingués (2 %), à la préparation

Godin, inventeur de l'économie sociale

des jeunes du Familistère pour être admis dans les grandes écoles et au paiement des frais d'études (1 %).

Cette répartition témoigne de l'importance accordée à la sécurité, que procure la mutualité sociale, et à l'éducation, considérées l'une et l'autre comme des priorités absolues. Ces choix se reflètent aussi au niveau des conditions de travail : dès lors que le bien-être est recherché, un travail pénible ou dangereux serait contradictoire avec un investissement dans la mutualité de santé, ne serait-ce que parce qu'il entraînerait des frais de maladies. Une grande attention est ainsi portée à l'hygiène et la sécurité. La piscine chauffée est à disposition du personnel. On lit dans le document du Familistère de 1926 que dans les ateliers de polissage, d'ébarbage et d'émaillerie sont placés des aspirateurs de poussières. Les ouvriers ne travaillent pas plus de quinze jours consécutifs à l'émaillerie, séparés par des périodes d'un mois dans un autre atelier. Des lavabos sont placés à proximité des fours ; près de l'émaillerie, on trouve également « des cabines de douche et des salles de bains avec double baignoire par salle pour bains sulfureux et bains de lavage » (*Notice...*, 1926, p. 35).

80 ans sans Godin

Le Familistère a vécu un siècle environ. C'est beaucoup pour une organisation aussi originale. Qu'est-ce qui lui a permis de vivre durant 80 ans après le décès de son fondateur ? Le Familistère a fini par disparaître en 1968. Pourquoi ?

Commençons par cette seconde question. La disparition du Familistère résulte de la conjonction d'une cause interne et d'une causes externe : le Familistère a continué de vivre sur les bases statutaires que Godin lui donne en 1880 mais il perd progressivement sa maîtrise de la production industrielle. Cette disjonction entre l'association et l'usine est fatale au moment où la concurrence s'exacerbe.

Le Familistère de Guise et son fondateur

Les limites de l'organisation familistérienne

L'évolution statutaire interne est rapide même s'il faut attendre de nombreuses années avant que toutes ses conséquences prennent effet. Dès le 18 novembre 1888, année même de la mort du fondateur, le conseil de gérance décide de réduire les écarts de répartitions des bénéfices entre participants sociétaires et associés. Le taux de participation aux bénéfices des participants ayant 20 ans d'ancienneté est augmenté de 50 %.

Le calcul de la retraite va être uniformisé et uniquement fondé sur l'ancienneté. Ces mesures vont certes vers une réduction des écarts, mais réduisent d'autant la valeur du mérite. Ce qui n'est pas sans conséquences. En 1890, l'assemblée générale ramène la durée du mandat de gérant à 1 an au lieu de 3, et retient l'ancienneté comme seul critère d'élection. « Le passage aux Conseils qui, dans la pensée du fondateur devait être une participation directe des associés à la gestion se transformera rapidement en une simple indemnité de fin de carrière. » (Rabaux, R., 1978, p. 151) Peu à peu le conseil va ainsi perdre sa compétence technique, gestionnaire et organisationnelle, ce qui va contribuer à isoler l'administrateur dans sa mission de chef d'entreprise. Cet isolement sera durement ressenti dans le cadre de l'essor de la lutte des classes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Le guesdisme, courant hérité de Marx le plus engagé dans la lutte des classes « sans compromis » et, conséquemment, le plus hostile aux coopératives, progresse dans la conscience ouvrière spécialement dans le Nord de la France. À Guise, il est difficile de rejeter totalement l'association familistérienne et R. Rabaux souligne que les guesdistes locaux ne sont pas nécessairement hostiles à l'association. En revanche, ils s'opposent systématiquement à l'administrateur gérant et à la direction. Les associés sont ainsi ménagés, ne serait-ce qu'en raison de leur composition mélangeant les classes sociales.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Cette situation va évoluer après la première guerre. La composition professionnelle des associés change : dès l'entre-deux-guerres, les associés sont d'autant plus nombreux dans une classe professionnelle que celle-ci est élevée : Jean-Luc Pinol relève qu'en 1926, 20 % des ouvriers de fonderie sont associés, 37 % des mouleurs (qui constituent les travaux les plus pénibles), 48 % des autres métiers manuels, 73 % des ajusteurs et mécaniciens, 90 % des employés et des membres de l'encadrement et de la direction (d'après Pinol, J.-L., *in* Paquot, T., 1982, pp. 81-103). Parallèlement, les ouvriers éprouvent de plus en plus de mal à accéder aux logements. Les enfants des associés sont prioritaires, et l'on ne construit plus de nouveaux bâtiments. Le nombre d'associés stagne et leur âge moyen augmente. Il faudra attendre les années 1950 et le décès des plus anciens pour que le Familistère, à nouveau, accueille en nombre de nouveaux membres. Cette limitation de l'accès au Familistère est évidemment un problème. Mais elle en pose un autre plus difficile encore à travers l'absence de création d'autres familistères. Si les dysfonctionnements de l'organisation familistérienne qui viennent d'être soulignés peuvent sans doute être évités par des réformes internes, la question de la reproduction du Familistère paraît autrement plus complexe... et essentielle. En effet, en tant qu'elle ambitionne de résoudre la question sociale et économique, l'expérience familistérienne ne peut être considérée comme une réussite aboutie qu'à condition qu'elle soit répétée. Le Familistère a sans aucun doute inspiré nombre de coopérateurs et autres utopistes. Mais aucune expérience revendiquant une filiation directe avec le Familistère de Godin n'a encore connu une postérité comparable à celle du modèle guisard. Avis aux utopistes du XXI^e siècle !

On cite parfois comme autre facteur de crise l'augmentation des écarts entre les salaires des directeurs et employés et ceux des ouvriers³. Mais cet argument est à prendre avec prudence : l'écart se

3. L'écart entre le salaire du directeur et des ouvriers est environ de 1 à 14 en 1968. Livache, E., *Le Familistère Godin : les vices de la vertu*, p. 152, cité par Pinol, J.-L., *in* Paquot, T., 1982.

Le Familistère de Guise et son fondateur

creuse comme dans toutes les entreprises, y compris les coopératives et les mutuelles. Et il se creuse essentiellement parce que les entreprises de l'économie sociale ne trouvent pas d'autres solutions que de bien payer les cadres compétents, qu'il est nécessaire d'avoir et de conserver pour assurer le développement et souvent la survie de l'entreprise. Mais il est vrai aussi que l'augmentation des écarts de salaires constitue un problème pour ces entreprises, et pour le Familistère également, au regard de leurs valeurs. On peut donc affirmer que le creusement des écarts de salaires contribue à banaliser le Familistère et peut donc avoir des conséquences néfastes sur la relation entre les dirigeants et les ouvriers. Mais surtout le nombre des employés et directeurs croît beaucoup plus que le nombre d'ouvriers : la profusion des directeurs est considérée comme l'une des causes probables de la chute de l'entreprise⁴. Cette tertiairisation, qui pèse sur la rentabilité, oriente également la gestion : elle contribue à écarter les ouvriers du conseil de gérance. Des grèves opposant les ouvriers et l'administrateur gérant éclatent après la Seconde Guerre mondiale, mais les associés ne s'en mêlent pas. Par contre, ceux-ci ont leurs propres revendications et c'est à l'occasion d'une revendication des associés que le Familistère connaîtra l'une de ses crises les plus importantes : le 9 novembre 1954, les gérants demandent à l'administrateur gérant une modification des statuts afin que les bénéfices versés aux membres du conseil de gérance ne puissent pas être inférieurs au salaire annuel d'un chef d'équipe⁵. L'administrateur gérant qui démissionnera suite au conflit que cette demande suscite, refuse. Il défend d'abord un argument de droit avant de rappeler « le caractère hypothétique des bénéfices » que « personne ne peut [...] garantir ». (C'est d'ailleurs précisément parce que les bénéfices baissent que les associés gérants revendiquent.) Cet épisode de la vie du Familistère révèle également que les gérants ne participent plus à la direction de l'entreprise : « L'hostilité des associés était motivée par

4. *Le Monde*, du 5 mai 1970, Supplément au n° 7870, cité par Pinol, J.-L., in Paquot, T., 1982.

5. Document dactylographié, 3 novembre 1954, Archives de la Société coopérative du Familistère, Dossier 35, doc. C812, Musée de Guise, cité par Rabaux, R., 1978.

Godin, inventeur de l'économie sociale

le désir d'accroître ou de conforter des privilèges dont ils faisaient déjà un usage abusif ou détourné de leur sens initial. » (Rabaux, R., 1978, p. 159) L'administrateur gérant est ainsi doublement isolé : des associés, mais aussi des ouvriers non associés qui s'opposent à lui dans le cadre classique de la lutte des classes. Il manque ce lieu de participation des salariés, d'expression et de récompense des talents qu'était le conseil de gérance. Quant au conseil de surveillance, dont le rôle aurait dû être de réagir, Rabaux souligne qu'il fut inefficace dès la fin du XIX^e siècle (*idem*, p. 151).

Le départ de René Rabaux est, rétrospectivement en tout cas, un tournant. Administrateur gérant depuis 1933 et ayant succédé à Victor Colin, René Rabaux était, on s'en doute, largement respecté. Chacun louait sa compétence industrielle, sa connaissance des statuts, sa compréhension intime de la pensée du fondateur et son dévouement sans borne à l'association. Il était aussi par les liens intimes qui unissaient sa famille à celle du fondateur, le successeur légitime de Godin. Ce jour-là, les associés ont cru pouvoir écrire leur histoire sans entendre la proposition de Godin que Rabaux avait choisi de mettre en exergue : « J'ai fondé le Familistère pour l'association fraternelle. » (*idem*, p. 156) Lorsqu'en 1968 la concurrence européenne s'intensifia, les associés seront acculés à la vente. L'entreprise Le Creuset récupère l'usine et revend les appartements du Familistère... aux anciens associés.

Administrateurs gérants du Familistère de Guise

Jean-Baptiste André Godin	1880-1888
Marie Godin née Moret	1888 (février-juillet)
François Dequenne	1888-1897
Louis Victor Colin	1897-1932
René Rabaux	1933-1954
Raymond Anstell	1954-1968

Le Familistère de Guise et son fondateur

Les raisons de la durée

Mais cette histoire s'écrit en un siècle. Un siècle au cours duquel toutes les grandes entreprises d'économie sociale ont connu des transformations profondes ou ont disparu, comme les autres formes d'entreprise. La durée du Familistère nécessite une explication originale en raison de la spécificité de son organisation : association intégratrice, marginale dans ses fonctionnements, le Familistère est un très rare cas d'organisation alternative durable. Si en fin de compte l'association du Familistère s'est maintenue si longtemps sans trop se banaliser, c'est-à-dire en gardant l'essentiel de ses caractères spécifiques, c'est par la vertu de l'articulation de deux facteurs : le charisme du fondateur et la création de règles juridiques fortes. La création d'une organisation d'économie sociale est fréquemment le lieu de confrontation entre une légitimité charismatique et une légitimité associative ou coopérative d'inspiration égalitaire. Le Familistère Godin n'était pas un lieu d'expression égalitaire pour tous ses membres. Il existait une hiérarchie liée au mérite et à la tête un administrateur gérant disposant de forts pouvoirs... et héritant de Godin. L'administrateur poursuit l'œuvre et le respect des familistériens pour le fondateur et son représentant était encore très fort un siècle après la fondation. C'est pourquoi d'ailleurs le départ de Rabaux en 1955 fut un tournant.

L'organisation coopérative du Familistère ne s'oppose pas aux charismes des leaders. Cette forme d'organisation originale, qui vaudra à Godin d'être détracté par nombre de penseurs plus ou moins dogmatiques du mouvement coopératif, ou extérieur au mouvement coopératif, ajoute aux valeurs historiques de la coopération et de l'économie sociale (volontariat, égalité, solidarité et autonomie) une cinquième valeur sans laquelle les autres perdent leur raison d'être : l'éducation des hommes considérée comme moyen de leur émancipation. Les principes qui prévalent à l'organisation coopérative n'ont de sens que s'ils sont au service de l'émancipation humaine. Cette limite est facile à percevoir : ainsi une majorité de

Godin, inventeur de l'économie sociale

membres égaux en droit et solidaires entre eux, peuvent prendre librement et démocratiquement des décisions qui vont à l'encontre du bien-être de l'humanité. Dans certains cas, la révolte contre une majorité est moralement nécessaire si elle défend les valeurs communes à l'humanité : la nécessité de l'organisation ne doit jamais faire perdre de vue la finalité de l'action collective. Cette leçon que Godin n'a cessé de répéter a été retenue par les familistériens. Or, la relation charismatique au sein du Familistère est un moyen d'apprentissage pour les coopérateurs. La hiérarchie instaurée par Godin incite chacun à se former ; comme l'on sait, l'éducation à l'extérieur de l'école, et d'un point de vue historique l'ensemble de l'éducation jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, s'effectue par l'exemple : l'imitation du maître constitue la principale forme de l'apprentissage. Au-delà du maître, l'aîné qui montre la voie, l'ami qui conseille, l'ouvrier qui explique son métier, le musicien ou le sportif qui indique une technique, une discipline, tous entretiennent une relation de type charismatique. Ces échanges réciproques entre habitants travailleurs inégaux en savoirs et en capacités constituaient le cœur de la vie familistérienne. Godin avait donné des cadres à ces formes d'expression et des statuts à ceux qui les animaient. C'est cette combinaison savante qui a assuré la durée du Familistère et de la culture familistérienne.

La vie au Familistère

Juger la vie au Familistère

Il est difficile de ne pas formuler des jugements de valeur sur le Familistère lorsqu'on le visite. Et quand les points de vue sont échangés, ils convergent rarement : les appréciations soulignant le génial, le monumental, le magnifique côtoient les critiques sur les contraintes, l'ordre moral, voire l'impression d'emprisonnement. Le Familistère est un formidable révélateur de nos représentations, de nos rêves, de nos craintes, mais aussi de nos préjugés, tant il nous

Le Familistère de Guise et son fondateur

est difficile de nous détacher des valeurs qui sous-tendent notre jugement. Comme bien d'autres lieux extraordinaires, il ne laisse pas indifférent.

Le sociologue peut en effet dénoncer l'aspect autoritaire, voire totalitaire, de l'institution familistérienne, qui tend à subordonner aux mêmes règles l'ensemble des espaces de vie, travail, vie sociale, habitat, école. Cette critique, qui n'est bien entendu pas infondée, rencontre cependant des limites. La réglementation était en effet loin d'être identique dans toutes les sphères de la vie, en raison des contraintes imposées par les activités elles-mêmes : l'usine, les métiers, le théâtre, l'école, le jardinage, les différentes associations – mutualistes, musicales, sportives... – la vie familiale, avaient leur propre dynamique. En même temps, il faut reconnaître la prégnance d'un ordre particulier, inspiré d'un ensemble de valeurs constituant une véritable culture. Mais comment se saisir de cette culture familistérienne ? Comment la comprendre alors que la hiérarchie de ses valeurs va à l'encontre de celle que, de gré ou de force, nous acceptons chaque jour, véhiculée par les médias mais également portée en partie au moins par les principaux courants de la sociologie et de l'économie contemporaines. Une tradition sociologique aujourd'hui à l'honneur revendique toutefois la responsabilité et la rationalité de l'acteur. Plutôt que de juger, au terme d'une journée de visite ou de quelques lectures, une expérience partagée de façon volontaire par des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants durant toute leur vie, nous proposons de lire le jugement de ceux-ci.

Le Familistère, un lieu où l'on vit bien

Les familistériens sont très critiques lorsqu'ils évoquent le mode de vie actuel : faiblesse de la communication entre voisins, quasi-ignorance de l'entraide spontanée, égoïsme forcené, repli sur soi, isolement de la famille et des individus. À l'inverse de ce mode de vie, les témoignages des familistériens expriment de façon unanime la qualité de vie du Familistère. On y vivait bien et on y vivait autrement.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Peut-être en premier lieu le Familistère est beau : « Le soir, quand la nuit tombait, les doubles rideaux colorés teintaient les fenêtres de plusieurs couleurs. Le Familistère était illuminé. C'était vivant. » (Fernand Patte, entretien du 11 décembre 2006)

Question inévitable : le Familistère est-il un lieu bruyant ? « À 10 heures du soir on prenait soin de ne plus faire de bruit. On chaussait des chaussons à « semelles sans bruit. » (Jean Baudaux, 2001, p. 52) Mais en journée, et plus encore en début de soirée, les cours et balcons sont animés. « On partageait le balcon, on s'installait et on discutait là ; on sortait les instruments de musique ; et il y avait toujours du café de prêt. » (Fernand Patte, entretien du 11 décembre 2006)

La vie sociale des familistériens était différente de la vie sociale à l'extérieur parce que leur éducation était différente de celle qui prévalait à l'extérieur. Mais cette acceptation des contraintes se vivait bien, car celles-ci étaient également libératrices : un confort inégalable, le calme des appartements, la confiance entre familistériens, l'entraide, les projets, les activités musicales ou théâtrales partagées, etc. « On a vécu quelque chose d'exceptionnel, quelque chose d'extraordinaire. » (Baudaux, J., 2001, pp. 46-47) ; à propos de l'école mixte : un « souvenir inoubliable » (p. 47) ; Fernand Patte : « C'était formidable ! »

Pour aller à l'école, « on se rassemblait dans la cour du central, le premier de chaque classe en tête et on traversait la place en chantant *l'Arlésienne* : « De bon matin, j'ai vu passer le train... ». On allait à l'école en chantant. Comme me le disait un petit garçon lors d'une visite du Familistère : maintenant, on y va en voiture ! » (Fernand Patte, entretien du 11 décembre 2006) Quelles étaient les principales disciplines de l'école élémentaire ? « On faisait le programme officiel bien sûr, mais je me souviens de la lecture, l'écriture, le théâtre, le chant. Le jeudi matin nous faisons des activités : couture, tricot, canevass pour les filles, modelage et dessins pour les garçons. Au printemps, on montait au « jardin d'en haut » ; il y avait trois jardiniers au

Le Familistère de Guise et son fondateur

Familistère. On avait des petits carrés qu'on plantait par classe. On apprenait le jardin, les plantes, le respect des fleurs et des oiseaux. »
« Bien sûr, tous les enfants apprenaient à nager à la piscine du Familistère avec l'école. Il y avait des jours pour les garçons, des jours pour les filles. De même qu'à l'école il y avait un côté pour les garçons, un côté pour les filles. Mais avant que l'Éducation nationale ne l'exige, les garçons et les filles se plaçaient librement dans les classes. Le sol de la piscine était réglable en hauteur, et s'adaptait selon la taille des enfants. C'était un plancher de bois à claire voie qui s'accrochait sur les bords du bassin, comme ça, les enfants avaient toujours pied. »

L'éducation familistérienne était reconnue. « Je me souviens que pendant la guerre, le théâtre et l'école étant occupés par les Allemands, nous avons été placés dans les écoles de la ville. Pendant une récréation où j'avais dû me faire remarquer, le directeur prend son sifflet et souffle. Tout le monde s'immobilise bien sûr. Il me fait venir jusqu'à lui et me dit : "N'oublie jamais que tu viens de l'école du Familistère." Nous devons montrer l'exemple. »

Outre que les classes ne sont pas surchargées, « nous étions 20 à 25 par classe à une époque où la moyenne était entre 35 et 40 », l'école et la vie au Familistère étaient intimement liées : l'école se prolongeait au théâtre et à la bibliothèque, et au-delà dans une vie associative particulièrement riche : société théâtrale, chorales, fanfares, arbalétriers, tir à l'arc, gym (La Pacifique), Société colombophile, horticulture, jardinage, pêche à la ligne, promenades en barque sur l'Oise... Ces activités sont exercées en différents lieux plusieurs fois par semaine (trois fois chacune en général), si bien que la population peut venir écouter la répétition de la chorale ou regarder une troupe d'enfants jouer au théâtre. Et bien sûr, les fêtes. Les fêtes du Familistère sont somptueuses et rythment la vie du lieu : les deux principales sont la fête du Travail et la fête de l'Enfance. Elles comportent une phase officielle, où l'on honore le travail ou l'éducation, et un grand bal nocturne.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Les week-ends étaient très animés et les gens de la ville venaient se distraire au Familistère. « Nous, les musiciens, jouions le dimanche, au bal qui se tenait sur le kiosque. Les marronniers étaient illuminés. Par mauvais temps on se repliait dans la cour de l'aile droite. De mon temps, nous étions 120 exécutants. À la buvette on buvait le picardon, vin cuit qu'on ne trouvait à Guise qu'au Familistère. C'était notre apéritif. » (Patte, G., *in* Agenda du conseil général de l'Aisne, 2003, p. 22) « Les jeux ne manquaient pas pour les enfants qui jouaient au casse-pot, aux clochettes, à la bougie, aux courses, etc. » (Fernand Patte, entretien du 11 décembre 2006).

Conclusion : Le Familistère et l'œuvre de Godin dans l'histoire

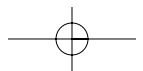
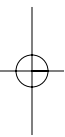
Comme nous le verrons plus loin, les visiteurs qui viennent découvrir pour une durée plus ou moins longue le Familistère à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e louent en très grande majorité non seulement le confort, mais aussi et surtout l'esprit de solidarité qui habite ces lieux. Il n'est pas question pour autant de dire que le Familistère n'a jamais été décrié, ni que tous les guisards, y compris ceux qui travaillaient à l'usine, souhaitaient y habiter. C'est tout à fait vrai. Mais il faut reconnaître que ceux qui ont choisi d'y vivre déclarent s'y trouver bien.

L'un des aspects les plus étonnants est d'ailleurs que les derniers habitants ont vécu sur le modèle transmis par les premiers habitants du Familistère : durant quatre générations, ils semblent ne pas avoir connu de conflit intergénérationnel, respectant les principes de vie collective proposés par le fondateur comme une tradition. Le Familistère communique avec l'extérieur à partir de sa propre culture, non comme semblable, ni même comme égal, car il n'offre pas un mode de vie comparable à ceux qu'on trouve à l'extérieur, que ce soit à la fin du XIX^e ou au cours du XX^e siècle. La production culturelle du Familistère est prégnante puisqu'on peut tout, ou presque, trouver sur place. Ne serait-ce que pour cette raison, le Familistère est

Le Familistère de Guise et son fondateur

considéré par cet extérieur comme étrange et inquiétant. Simultanément, ceux qui sont à son contact direct le jalourent. Et ils sont nombreux puisque les commerces, les activités, les fêtes, sont ouverts au public. Lorsque Godin construit le Familistère, son hypothèse, reprise de Fourier, est que les hommes changent lorsqu'on leur offre d'autres conditions de vie. L'offre d'habitat englobe elle-même des conditions à remplir : une éducation, des devoirs et des droits. Elle est assez originale pour provoquer une transformation du mode de vie et suffisamment attractive pour donner envie de s'engager dans cette transformation. En même temps, cette transformation, ce mode de vie sont-ils ceux que prévoyait Godin ? Pas tout à fait. Godin mène un combat permanent à la fois pour et contre les associés. Tous les administrateurs héritant de la charge de Godin ont à lutter, au service des associés, contre des tentations individualistes, catégorielles, corporatistes auxquelles ceux-ci cèdent – et parfois c'est la majorité d'entre eux.

Il faut donc considérer ce double aspect : une communauté unie et définissant une culture originale, globalement fraternelle, et pour ainsi dire, formant une sorte d'élite non bourgeoise, à la fois critiquée et jalourent ; et en même temps, une communauté qui, au fil des années, s'intègre de plus en plus dans la société, ne serait-ce que parce que le reste de la société accède à la sécurité sociale, qu'il obtient des conditions de travail meilleures, que le marché est plus ouvert et concurrentiel, que les niveaux d'éducation s'homogénéisent, que les marchandises se répandent, etc. La concomitance de ces deux aspects crée une tension qui touche l'économie familistérienne, et finalement la condamne, avant de toucher sa culture. Aujourd'hui, continuent de vivre en ces lieux une trentaine d'anciens familistériens qui ont connu cette vie et cette culture tout à fait originales. Il subsiste enfin cet impressionnant bâti dont l'architecture fonde la nature des liens sociaux et culturels de l'association familistérienne. Il reste enfin de nombreux ouvrages, discours, articles écrits par J.-B. A. Godin : une œuvre écrite, peu connue, qui mérite d'être découverte.



II

Le dépassement de Fourier

Ce chapitre vise à comprendre les relations entre l'œuvre de Fourier et celle de Godin. Je présenterai d'abord succinctement le phalanstère selon Fourier et ses fondements théoriques, ce qui permettra de sentir toute l'étrangeté, au moins apparente, de la pensée fouriériste (partie 1), avant de décrire les caractères essentiels de quelques fondations phalanstériennes qui ont été tentées en France et en Amérique du Nord (parties 2 et 3) et d'étudier les raisons des échecs de ces tentatives (partie 4). J'aborderai ensuite la pensée et l'action de Godin à travers une critique d'Oneida, communauté nord-américaine avec laquelle Godin correspond en 1874 et 1876 (partie 5). Sur le plan de la pensée, Godin se détache de Fourier dans sa conception de l'homme, qui rend nécessaire la définition d'une éthique (partie 6) et d'une morale sociale (partie 7). Il existe deux interprétations de la relation entre Godin et Fourier, celle de Charles Gide et celle d'Henri Desroche (partie 8). La critique de ces interprétations permet de considérer Godin comme un fondateur de l'économie sociale et non seulement comme un héritier, fût-il dissident, des utopistes sociaux (partie 9).

Godin, inventeur de l'économie sociale

Fourier : rendre le travail attrayant

L'œuvre de Fourier est multiforme et difficile d'accès, ne serait-ce qu'en raison de son écriture. Nous présentons ci-dessous les principes fouriéristes selon lesquels peut se fonder la société future et la description du phalanstère qui a inspiré tant de disciples.

Il ne suffit pas d'accéder au travail pour être heureux, prévient Fourier : encore faut-il que le travail soit attrayant et satisfaisant. « Aimez le travail, nous dit la morale : c'est un conseil ironique et ridicule. Qu'elle donne du travail à ceux qui en demande et qu'elle sache le rendre aimable ; car il est odieux en civilisation par l'insuffisance du salaire, l'inquiétude d'en manquer, l'injustice des maîtres, la tristesse des ateliers, la longue durée et l'uniformité des fonctions. »

Pour rendre le travail attrayant, Fourier affirme :

- 1) **Que chaque travailleur soit associé, rétribué par dividende et non par salaire ;**
- 2) **Que chacun, homme, femme ou enfant, soit rétribué en proportion de trois facultés : capital, travail et talent ;**
- 3) **Que les séances [c'est-à-dire activités] industrielles soient variées,**
- 4) **Qu'elles soient exercées avec des compagnies d'amis spontanément réunis, intrigués et stimulés par des rivalités très actives [ces groupes s'appellent des « séries passionnelles » ou « passionnées »] ;**
- 5) **Que les ateliers [...] présentent à l'ouvrier les appâts de l'élégance et de la propreté ;**
- 6) **Que la division du travail soit portée au suprême degré, afin d'affecter chaque sexe et chaque âge aux fonctions qui lui sont convenables ;**
- 7) **Que, dans cette distribution, chacun, homme, femme ou enfant, jouisse pleinement au droit du travail ou droit d'inter-**

Le dépassement de Fourier

venir dans tous les temps à telle branche de travail qui lui conviendra de choisir, sauf à justifier de probité et aptitude.

Les séries passionnées fondent l'exercice du travail. Elles sont formées de trois groupes, chacun formé de sept sectaires (membres). Les groupes rivalisent entre eux. « La série a besoin d'autant de discords que d'accords : il faut l'intriguer par une foule de prétentions contradictoires d'où naissent les liens cabalistiques et les ressorts d'émulation ; sans contrastes, on ne parviendrait pas à créer des liges et l'enthousiasme ; la série manquerait d'ardeur au travail, ses produits seraient médiocres en qualité et en quantité. » (Fourier, C., 1966 [1846], p.155) La série passionnelle est donc « incompatible avec l'égalité » comme avec la fraternité : « Un tel régime sera aussi loin de la fraternité que de l'égalité ; et pourtant c'est de ce mécanisme que naîtra la liberté sur-composée. » (Fourier, C., 1966 [1846], p.161)

Pour rendre ce travail attrayant, la série doit remplir trois conditions :

1) La compacité pour permettre la passion cabaliste.

La passion cabaliste, c'est le développement « du discord et l'émulation entre groupes contigus ». C'est la passion qui rend attrayante toute activité. Vendre du poisson n'a d'intérêt que si on est émulé par d'autres vendeurs, afin de faire mieux qu'eux. Mais la cabaliste suppose la proximité. Par exemple en culture, il faut que les variétés cultivées par les groupes contigus soient proches. « Sept groupes cultivant sept poires très différentes, comme Beuré blanc, Messire-Jean, Rousselet, Bezy, Martin-Sec, Perle Bon Chrétien, ne pourraient pas former une série passionnée. Ces groupes n'auraient ni sympathie, ni antipathie entre eux, ni rivalité, ni émulation faute de rapprochement, ou compacité, des espèces cultivées, comme seraient les trois Beurés blancs, gris et vert. La passion dite cabaliste n'aurait pas d'essor, et c'est l'une des trois conditions qui doivent diriger toute série passionnée. »

Godin, inventeur de l'économie sociale

2) Les courtes séances permettent la passion papillonne.

La passion papillonne, c'est la passion de changer de groupe au cours de la journée. Les plus longues séances sont bornées à deux heures. Sans cette disposition, un individu ne pourrait pas s'engager dans une trentaine de séries ; dès lors les accords de répartition et le mécanisme d'attraction industrielle seraient anéantis ; les longues séances entraveraient la passion dite papillonne, « manie de voltiger de plaisir en plaisir ».

3) L'exercice parcellaire, enfin, permet la passion composite.

La composite est la passion qui permet d'exceller dans la fonction. Si la culture de la Rose mousseuse fournit cinq à six fonctions différentes, le groupe gérant doit y affecter cinq à six sous-groupes, qui se partageront les fonctions, selon le goût de chacun. Le mode civilisé obligeant un homme à remplir toutes les fonctions d'un travail, entraverait le jeu de la passion dite composite ou exaltante.

Pour donner libre cours à toutes ses passions, chacun doit donc être membre de 30, 40 ou 50 séries passionnées. Celles-ci sont, selon Fourier, au nombre de 810 : « Les passions sont un orchestre à 1620 instruments. » (*idem*, p. 198) Les 810 passions étant représentées par autant de femmes que d'hommes, le phalanstère idéal comprend 1620 membres.

Dans ce mode d'organisation, toutes les passions se résolvent et s'équilibrent. La passion de la cupidité par exemple, qui ferait qu'un homme veuille ramener tout à son intérêt propre est limitée par l'ordre sociétaire : « Étant associé à une quarantaine de séries, chacun ne peut faire prévaloir seulement l'une d'entre elles. En étant cupide pour ses 40 séries, l'homme partage sa cupidité avec les compagnons de ces 40 séries ; il ne peut favoriser le maçon, le jardinier ou le charpentier s'il est lui-même les trois successivement ; s'il veut obtenir plus d'avantages sur son talent propre, son travail ou son capital, il sait que la passion, et donc la production, diminuera s'il crée un déséquilibre, ce qui réduira la production et son rapport

Le dépassement de Fourier

personnel. »

Les activités sont toutes rémunérées qu'elles soient considérées comme plaisir ou travail dans notre civilisation ; la pêche à la ligne, le soin des fleurs, l'art dramatique, le travail des vignes, la dégustation de volailles, la parfumerie...

Comme le travail est attrayant, on dort peu ; mais l'on fait cinq repas, la gastrosophie étant centrale au phalanstère.

Question cruciale : comment procède-t-on pour choisir ses activités ? Voici comment s'exerce ce choix au sein du phalanstère :

Chaque jour, on tient une séance de Bourse pour concerter les rassemblements des jours suivants. Chaque séance a lieu à la nuit tombante, quand chacun rentre au phalanstère. « La Bourse d'une phalange est bien plus animée et plus intriguée que celles de Londres ou Amsterdam, chaque individu étant obligé d'y négocier une foule de rendez-vous pour le lendemain et surlendemain, soit en affaires, soit en plaisirs ; on y concerte même les réunions gastronomiques et galantes, mais avant tout les réunions agricoles ou manufacturières. Chacun a pour le moins 20 séances à négocier, vu qu'on traite pour le lendemain et qu'on ébauche pour les jours suivants. En supposant 1 200 individus présents, et 20 séances à traiter par individu, il y a dans cette réunion 24 000 négociations à conclure, et chacune peut impliquer 20, 40, 100 individus qu'il faut consulter nominativement, mettre en lutte cabalistique [...].

Au centre de la salle sont placés, sur un local surélevé, le directeur et la directrice, et les secrétaires faisant face aux quatre divisions ; autour de la salle sont les bureaux de 24 négociateurs, 12 hommes et 12 femmes, gérant chacun les affaires de telles séries dont ils sont agents, et de telles phalanges voisines dont ils exercent le consulat. Chacun des secrétaires correspond avec 6 des 24 bureaux par des fils de fer dont les

Godin, inventeur de l'économie sociale

mouvements indiquent les demandes et décisions.

On négocie par signaux et sans bruit. Chaque négociateur déploie les écussons des groupes ou phalanges pour qui il traite, et certains signes convenus indiquent à quel degré en est le traité, si l'on a demi, ou tiers ou quart des adhésions.

La multitude se promène autour de la salle, et peut, en un tour ou deux, prendre part à vingt négociations, puisqu'il s'agit d'adhérer ou de refuser. Dorimon propose une assemblée des abeillistes pour demain à 10 heures. Les chefs de ce groupe ont pris l'initiative selon les formes usitées. Il s'agit de savoir si, sur 30 sectaires de l'abeille, on aura une majorité de 16 ; dans ce cas la séance est résolue : chacun des sectaires consentant tire sa cheville au tableau des abeillistes placé en avant du parquet de Dorimon. Celui-ci tient de même en étagage tous les écussons des groupes qui négocient. C'est un avertissement pour leurs sectaires dont on recueille au passage l'adhésion.

À l'autre côté de la salle, Araminte fait appel de rosistes, pour la même heure ; et comme beaucoup de rosistes enrôlés au bureau d'Araminte sont de la secte des abeillistes, le premier d'entre eux qui s'en aperçoit, met obstacle et avise Dorimon. Celui-ci transmet l'avis au directoire, qui met en échec Araminte et interrompt sa négociation. Les rosistes sont obligés de fixer quelque autre heure ; la rose n'étant que basse culture doit céder le pas à l'abeille qui est moyenne culture.

[...] Au sortir de la Bourse, chacun rapporte sur une carte la note des réunions auxquelles il a accepté séance pour les lendemain et surlendemain, et, à l'issue de la Bourse, les négociateurs et négociatrices rédigent avec les directoires un bulletin imprimé de l'état des négociations et tout ce qui a été arrêté ; le bulletin, imprimé l'instant d'après est envoyé aux cantons voisins par un chien qui le porte au cou.

[...] Tout ce négoce doit être conduit à contresens de celui de nos Bourses de commerce, où chacun ne s'attache qu'à déguiser sa pensée et lutter d'astuce, tandis que, dans les Bourses

Le dépassement de Fourier

d'harmonie, chacun ne désire que de manifester ses intentions et les faire connaître à toute l'assemblée.
(*Manuscrits* de Charles Fourier 1851, pp. 191-193)

En conclusion, la clef de l'harmonie, c'est l'utilisation des passions : « Ma théorie se borne à utiliser les passions [réprouvées] telles que la nature les donne, et sans y rien changer. C'est là tout le grimoire, tout le secret du calcul de l'attraction passionnée. » (Fourier, C., 1975, pp. 196-197)

Certes. Mais à ce point de la démonstration, le lecteur s'interroge sans doute : « Est-ce que ça marche ? » On ne s'étonnera pas que les disciples de Fourier se sont vite divisés entre ceux qui, après avoir tenté l'expérience, se sont dit qu'il valait mieux attendre, et ceux qui, soit n'avaient pas encore tenté l'expérience, soit ont considéré qu'ils n'avaient pas respecté les règles proposées par le maître pour conclure à l'impossibilité de la réalisation phalanstérienne, et donc, considérant que le rêve étant trop beau pour ne pas être vrai, se déclaraient prêts à recommencer.

Les deux courants du fouriérisme

Victor Considérant avait fondé en juin 1832 la revue *Le Phalanstère, journal pour la fondation d'une phalange agricole et manufacturière associée en travaux et en ménage*. La fondation du premier phalanstère annoncée par le titre de la revue démarre dès l'automne 1832, à Condé-sur-Vesgre, en région parisienne. Son échec, rapide – dès 1833 –, amène les disciples de Fourier à réfléchir sur la voie que doit suivre l'école sociétaire. Dès la mort de Fourier en 1837, deux courants se distinguent. Le courant orthodoxe, dirigé par Considérant, considère que la création d'une colonie sociétaire est trop précoce et qu'il faut donner la priorité à la propagation de la pensée de Fourier. Il fonde une seconde revue en 1836, *La Phalange*, et en 1840 la Société pour la propagation et la réalisation de la théorie de Fourier. Au contraire, le courant dissident, dit « courant des réalisateurs »

Godin, inventeur de l'économie sociale

(Gaumont, J., 1924, pp. 165-166) de Jean Czynski, fait de la fondation d'une colonie le premier objectif. Sans que les initiatives allant dans ce sens se coordonnent, des dizaines de créations phalanstériennes verront le jour en Europe et en Amérique du Nord.

Ces deux courants ne s'opposent pas sur tout, ils échangent entre eux et vont jusqu'à se soutenir : ce sont des réalisateurs qui sont les principaux bailleurs de fonds de la société de Victor Considérant, Arthur Young et Jean-Baptiste André Godin en tête. Young finance d'abord la tentative d'installation de Condé-sur-Vesgre. Lorsqu'il en constate l'échec, il s'engage auprès de Zoé Gatti à Cîteaux en 1841, pour fonder l'Association domestique agricole et industrielle de Cîteaux. Il continue cependant d'aider la société de Considérant, tout en lui demandant des comptes que Considérant omet souvent de lui rendre (Voet, T., 2001, p. 9). Au début des années 1850, c'est en constatant l'échec de Considérant au Texas que Godin cessera son soutien et décidera de fonder le Familistère.

Que reste-t-il du projet fouriériste dans les réalisations ?

Les réalisations d'inspiration fouriéristes sont nombreuses. On estime entre 25 et 30 le nombre de tentatives nord-américaines au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. La plupart, selon Charles Gide, ne seront que des « feux de paille » (Gide, C., 1927-28, p. 138). L'une cependant durera 13 ans : La Phalange de l'Amérique du Nord, créée par Brisbane en 1843. En réalité, elle ressemblait peu à une communauté : chacun y avait son logement, les repas étaient pris au restaurant avec une carte, chacun prenait des actions – rémunérées à hauteur de 5 à 6 %. Seul le travail était coopératif et s'inspirait de l'utopie fouriériste. Lorsque sa liquidation fut votée, les membres se répartirent le capital. On le voit, cette colonie fouriériste fut finalement plus coopérative que communautaire et en même temps, moins coopérative que les coopératives de production françaises.

Le dépassement de Fourier

L'essentiel des projets fouriéristes sont centrés sur l'agriculture, demandent à leurs membres de souscrire au capital, partagent le bénéfice, à hauteur de 5/12 pour le travail, 4/12 pour le capital et 3/12 pour le talent. Les sociétaires expérimentent fréquemment des idées nouvelles en matière de production agricole et tentent de mettre en œuvre une organisation du travail respectant l'exercice des passions cabalistes, papillonnes et composites. Comme l'indique Fourier, le travail passionné doit donner une meilleure efficacité et obtenir des résultats incomparables. Le lecteur a sans doute du mal à imaginer ce que peut signifier concrètement l'organisation fouriériste du travail. Voici un exemple qu'on peut lire dans le numéro du 8 janvier 1841 du *Spectateur*, censé décrire un travail de fauche : « M. Reverchon [qui viendra ensuite à Cîteaux, note de l'auteur], passionné depuis longtemps pour les théories fouriéristes avait [...] initié [...] une partie des cultivateurs de sa commune. Peu après, un illustre savant de Paris, grand pourfendeur des idées fouriéristes, vint explorer le département du Jura [...]. Reverchon donna le mot à ses phalanstériens novices, et fit prier le savant auprès de lui pour observer un phénomène agricole qu'il n'avait sans doute pas encore rencontré dans ses studieuses excursions. Il arrive, et M. Reverchon le conduit dans une prairie. Il y avait là une cinquantaine de faucheurs et de faucheuses bien vêtus, bien outillés, divisés en groupes et sous-groupes rivaux aussi, travaillant tous avec un ordre, un ensemble, une perfection et un enthousiasme qui frappèrent le savant du plus grand étonnement. Il y eut un moment suprême où les deux groupes opérèrent d'une façon si entraînante pour les spectateurs de la lutte émulative, que l'académicien ne fut plus maître de son émotion ; électrisé, emporté par la magie d'un exemple d'animation si extraordinaire, partageant la fougue irrésistible dont il était le témoin, il jette bas son habit, il s'empare d'une faux, il s'élance à la tête d'un des deux groupes, il concourt au meilleur travail, et l'on a soin de lui ménager un prix d'émulation. Il n'apprit que plus tard qu'il avait eu affaire à des fouriéristes ; il ne s'en vanta pas, en rentrant à Paris auprès de ses collègues de l'Institut. » (cité par Voet, T., 2001, p. 38)

Godin, inventeur de l'économie sociale

Tout y est : hommes et femmes, ordre, rivalité, émulation, enthousiasme... et efficacité ! Dans les expériences phalanstériennes, tout cela est censé se réaliser alors même que les phalanstériens n'exercent pas leur métier d'origine et entreprennent d'apprendre différents métiers agricoles ou, plus rarement, industriels. Le fait que les essais recrutent plutôt des non-agriculteurs aura généralement des conséquences néfastes. Néanmoins, les observateurs de la colonie de Cîteaux s'accordent sur l'intérêt et la qualité des plantations d'arbres fruitiers et de la fromagerie. Partout on donne des fêtes, on accueille bien les visiteurs à titre gratuit, tant que l'argent le permet. Enfin, l'attention à l'habitat est importante, même si le phalanstère ne sera jamais construit – bien entendu le Familistère en est la réplique la plus fidèle – : à Cîteaux, comme dans la majorité des lieux, le château, ou la ferme, est déjà construit.

De nombreux aspects de la théorie de Fourier sont abandonnés, à commencer par les fondements de la démarche : Fourier recommande de commencer par créer « une compagnie actionnaire ». Celle-ci devrait construire ensuite le phalanstère qui, enfin, accueillerait les phalanstériens. À Cîteaux, la compagnie d'actionnaires, prévue par les statuts de 1842, n'existera jamais. Le rôle de la femme ne sera pas celui dont rêvait Fourier : elle est généralement cantonnée dans les rôles que la société lui assigne à l'extérieur. La liberté sexuelle est totalement abandonnée et remplacée par l'unité familiale traditionnelle, sauf dans la colonie d'Oneida, qui, paradoxalement, sera la plus durable à l'exception de Guise. Le rôle de la femme sera généralement le même que dans la société, alors que Fourier affirmait que « les progrès sociaux et changements en période s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté, et les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du décroissement de la liberté des femmes » (Fourier, C., 1966 [1846], p. 195).

La taille voulue par Fourier n'est pas atteinte : ce sont de petites colonies qui s'installent. À Condé et à Cîteaux ils furent en moyenne une centaine avec un pic de 200. Mais surtout, la productivité n'est

Le dépassement de Fourier

pas au rendez-vous et les expérimentations ressemblent souvent à des tâtonnements dus à l'incompétence des membres. Ces difficultés sont constantes. À La Réunion (Texas), elles ont des conséquences dramatiques : la discorde entre les responsables suffit à causer la perte de la colonie. À Cîteaux, elles provoquent la faillite économique. La question du pouvoir n'est pas réglée : seul le pouvoir absolu du *régent* – qui finance l'ensemble de l'expérience – permet de s'en tirer. Mais ce pouvoir est lié à la possession du capital.

D'où vient l'échec des essais phalanstériens ?

En 1854, Godin écrit à Considérant qu'il le rejoindra dès que possible au Texas : « Je ferai alors le voyage au Texas pour juger par moi-même et savoir si je devrais faire mes adieux à cette Europe où l'activité de l'homme n'a pour résultat qu'un lucre sans but et, quelles que soient les difficultés de cette opération, je pourrai toujours, je crois, retourner au Texas avec au moins 300 000 francs. Je me mettrai immédiatement à l'œuvre pour installer mes ateliers de production. » Mais l'échec est tel que Godin n'aura pas besoin de se rendre au Texas. Il le découvre à travers les courriers de Considérant qu'il lit au siège de l'École sociétaire, rue de Beaune, lorsqu'il vient à Paris. Finalement, il perd dans l'affaire un tiers de sa fortune et décide dès lors de réaliser lui-même la colonie sociétaire.

Toutes les installations phalanstériennes, à l'exception du Familistère de Guise, ont plus ou moins échoué en quelques mois ou quelques années : « Les deux communautés installées au Brésil en 1841 ont disparu dès 1843 [...]. La plupart des 24 phalanstères apparus aux États-Unis entre 1842 et 1846 n'ont duré que quelques mois. Cinq ont survécu trois ans, et deux plus de cinq ans. » (Voet, T., 2001, p. 175) Voet résume les causes de ces échecs : « querelles intestines, production insuffisante, endettement, organisation inadaptée, manque d'esprit pratique de leurs dirigeants, démotivations de certains participants » (*ibidem*).

Godin, inventeur de l'économie sociale

La colonie de Cîteaux, comme les autres tentatives phalanstériennes, n'échappe pas à la faiblesse de la productivité du travail et des résultats économiques. Cet échec est plus souvent attribué à l'incompétence en matière d'agriculture des sociétaires qu'à l'organisation du travail elle-même. Dans un article paru dans la *Chronique de Bourgogne* le 3 septembre 1843, Pierre Joigneaux écrit : « Il fallait à M. Young des hommes rompus au travail des champs, il reçut des convois de citoyens qui ne savaient probablement ni comment on sème, ni comment vient le blé. » (*in Voet, T., 2001, annexes*) Le jugement de Godin sur La Réunion est du même ordre : un manque d'esprit pratique, d'organisation, de savoir-faire. Dans sa critique de l'expérience texane de 1853, Godin affirme : « L'école sociétaire a payé la faute de n'avoir pas assez tenu compte des faits. » (*Solutions sociales, 1871, p. 150*)

Après avoir financé diverses expériences de l'école sociétaire, dont celle menée par Considérant au Texas, Godin décide donc d'essayer par lui-même de réaliser le phalanstère. À ce moment, pour Godin, la norme ne peut être autre que celle fixée par Fourier. Il se doit de réussir et il ne le fera qu'en n'étant plus fouriériste, et en devenant coopérateur. Jules Prudhommeaux l'exprime dans sa thèse : « Dans l'autre camp, se donnent rendez-vous [...] tous ceux qui savent par l'expérience des vingt dernières années qu'un peu de bien réalisé vaut mieux que des montagnes d'utopies [...]. Les premiers, ils ont mis en branle dans notre pays ce magnifique mouvement coopératif qui compte aujourd'hui par millions ses adhérents et ses apôtres. En définitive, c'est bien dans le coopératisme que l'élite des anciennes écoles socialistes a trouvé son centre de ralliement. Pour venir à lui, on a vu un Beluze et même un Krolikowski abandonner la doctrine icarienne, un Leclair et un Godin se séparer de l'école sociétaire, un Standing, un Howarth, un Cooper et plusieurs autres Pionniers de Rochdale préférer aux décevantes promesses du communisme de Robert Owen et du socialisme agraire de Feargus O'Connor les humbles réalités de la boutique ouverte le 21 décembre 1844 dans la ruelle des Crapauds. » (*Prudhommeaux, J., 1977, p. 468*)

Le dépassement de Fourier

Selon le fondateur du Familistère, ce ne sont pas seulement les héritiers de Fourier qui se sont montrés inaptes : il y a dans le projet sociétaire une erreur de Fourier lui-même. Ce qui fait dire à Desroche que Godin, ce n'est pas le fouriérisme appliqué ou pratiqué, c'est le « fouriérisme dérivé » (Desroche, H., 1975).

La critique d'Oneida

Il faut considérer à part la communauté d'Oneida dans l'état de New York parce qu'elle est la seule communauté sexuelle importante d'inspiration fouriériste qui ait duré. La critique qu'en fait Godin permet de comprendre ce qui le sépare de Fourier. Godin écrit à Joseph Noyes le 22 août 1874 pour lui demander des informations sur la communauté d'Oneida. Comme le note Georgette Patte au moment où elle me transmet ces lettres : « la correspondance est sans doute de Marie Moret, J.-B. A. Godin avoue dans ce même courrier ne pas bien comprendre l'anglais » (Patte, G., lettre du 9 février 2000). Cette première lettre comprend en fait un véritable questionnaire sociologique de 28 questions regroupées en sept ensembles : administration de la communauté, production et travail, usage des produits et règles intérieures, relations affectives, éducation et famille, commerce extérieur, état général de la population. Il reçoit dans le courant du mois une réponse circonstanciée ainsi que des livres sur la communauté. Il s'écoule presque deux ans avant que Godin ne reprenne contact, « mon mandat de député [...] m'a enlevé les instants que j'aurais pu consacrer à l'étude de ces questions » (lettre du 9 juin 1876 à Frank Wayland Smith). Les « objections » qui lui font demander des éclaircissements dans la seconde lettre concernent « le mariage, les rapports de sexe et la famille ».

À Oneida, on considère que le mariage est « un égoïsme à deux. »⁶ Il s'agit donc pour la communauté de prendre en charge le devoir de procréation et spécialement de limiter les naissances. Ce que Joseph

Godin, inventeur de l'économie sociale

Noyes nomme la propagation scientifique. L'amour peut donc être soit social soit propagatif. En août 1874, il y a à Oneida 37 enfants de moins de 13 ans pour 233 adultes, soit une proportion de 1 pour 6. En comparaison, on trouve au Familistère 262 enfants de moins de 13 ans pour 534 adultes, soit 1 pour 2. Godin précise que cette proportion est proche de la moyenne nationale. Cette différence de taux fait dire à Godin que la propagation scientifique comporte une « grave erreur », puisqu'il y a décroissance de la population alors que la communauté d'Oneida ne se propose pas l'« extinction de la population ». Godin précise que pour que la population se maintienne, il faut que chaque couple ait quatre enfants : « Comme la moitié des naissances n'atteint pas l'âge de l'union sexuelle, il faut donc que chaque couple adulte reproduise quatre enfants au moins jusqu'au moment où l'on sera parvenu à diminuer la mortalité. »

Godin admet que le mariage et la famille sont en opposition avec l'amour du prochain et que « l'homme n'a pu s'élever complètement au respect qu'il doit à la vie humaine ; il a conservé, dans les relations amoureuses et dans les effets du mariage sur les enfants, les distinctions barbares des temps de l'esclavage et du servage. » Mais il considère que l'homme n'est maître ni de la vie, ni de la

6. Selon Fourier, comme le mariage est soumission, l'adultère est normal en civilisation. Dans un traité caché par les disciples et exhumé par Simone Debout en 1969, Fourier en décrit les plaisirs (lui qui était vieux garçon) et bâtit une hiérarchie du cocuage, qui comprend rien moins que 76 types de cocu : cocu en herbe ou anticipé, cocu présomptif, cocu imaginaire, cocu fanfaron, cocu argus ou cauteleux, cocu pur et simple, cocu fataliste, cocu condamné ou désigné, cocu irréprochable, cocu de prescription, cocu absorbé, cocu de santé, cocu régénérateur, cocu propagandiste, cocu sympathique, cocu tolérant ou débonnaire, cocu réciproque, cocu auxiliaire ou coadjuteur, cocu accélérateur, cocu traitable ou bénin, cocu optimiste, cocu converti ou ravisé, cocu fédéral, cocu transcendant ou de haute volée, cocu grandiose ou impassible, cocu déserteur ou scissionnaire, cocu de l'étrier ou prête-nom, cocu pouponné ou compensé, cocu ensorcelé ou à cataracte, cocu glaneur ou banal..., enragé, virtuose, d'urgence, escamoté, emplâtré, de miracle, préféré, etc. (Fourier, C., 1975)

Le dépassement de Fourier

mort. Il ne doit pas intervenir sur la procréation qui appartient à Dieu. « Le premier devoir de l'homme est de travailler au plus grand progrès et au plus grand développement possible de la vie humaine sur terre [...]. C'est par-dessus tout à la culture de l'homme que nous devons nous dévouer. » Comme toujours, Godin reste cependant très prudent : « Pardonnez [...] les erreurs d'interprétation que je puis commettre à l'égard des faits de votre communauté. Vous cherchez comme moi les voies du progrès social, je serais heureux si je contribuais à faire disparaître des vérités que vous travaillez à mettre en lumière, la moindre erreur qui pourrait les obscurcir. »

Godin indique une limitation à la réalisation des passions : le développement humain. La liberté sexuelle ne doit pas porter préjudice à l'enfant, y compris l'enfant à naître. Cette critique est essentielle pour comprendre ce qui fonde l'originalité de Godin. L'homme – homme, femme, enfant –, peut réaliser ses passions à condition que cette réalisation ne limite pas la possibilité des autres à réaliser les leurs. L'expérience familistérienne fonde cette analyse. Alors que les phalanstériens de Fourier et de ses disciples sont des bourgeois ou des intellectuels, la population familistérienne est dramatiquement pauvre. Les premiers veulent réaliser leurs passions : bien vivre, gas-trosophie, amour libre, travail choisi et plaisant sont leur univers. À Guise, l'horizon est celui de la survie : manger à sa faim, gagner de l'argent, sortir de l'endettement, voire de l'alcoolisme. Et peut-être un jour apprendre à lire et à compter.

De la passion à l'éthique

« J'ai été autrefois un zélé partisan de la théorie de Fourier et je suis en France celui qui a donné à l'école sociétaire les plus importants subsides. J'ai par cela même pu apprécier que la théorie de Fourier avait fait plus de partisans à l'idée du bonheur individuel pour soi-même qu'au sentiment du dévouement à la cause de l'humanité, c'est-à-dire à l'amour du

Godin, inventeur de l'économie sociale

progrès général et du bien pour tous. Je fus amené à reconnaître que si Fourier avait apporté au monde des idées salutaires sur l'association, d'un autre côté, il avait pu commettre de graves erreurs. La doctrine par laquelle il prétend établir que tout homme quel que soit son caractère est un être harmonique, fait pour servir comme élément d'accord dans la phalange sociétaire, se dévoile à mes yeux comme étant une idée préconçue sur la nature de l'homme. Cette erreur fondamentale de sa doctrine repose sur l'idée qu'il a conçu que l'homme est ce que Dieu l'a fait, au lieu de concevoir que l'homme est un être progressif qui a charge de travailler à sa propre perfection et qu'il est ce qu'il se fait lui-même. »
(Lettre du 18 avril 1878 à Marie Howland, *Vers une république du travail*, 1889, p. 45)

Alors que Fourier définit l'homme comme un être de passions qui lui sont données une fois pour toutes, Godin s'appuie sur la capacité des hommes à progresser. Il introduit l'idée de l'incomplétude et de la nécessité de s'élever, élévation pour laquelle l'éthique est nécessaire. Il humanise ainsi le projet fouriériste en lui donnant une éthique. Cette évolution de Godin provient de son observation de l'évolution du projet fouriériste : les sociétaires sont eux-mêmes incapables de faire vivre le phalanstère à partir de la théorie des passions. Godin ne se réfère pas explicitement à Condorcet, mais il partage avec lui la même conception de l'homme, celle de sa perfectibilité, qui ouvre la voie à la formation physique, morale, intellectuelle de tous. La conception de l'homme, être exprimant ses passions ou être en devenir, constitue la différence essentielle entre Fourier et Godin.

La conception éducative de Godin est à l'œuvre dès les premiers pas du Familistère : les premiers bâtiments sont construits en 1860 et en août de la même année, 50 familles viennent s'y installer. « Elles avaient été préparées toutes ensemble à bien comprendre l'usage de l'habitation nouvelle qui leur était destinée dans des conférences

Le dépassement de Fourier

où les explications et les démonstrations nécessaires leur étaient données. Après ce premier choix, les admissions dans l'habitation se continuèrent sans difficultés et sans embarras d'aucune sorte. Les premiers arrivés faisaient l'éducation des seconds et aidaient en cela le patronage bienveillant qui présidait à ces admissions. » (*La République du travail*, 1889)

Godin ne remet pas en question l'accès au confort sans contrepartie que recommande Fourier. Il affirme néanmoins que cet accès, condition de la participation, nécessite la capacité à s'inscrire dans un processus éducatif. La condition de l'ouvrier ne lui permet cependant pas de percevoir la nécessité de l'éducation. Il faut apprendre à apprendre, en lui offrant, dès sa jeunesse, des études selon ses goûts et aptitudes : « Les leçons porteraient de bien d'autres fruits si les jeunes gens étaient développés suivant leurs facultés, si tout en leur inspirant le goût des arts utiles et l'amour de l'action, on leur enseignait spécialement ce qu'ils sont en état d'apprendre. » (*La République du travail*, 1889, p. 107)

De la passion à la morale

Une autre condition est indispensable au succès du Familistère : la réussite économique. Arthur Young correspondait aux attentes de Fourier en ce qu'il était le riche mécène n'ayant pas besoin de travailler. Godin ne tire sa fortune que de son travail. Il commence à produire par lui-même en 1840. Il conçoit de remplacer la tôle qui sert à la fabrication des poêles par de la fonte. Le 15 juillet 1840, il prend un brevet de 10 ans pour un poêle à charbon en fonte. Il n'a pas les 1 500 francs nécessaires pour prendre un brevet de 15 ans. C'est le début de sa réussite économique, qui lui permet d'investir dans la construction du Familistère. Agissant au sein du monde industriel, Godin s'éloigne un peu plus de la théorie fouriériste : « Le travail attrayant ne sera possible que là où les aptitudes seront assez étendues chez tous les individus pour qu'elles puissent s'exercer

Godin, inventeur de l'économie sociale

avec distinction et utilité dans un grand nombre de branches diverses du travail en général. La grande industrie qui s'organise à pas de géant en ce moment dans le monde civilisé tend précisément à un résultat contraire. » (*La République du travail*, 1889, p. 92)

Godin juge impossible la satisfaction des passions comme fondement de la réalisation de soi. C'est au contraire la maîtrise de ces passions et leur subordination à la morale et au devoir qui fonde l'organisation du travail dans le Familistère : « Vous ne vous trompez pas en pensant que la théorie de Fourier a contribué aux premières inspirations de la fondation du Familistère. J'ai été et reste un des grands admirateurs de son génie. Mais pourtant ce n'est pas un phalanstère que j'ai fondé ; ce n'est pas la réalisation du travail sérieux et attrayant que comporte le Familistère ; ce n'est pas la réalisation du bonheur que j'ai inaugurée. Ce n'est qu'un allègement aux souffrances des classes ouvrières. C'est le bien-être physique et moral que je cherche à créer pour elles dans les limites d'une application et d'une répartition plus équitable des fruits du travail. Il y a donc loin de là à l'harmonie sociale qui malheureusement est moins bien accessible que les disciples de Fourier et Fourier lui-même l'ont généralement cru. » (Lettre du 5 novembre 1866 à Marie Howland, cité par Delabre et Gautier, 1983, p. 254)

Il y a un lien entre l'activité industrielle de Godin et sa rupture avec Fourier. On sait que les exemples d'activités que prend Fourier se situent tous dans l'activité agricole, même s'il les nomme « activités industrielles » : la culture des poires, des roses, l'apiculture, l'élevage des poules... Ce n'est pas un hasard car seule l'agriculture peut servir l'activité centrale du phalanstère : la gastrosophie. Fourier s'inscrit dans un univers préindustriel, même s'il développe son œuvre pour répondre aux problèmes nés de l'industrialisation. La solution pour réduire la misère passe par un retour à des activités proches de la nature.

Godin au contraire s'inscrit pleinement dans la révolution industrielle. Dirigeant une entreprise de 2 000 personnes, il organise,

Le dépassement de Fourier

modernise et surtout innove, conscient que la réussite de son industrie dépend de son avance technologique. Sous cet angle, Godin est encore un exemple rare – avec les coopératives de Mondragon – car l'essentiel de la coopération de production est restée dans une logique artisanale. Cette insertion dans son siècle, Godin la revendique également au niveau de la morale sociale. Alors que Fourier déplace les normes habituelles de la société et prend le contre-pied de la morale sociale, Godin s'y conforme, tout en dénonçant les injustices dont elle est porteuse.

Fourier lu par Desroche, ou la nécessité de l'utopie

Les interprétations de Fourier au sein du mouvement coopératif sont nombreuses. Elles peuvent être ramenées à deux, l'une pragmatique, l'autre idéale : celle formulée par Godin, puis par Gide, affirme à la fois le génie prophétique de Fourier et l'irréalisme de son projet phalanstérien. Pour réussir le phalanstère, il fallait ne pas suivre certaines idées de l'utopiste, y compris des idées fondatrices de sa pensée. Nous pouvons définir cette lecture comme une interprétation pragmatique de Fourier. L'interprétation idéale a été exprimée de façon la plus claire par Henri Desroche. Dans *La Société festive*, il affirme que, pour être crédible et s'inscrire dans la durée, le phalanstère doit être irréalisable. Il est le mirage qui fait démarrer la caravane. Sans le phalanstère de Fourier, le Familistère de Godin n'aurait pas vu le jour. Mais ce Familistère ne ressemble que de très loin au phalanstère. Fourier a donné à Godin la force de concevoir une alternative à l'entreprise capitaliste. Il lui a donné un horizon. En le visant, Godin s'est rendu compte de son inanité, et a poursuivi sa propre voie. Cette interprétation est partagée par les auteurs attribuant une fonctionnalité à l'utopie ou à la croyance. C'est pourquoi on peut la qualifier d'idéelle ou théologique.

L'intérêt majeur de cette interprétation est d'intégrer l'imaginaire des disciples dans la lecture du maître. Le raisonnement de

Godin, inventeur de l'économie sociale

Desroche, déjà à l'œuvre dans sa thèse sur les *Shakers* américains », permet d'établir une continuité entre l'œuvre écrite et les réalisations qui s'inspirent de Fourier. Mais cette interprétation présente le risque de laisser penser que Fourier a conçu cette forme de postérité, ce qu'aucun de ses écrits ne laisse paraître.

Fourier a une conception tellement élevée de ce que sera le phalanstère qu'il refuse d'en voir un seul véritable dans les tentatives, certes peu nombreuses, de ses disciples. L'utopie de son modèle ne prend sens que par les écrits postérieurs des sociologues, lorsque sont établis à la fois le hiatus insurmontable entre la pensée et l'action (Max Weber) et le rôle moteur que peut avoir une pensée religieuse (Auguste Comte puis Émile Durkheim). C'est ce parcours de la pensée scientifique postérieur à Fourier qui permet à Desroche d'affirmer l'importance de l'utopie en tant que projet irréaliste suscitant l'action de changement social. La fonction de l'utopie est de permettre à l'imagination sociale de s'exercer.

Cependant « il n'est de messianisme que raté : qu'il débouche dans les tribulations d'une église souffrante ou dans les grossièretés d'une église triomphante, le Royaume est tel qu'il peut et doit toujours redire après le poète " je suis la promesse qui ne peut pas être tenue. Et ma grâce consiste en cela même" ». L'auteur précise : « Le projet est tel que même si le Royaume arrive ou bien il est trop lui-même pour être vivable, ou bien il est trop vivable pour demeurer lui-même. Le Royaume « arrivé » est déjà un nouvel Exil où nourrir la nostalgie d'un autre Royaume. » (Desroche, H., 1973, pp. 149-150) Autrement dit, à l'image des royaumes annoncés par les messies, le phalanstère est une promesse impossible. Ou bien la réalisation est trop fidèle à l'annonce pour être durable – c'est Condé-sur-Vesgre ou Cîteaux – ou elle est trop durable pour être fidèle, c'est Guise. L'action s'inscrit donc inévitablement dans une catégorie de l'échec. Elle a besoin de l'utopie pour exister, mais ne peut être comparée au modèle rêvé auprès duquel elle apparaît toujours comme un échec ou une trahison. Desroche ne peut pas sortir de cette rela-

Le dépassement de Fourier

tion qui, inévitablement, rend décevante l'expérience. En se fondant sur la fonction motrice de la pensée, il admet également que la pensée est toujours trahie par les limites de l'action. Celle-ci s'inscrit toujours dans une sociologie de l'échec.

Cette interprétation rencontre deux principales difficultés. Il y a d'abord l'idée que l'action est réduite à une manifestation défectueuse de la pensée. Marx a montré les déterminations sociales puissantes qui pèsent sur les formes d'expression de la pensée. Durkheim montre que le fait, y compris religieux, peut être compris autrement que comme la manifestation du mouvement qui le fait naître. Il montre également une discontinuité entre le projet et sa réalisation. Nous pouvons prendre appui sur cette détermination et cette discontinuité pour considérer que l'action permet de concevoir de nouveaux projets inspirant de nouvelles créativité. C'est ce qu'est susceptible de nous apporter l'action de Godin.

Une seconde difficulté d'un ordre tout à fait différent doit être pointée : si la quasi-totalité des chercheurs qui se sont penchés sur l'histoire du socialisme ou des mouvements sociaux ont admis la distinction entre utopistes et scientifiques, les utopistes eux-mêmes ne se sont pas définis comme tels. Fourier se considère-t-il comme utopiste ? Avait-il conscience de l'irréalité de son projet ? Desroche le croit : il rappelle que lors de sa visite à Condé-sur-Vesgre, Fourier prévient que l'essai n'est pas un phalanstère. Mais l'on peut rendre raison à Fourier : de fait, l'expérience de Condé, comme les suivantes ne s'approchent pas – quel que soit le plan qu'on considère : géographique, architectural, social, économique... – du phalanstère. Le Familistère de Guise est sous bien des aspects plus proche du phalanstère que toutes les autres expériences dites fouriéristes. Ce jugement de Fourier ne suffit donc pas pour considérer qu'il juge le phalanstère comme une utopie inatteignable. Nous ne voyons nulle trace d'un tel jugement dans ses écrits. Face à cette difficulté, Desroche considère que le concepteur du phalanstère avait conscience de l'irréalité de son projet mais

Godin, inventeur de l'économie sociale

également qu'il savait devoir ne pas le dire. Pour reprendre une image qui lui est chère : la caravane doit croire en son mirage pour se mettre en branle. Si la sociologie de l'espérance est aussi une sociologie de l'échec, cet échec vaut mieux que l'absence d'espérance. C'est pourquoi aussi ces rêves sont nécessaires, car ils ne sont finalement pas sans générer des alternatives. Si les royaumes de l'espérance fondent les régimes de désespoir, il reste aux hommes de croire à leurs rêves pour le bonheur d'y croire (la grâce) et pour produire des alternatives.

Cette belle interprétation de Desroche n'est cependant corroborée par aucun texte de Fourier. Au contraire, Fourier se considère comme un scientifique incompris car en avance sur son temps. La difficulté est d'autant plus réelle que la classification d'Engels désignant le socialisme pré-marxiste comme utopique est aujourd'hui dépassé. Or, Desroche fonde sa lecture sur celle d'Engels et la conforte : il légitime la dimension utopique en la dotant d'une fonctionnalité (Draperi, J.-F., 2007b). Sorel, Duveau, Bloch et bien d'autres ont considéré que le marxisme n'était pas moins utopiste que les socialismes qui le précèdent. Cette comparaison peut être inversée : la démarche expérimentale des socialistes pré-marxistes est plus scientifique que la promesse d'un monde sans classe.

Réalité de l'action au-delà de la pensée et caractère non utopiste mais scientifique de Fourier : pour ces deux raisons au moins, il n'est pas interdit de chercher une autre interprétation à l'œuvre de Fourier et son articulation avec celle de Godin.

Fourier et Godin, deux théoriciens de la tradition coopérative

On peut en effet établir une autre continuité entre Godin et Fourier : celle de la démarche. Celle-ci, pour être précis, les dépasse l'un et l'autre car elle embrasse l'ensemble de la tradition coopérative et celle de l'économie sociale. C'est la démarche expérimentale dans

Le dépassement de Fourier

laquelle le concret n'est pas terrain d'enquête, mais l'expérience validant l'hypothèse. Si l'on comprend bien que l'expérience du Familistère représente pour Godin la preuve de la validité de sa réflexion et de son projet économique et social, que penser de la posture de Fourier au regard de l'expérience ? En effet, nous savons que le maître n'a jamais agréé un seul projet phalanstérien alors même qu'il était en attente de sa réalisation. Mais c'est dans la forme même de son écriture que se trouve intégrée la propension expérimentale. Son concret, c'est le texte, ainsi que le montre Pierre Mercklé dans sa thèse sur la pensée scientifique de Fourier, l'écriture de Fourier témoigne plus de la posture d'un scientifique expérimental que de celle d'un utopiste. Le phalanstère n'est pas une utopie mais un futur désirable. La fantaisie de Fourier témoigne de sa volonté de construire une écriture scientifique et s'il invente des mots, c'est parce que la réalité qu'il décrit n'existant pas encore, les mots déjà existants ne peuvent suffire à l'appréhender.

Sa manie de classification exprime la volonté de faire à l'image de la science. Il dote l'œuvre des attributs de la scientificité. L'un de ces attributs est l'expérimentation, qui constitue le premier principe épistémologique des sciences les plus prestigieuses de son époque. Plus précisément, dans *Théorie de l'unité universelle* (1822), Fourier énonce 12 règles méthodologiques, dans lesquelles figure la vérité expérimentale affirmant que c'est par la pratique que l'on vérifie la validité d'une thèse. Ce sera le « canton d'essai ».

Le phalanstère est donc un laboratoire pour la science sociale expérimentale de Fourier qui reprochera d'ailleurs à ses adversaires – comme Owen ou Saint-Simon – de ne pas savoir expérimenter. Cette exigence expérimentale ne cesse de prendre de l'importance dans son œuvre. Ainsi « La théorie en concret », décrivant le phalanstère, prend 200 pages. Pierre Mercklé avance que la notion d'attraction, qui est selon Fourier le mécanisme fondamental des relations sociales, doit également être compris comme le mode de réalisation de la théorie (Mercklé, P., 2001). La doctrine doit être

Godin, inventeur de l'économie sociale

attrayante pour être réalisée, sur la forme comme sur le fond. C'est pourquoi Fourier reproche à Owen l'architecture ascétique de sa communauté. C'est pourquoi son écriture provoque l'imagination. La théorie ne doit pas être seulement vraie, mais aussi attrayante et cette attraction ne réduit pas sa scientificité.

Ce point est essentiel pour la compréhension de Fourier. Mais il l'est également pour préciser les spécificités de la démarche de la tradition de pensée et d'agir que représente le mouvement coopératif. Les coopérateurs, qu'ils soient d'origine socialiste, anarchiste, chrétienne ou libérale, qu'ils soient théoriciens ou entrepreneurs sont des expérimentateurs, même si le mot est généralement écarté par un souci légitime de déontologie (on n'expérimente pas avec des hommes). Ils sont des chercheurs acteurs, reliant de façon originale la pensée et l'action. En définissant les démarches de Fourier et de Godin à la fois, toutes deux comme démarches expérimentales et comme différentes, nous pouvons admettre que Godin apporte des réponses nouvelles à des questions également posées par Fourier.

La réponse de Fourier perpétue un rêve de société préindustrielle et préfreudienne : dans une colonie agricole bucolique et opulente, de joyeux gastronomes urbains donnent libre cours à leurs passions esthétiques et amoureuses. À travers le Familistère, Godin propose une autre voie. Celle de la possibilité pour l'être humain de progresser. Dans le Familistère, les travailleurs s'élèvent à la responsabilité sociale – à de nouveaux droits et de nouveaux devoirs – par la force de l'éducation. Godin n'est donc pas seulement comme l'affirme Desroche le représentant le plus illustre d'un fouriérisme dérivé, il est le promoteur d'une nouvelle conception d'organisation humaine, assez radicalement différente de celle pensée par Fourier. Il s'engage dans une nouvelle voie d'émancipation de l'homme fondée sur la considération qu'il est « un être progressif qui a charge de travailler à sa propre perfection et qu'il est ce qu'il se fait lui-même ».

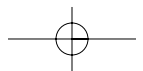
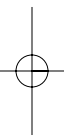
En conclusion, nous proposons de lire différemment Fourier, Godin

Le dépassement de Fourier

et leur relation avec le mouvement coopératif :

Interprétation	FOURIER	GODIN	La place de GODIN dans le mouvement coopératif et l'économie sociale
Gide	Génie prophétique	Réalisateur	Marginal
Desroche	Utopiste	Fouriériste praticien	Dissident
Interprétation proposée	Théoricien de la science expérimentale	Scientifique expérimental	Fondateur de l'économie sociale

Gide reconnaît le génie de Fourier mais déplore son irréalisme. Comme nous le verrons plus loin, il est très sévère vis-à-vis de Godin quant à son apport au mouvement coopératif. Desroche salue l'utopisme de Fourier et le pragmatisme de Godin qui apparaît comme un dissident au sein du mouvement de la coopération de production. Nous proposons de considérer Fourier comme un théoricien de la science expérimentale et non comme un utopiste et Godin comme un scientifique expérimental et non comme un praticien. Nous verrons plus loin que cette proposition permet de réviser la place de dissident généralement attribuée à Godin au sein du mouvement coopératif et de le considérer comme l'un des plus importants fondateurs de l'économie sociale, peut-être plus central que Gide lui-même.



III

Les fondements de l'économie sociale

Le Familistère face au mouvement coopératif

Lorsque le Familistère fut racheté en 1968 par une société de capitaux – la société Le Creuset –, la Confédération des Scop française ne s'émut pas tellement. Le Familistère n'était pas, à ses yeux, une véritable coopérative. Ce jugement n'a pas vraiment évolué, et la revue des Scop *Participer* a présenté, encore récemment, Godin comme un patron qui instrumentalise la coopération (Liret, P., 2003). Cette prise de position est ancienne dans le mouvement coopératif. Comme on le verra ci-dessous, Charles Gide lui-même était très critique vis-à-vis du Familistère. Ces positions nous paraissent infondées et témoignent d'un dogmatisme doctrinal des leaders coopératifs ancré dans une reconnaissance partielle du mouvement coopératif. Non seulement le Familistère était une coopérative – et nous devrions dire un complexe coopératif –, mais les analyses de Godin sont nécessaires pour développer la coopération à grande échelle dont nous avons besoin dans une économie mondialisée. Godin est l'un des penseurs majeurs du mouvement coopératif et il mérite, au moins autant que Gide, d'être reconnu comme théoricien et fondateur de l'économie sociale contemporaine. Mieux : nous avons besoin de relire Godin aujourd'hui et de l'étudier car il s'est confronté et a répondu, plus que Gide, aux défis que l'économie sociale contemporaine doit relever aujourd'hui.

Godin, inventeur de l'économie sociale

La rémunération du capital

Le différend historique le plus important entre Godin et le mouvement coopératif est tout à fait d'actualité. Il concerne la rémunération du capital. La tradition fouriériste que suit Godin, on l'a vu, admet la rémunération du capital (à hauteur de 4/12, selon Fourier, des excédents de gestion). Voici comment Godin légitime la rémunération du capital dans la coopérative :

Deux individus sont en présence – c'est le fait de la société tout entière : l'un possède un capital qu'il n'exploite pas par lui-même ; ce capital est son instrument de rapport. L'autre est un travailleur habile qui a pour richesse ses propres capacités. Ces deux individus s'entendent ; le premier dit au second : disposez de mon capital, mettez-le en œuvre et nous partagerons les bénéfices ; mes droits seront proportionnels aux services que mon capital aura rendus à l'entreprise et les vôtres aux services qu'aura rendus votre travail.

Reste à évaluer les services rendus. Les deux parties contractantes conviennent que la valeur des services du capital est déterminée par l'intérêt payé avant tout partage des bénéfices, comme la valeur des services du travail est déterminée par le salaire également payé avant toute répartition des profits. Voilà un marché librement consenti ; chacun des deux agents producteurs détermine à l'avance la valeur de ses services. Si, par la suite, il y a des bénéfices, n'est-il pas justice que chacun y participe en raison des services rendus, c'est-à-dire, pour l'un, proportionnellement à l'intérêt stipulé et, pour l'autre, proportionnellement au salaire convenu. (*Solutions sociales*, 1871, p.107)

Godin intègre dans son système de répartition des bénéfices le taux d'intérêt versé au capital et, partant, l'état du marché financier. Mais l'état du marché financier est lui-même déterminé par l'utilité sociale du capital : « Si l'association peut tirer un parti avantageux

Les fondements de l'économie sociale

pour elle de ses capitaux, elle lui offre un intérêt pour les employer, en reconnaissance des profits qu'elle en retire ; si au contraire, elle ne peut s'en servir, elle se contente de les tenir sous sa garde, si le titulaire le désire, en attendant qu'il en tire parti au profit d'entreprises de son choix, soit dans l'association, soit ailleurs », même si Godin précise qu'il n'y aura pas de capitaux inemployés ni de réserves. Il conclut : « C'est donc le monde actuel renversé : ce n'est plus le capital qui fait la loi au travail, c'est le travail qui fait connaître au capital son utilité ou son inutilité, c'est le travail qui fait le cours des capitaux. » (*ibidem*) Aucun théoricien de la coopération, n'a décrit de façon aussi claire le rapport objectif entre capital et travail. Cette réflexion s'accompagne d'une autre : les salariés peuvent être totalement propriétaires de l'entreprise et toucher à la fois les intérêts au titre du capital et au titre du travail. Godin est donc en rupture avec la doctrine dominant la coopération de production formulée par Jean-Philippe Buchez, qui ne prévoit pas de rémunération du capital. Rappelons la proposition de Buchez :

Dans l'association que je propose, les hommes associent leur travail et non leurs capitaux. C'est un contrat par lequel les travailleurs prennent un double engagement :

1) De constituer un capital commun qui sera l'instrument de travail mais qui restera, inaliénable, indivisible et devra toujours croître à l'aide des prélèvements annuels opérés sur les bénéfices.

2) D'unir leurs efforts pour faire valoir ce capital de leur travail sous la direction d'une gérance nommée par eux dans l'intérêt de tous.

À ces devoirs des associés répondent leurs droits qui consistent à recevoir :

1) Le salaire suffisant en usage dans la profession et le pays.

2) Une part dans les bénéfices proportionnelle au travail accompli par chacun.

(Buchez, J.-P., *Traité de politique et de science sociale*, 1866.)

Godin, inventeur de l'économie sociale

On peut se demander si cette proposition buchezienne fondatrice de la coopération et de l'entreprise de l'économie sociale, ne contient pas ses propres limites, dès lors qu'elle ne pose pas comme nécessaire la disposition d'un capital initial. L'évolution ultérieure des organisations coopératives montre que seules celles qui ont accepté une rémunération contrôlée du capital ont réussi à s'inscrire dans la logique industrielle de la grande entreprise. La coopération de production elle-même a finalement admis la nécessité de rémunérer le capital en 1992 (Loi n° 92-643 du 13 juillet relative à la modernisation des entreprises coopératives et à l'ouverture du capital en vue du développement). Cette évolution n'a en rien diminué le pouvoir du travail ; elle a simplement permis d'accéder à de nouvelles activités.

Quand Godin fonde le Familistère, il est donc non seulement en rupture avec l'idéologie ouvrière dominante, celle du marxisme, mais il est également marginalisé au sein même de la coopération de production. Le mouvement coopératif a souvent décrit la posture de Godin comme moins radicale, moins pure, que celle de la coopération de production parce qu'elle admettait la rémunération du capital. Est-il vrai que cette position rapproche le Familistère de la société de capitaux ?

La participation selon Godin

Au moment où Godin crée le Familistère, on connaît deux principales conceptions de la participation : la participation au capital et la participation au bénéfice sous la forme de primes. Godin les présente et les critique toutes deux : « Un certain nombre d'industriels qualifient de participation l'intérêt qu'ils donnent à des employés, ou à des ouvriers, à titre de commanditaires ; ces industriels font appel à des ouvriers ou employés qui ont pu réaliser quelques économies et ils fondent avec eux une société. Je considère, Messieurs, qu'on ne devrait pas appeler participation ce mode de procédé, car en fin de compte, l'ouvrier, devenu actionnaire d'une entreprise, est tout sim-

Les fondements de l'économie sociale

plement un commanditaire comme tout autre actionnaire ; par conséquent il jouit d'un droit de commanditaire et non pas d'un ouvrier participant. » L'entreprise dans laquelle « l'ouvrier doit se faire capitaliste commanditaire pour avoir droit aux bénéfices » n'est pas une véritable coopérative. En effet, cela ne change pas le régime de l'industrie. « C'est toujours le principe d'exploitation du travail par le capital ; c'est toujours le bénéfice échappant à l'ouvrier qui le produit pour aller au capital qui commande l'association. L'ouvrier pauvre travaillera pour le plus aisé au lieu de travailler pour le bourgeois : on ne fait que déplacer le mal. » (*La République du travail*, 1889)

La participation des travailleurs au capital ne résout donc pas la question de la participation du travail au bénéfice. Il est nécessaire de se tourner vers la participation au bénéfice des salariés en tant que travailleurs : « D'autres industriels considèrent comme participation une répartition de primes en fin d'exercice, primes dont la quotité, complètement facultative de leur part, est distribuée par eux à leurs ouvriers de différentes manières. » Mais cette participation reste dépendante du bon-vouloir des industriels. Or, la véritable participation suppose qu'elle soit contractualisée avant la réalisation du bénéfice : « Qu'on institue la participation pour tout le personnel d'un établissement ou seulement pour un certain nombre d'ouvriers et d'employés, il faut, pour que la participation soit réelle, qu'elle soit basée sur un contrat appelant les ouvriers et employés au partage des bénéfices, non en raison des fonds qu'ils déposeraient dans l'association, mais en raison de leur travail. Un contrat ainsi établi fait des travailleurs de réels participants, parce que leur droit est acquis et entouré de garanties légales. »

La réflexion de Godin sur une construction juridique qui encadre la participation et l'institue comme droit et devoir s'inscrit bien dans la tradition de pensée coopérative dans la mesure où il conçoit un type d'entreprise différent de l'entreprise capitaliste. C'est cette institutionnalisation de la participation donnant le pouvoir au travail qui spécifie la coopération de production⁷.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Dès lors sur quoi se fonde le jugement coopératif critiquant la rémunération du capital défendue par Godin ? En s'appuyant sur la conception éminemment pragmatique de Godin, on peut émettre l'hypothèse que la position en faveur de la non-rémunération du capital est en premier lieu un postulat. Ce postulat est lié à une conception religieuse de l'argent. Le chrétien Buchez et ses héritiers ont donné une position de principe extrêmement puissante : la rémunération du travail est juste, la rémunération du capital est injuste. Sur ce point ils retrouvent d'ailleurs Marx. L'histoire coopérative nous offrira de nombreux grands théoriciens dans cette veine, à la fois chrétiens et marxistes, comme Henri Desroche par exemple.

C'est que chrétiens et marxistes partagent une même vision de l'argent⁸. Mais le fait que chrétiens et marxistes se retrouvent dans leur conception de l'argent ne prouve pas qu'ils ont raison : ils partagent une représentation romantique ancrée dans une période de l'histoire où le capitalisme n'existe pas, mais seulement l'échange marchand (Braudel, F., 1985). Depuis le xvi^e siècle, le problème qui se pose n'est pas celui de la rémunération de l'argent mais celui de la place et du pouvoir du capital dans la vie économique et sociale. Pour s'exprimer simplement : toute personne qui possède une épargne obtenue par son travail entend sauvegarder et, si possible, rémunérer cette épargne. Ce qui est différent que d'avoir pour activité et finalité principales la recherche de dividendes de placements de capitaux.

7. On observe au passage que le débat actuel sur l'opposition entre *shareholder* et *stakeholder*, débat qui avait déjà animé les congrès de l'Alliance coopérative internationale au début du xx^e siècle, est ainsi soulevé par Godin dès les années 1880.

8. Il faudrait développer ici les positions des chrétiens marxistes s'ancrant dans le christianisme des origines et à saint Augustin. Cf. en particulier les actes des apôtres et saint Basile de Césarée (qui écrivait au iv^e siècle : « Comment s'enrichissent les possédants, sinon en accaparant les choses qui appartiennent à tous ? Si chacun ne prenait que selon ses besoins, laissant le reste aux autres, il n'y aurait ni riches ni pauvres. »)

Les fondements de l'économie sociale

Il faut donc distinguer la rémunération du capital comme fin et l'usage du capital comme moyen. La clef organisationnelle qui permet de résoudre le problème est la suivante : le droit de vote en assemblée générale est attribué aux associés actifs, c'est-à-dire à ceux qui disposent d'une part en capital et qui travaillent. C'est la raison qui incite Godin à organiser le statut des associés retraités au sein du Familistère : ils peuvent continuer à percevoir leur intérêt sur le capital, mais ne sont pas associés aux décisions de l'assemblée générale, parce qu'ils ne sont plus actifs. Il s'agit de subordonner la rémunération au capital, y compris le capital d'anciens travailleurs, aux décisions des travailleurs actifs plutôt que de se prononcer *a priori* sur la valeur naturellement juste ou injuste d'une rémunération du capital.

La reconnaissance internationale du Familistère

Toutefois, avant d'être critiqué, le Familistère connut son heure de gloire dans le monde coopératif. Il fut le référent de l'un des deux grands courants de la pensée coopérative. Deux hypothèses coopératives majeures se confrontent en effet dans la seconde moitié du XIX^e siècle : une hypothèse dite participationniste, qui intègre les salariés comme coopérateurs, et une hypothèse dite coopérativiste, qui s'appuie sur la coopération de consommateurs. L'une et l'autre vont poursuivre leur voie, à travers la coopération de production d'une part et la coopération de consommation d'autre part. Deux faits essentiels ont valorisé la seconde au détriment de la première.

D'une part, le mouvement ouvrier prend ses distances vis-à-vis de la coopération de production dès 1860-70, en raison du capital qu'elle nécessite et qui exclut la masse des travailleurs. Une partie du mouvement socialiste soutient à la fin du XIX^e siècle la coopération de consommation qui ne nécessite pas de capitaux de départ et qui permet aux ouvriers d'échapper à la dépendance de l'endettement. De surcroît, les magasins coopératifs étaient susceptibles d'apporter des subsides au parti des travailleurs.

Godin, inventeur de l'économie sociale

D'autre part, le mouvement coopératif va se structurer au sein d'une Alliance coopérative internationale, fédération européenne, puis mondiale, des mouvements coopératifs, qui est dominée par le mouvement de consommation. Pour se réunir, les mouvements doivent s'accorder sur une définition de la société coopérative. La question centrale est la suivante : les salariés d'une coopérative doivent-ils ou non obligatoirement être associés ? Les participationnistes y sont favorables, les coopératives de consommateurs n'y sont pas, et elles vont finir par l'emporter en 1896 à travers la création de l'Alliance coopérative internationale (ACI) (Draperi, J.-E., 1995).

Dans ce débat, le Familistère apparaît comme le meilleur argument des participationnistes. Édouard de Boyve et Vansittart Neale en sont les principaux défenseurs : quand les coopératives de consommateurs ont connu leur prodigieux développement en Grande-Bretagne et dominé les débats préparant la constitution de l'Alliance coopérative internationale, l'exemple mis en avant pour promouvoir la participation était systématiquement le Familistère. Lorsqu'il s'adresse aux coopérateurs français réunis à Nîmes pour la première fois en 1885, le grand coopérateur anglais Neale les invite à « former des associations dans le genre du Familistère de Guise » (cité par Delabre et Gautier, 1983, p. 293). De Boyve écrit au Congrès des coopérateurs anglais de Lincoln en 1891 : « Si nous nous entretenons souvent en France de vos pionniers, de vos magnifiques sociétés de consommation, de vos *Wholesales* qui ont des bateaux à vapeur qui sillonnent les mers et vont chercher aux quatre coins du monde leurs approvisionnements – nous vous entendons souvent prononcer avec admiration les noms de Leclair, de Laroche-Joubert et de Godin dont vous faites connaître les œuvres et la vie à vos concitoyens dans de petites brochures que vous répandez largement dans vos sociétés. Vous avez raison de le dire, chers amis, le Familistère de Guise, où le travail et le capital sont sur un pied d'égalité, servira longtemps de phare aux coopérateurs et leur montre le but qu'ils doivent atteindre. » (de Boyve, E., cité par Delabre et Gautier, 1983, pp. 293-294)

Les fondements de l'économie sociale

On parle donc beaucoup du Familistère. On y vient aussi : dans le livre des visiteurs on relève les signatures des grands coopérateurs de la seconde moitié du XIX^e siècle de vingt pays différents : Charles Robert, Vansittart Neale, Edouard Anseele, Edward Owen Greening, l'historien de Rochdale George Jacob Holyoake, Jean Macé, Frédéric Passy, Élisée Reclus, Jacob Cornelis van Marken... Ceux qui viennent sont enthousiastes et encouragent Godin. Certains viennent s'y ressourcer – Neale vient au moins sept fois – ou se former : ainsi Auguste Fabre, qui resta deux ans au Familistère où il travailla auprès de Godin. Cet apprentissage ne fut pas sans suite, puisque Fabre fut, avec de Boyve, le fondateur de la Société d'économie populaire de Nîmes. Cette association fut le creuset de création des trois premières coopératives de consommation françaises qui, avec le soutien de Neale, organisèrent le premier congrès national des coopératives de consommation en 1885. Gide se joignit ensuite à eux et son soutien intellectuel décida de l'orientation générale de ce qui reste dès lors dans la mémoire du mouvement coopératif comme l'« école de Nîmes », qui théorisa la coopération de consommation comme principe central de l'action coopérative. Il faut souligner ce lien largement ignoré : Neale, Fabre et de Boyve, fondateurs, avant Gide, du mouvement nîmois puis français des coopératives de consommation, furent les plus ardents supporteurs de Godin et ont été très influencés par l'expérience familistérienne. Le fait que Godin ait été directement inspirateur des coopératives de consommation françaises témoigne que son expérience va bien au-delà de la coopérative de production que le mouvement coopératif a voulu voir dans le Familistère. Loin de la considérer comme une simple coopérative de production, les acteurs et leaders coopératifs de la seconde moitié du XIX^e siècle ont trouvé au Familistère un lieu d'inspiration pour la coopération de consommation, et plus fondamentalement, pour la coopération d'usagers, c'est-à-dire l'ensemble intégrant la coopération de consommation, l'association et la mutualité. Seul Gide fut très critique vis-à-vis du Familistère. Cette exception de taille mérite évidemment la plus grande attention dans la mesure où il est considéré comme le plus grand théori-

Godin, inventeur de l'économie sociale

cien français du mouvement coopératif. Son jugement a, de ce fait, largement contribué à la marginalisation du Familistère et de Godin au sein même du mouvement coopératif.

La critique sévère de Gide

La relation que Gide entretient avec Godin est difficile à saisir. Gide est en effet très négatif sur le Familistère. En 1902, il prononce le discours suivant à Roubaix : les ouvriers de Guise « ont eu la chance de trouver un patron philanthrope [...]. Il est évident que c'est sur vous-mêmes et sur vos camarades que vous devez compter. Et peut-être, au bout du compte, vaut-il mieux qu'il en soit ainsi, car si le succès de l'association de production autonome, de celle fondée uniquement par les ouvriers, est plus incertain et plus pénible que celle issue d'une entreprise patronale, elle est aussi plus héroïque et plus libératrice. Si elle promet plus de douleurs, elle promet aussi plus de joies. Oui, la joie qui peut résulter pour une poignée de travailleurs d'une émancipation octroyée, reçue en don des mains d'un patron généreux comme Godin, ne saurait égaler la joie que leur donnera l'émancipation conquise par leurs propres mains, par leurs seuls efforts et par leur foi en eux-mêmes. » (Gide, C., « Roubaix, le 20 oct. 1902 », in Delabre et Gautier, 1983, p. 295)

Nous ne savons rien sur la façon dont les ouvriers roubaisiens qui l'écoutaient ont accueilli ce discours. Nous connaissons la vie des ouvriers de la seconde moitié du xixe siècle. Héroïsme, joie, foi, efforts... : ces mots traduisent-ils les préoccupations de la majorité des ouvriers ? Et la conquête de l'émancipation était-elle à leur portée ? Non, bien sûr, et à Guise moins qu'ailleurs sans doute. Gide revient sur le Familistère dans son cours de 1926 au Collège de France. Il salue l'expérience qui a survécu à la disparition de son fondateur et à la guerre. Mais la critique se précise. Il dénonce l'inégalité des statuts et le pouvoir excessif du directeur – ce qu'on comprend bien sous la plume de Gide – mais surtout l'idéal familistérien. Se demandant si le Familistère doit être considéré

Les fondements de l'économie sociale

comme une réussite, il répond oui et non. Et dans les éléments de réussite il écrit :

Oui, les travailleurs du Familistère sont contents. Ils sont contents parce qu'ils trouvent dans cet établissement sinon la réalisation plus ou moins idéaliste d'une république ouvrière, et sinon tout à fait l'abolition du salariat, du moins toutes les satisfactions que cherche précisément le petit bourgeois français, la classe moyenne. D'abord la sécurité qui est d'un si grand prix pour l'ouvrier et qu'il ne faut pas mépriser, la sécurité absolue, car celui qui est entré au Familistère ne fût-ce que comme auxiliaire, est à peu près sûr d'y passer toute sa vie et d'y finir ses jours. Il est assuré contre la maladie, le chômage et la vieillesse. Il n'a pas de gros revenus ; il n'a pas d'ambition autre que celle d'un modeste fonctionnaire qui est de gravir lentement des degrés de l'échelle jusqu'à ce qu'il arrive, sinon à la dignité d'associé, qui n'est le privilège que d'un petit nombre, du moins à celle de sociétaire. On dira que c'est se contenter de peu, d'un bonheur médiocre ; peut-être, mais ce n'était pas pourtant un bourgeois le poète latin qui déjà avait célébré l'« heureuse médiocrité ».

Voilà pour le positif selon Gide.

Le négatif est que « cet établissement est resté le seul de son espèce » (Gide, C., cours au Collège de France, mars 1923, *in* Delabre et Gautier, 1983, p. 294). À moins que cette dernière phrase ne soit le positif ; puisque Gide regrette qu'il n'y ait eu qu'un seul Familistère, c'est qu'au fond, il ne le juge pas si sévèrement. La critique est surprenante, même si l'on ne peut nier qu'elle a, en partie, valeur d'avertissement, compte tenu de l'évolution ultérieure du Familistère. Cette qualité ne doit pas nous empêcher de discuter, et si possible de tenter de décrypter la position de Gide.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Discussion de la critique gidienne

Le besoin de sécurité

Comment comprendre la critique de Gide quant au besoin de sécurité, d'assurance contre la maladie et la vieillesse ? C'est l'objet même de la mutualité que de procurer la sécurité sans laquelle l'ouvrier ne peut être ni solidaire, ni coopératif. Comment Gide peut-il relativiser la question de la sécurité quand on sait que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un enfant sur deux meurt avant d'être en âge de procréer ? Comment Gide peut-il évoquer un bonheur médiocre, quand on sait que les familles ouvrières de Thiérache vivent dans des conditions épouvantables – dans des maisons humides au sol de terre battue –, qu'elles sont analphabètes et pour beaucoup, malades ou alcooliques ?

Les revenus des familistériens

Gide affirme que le familistérien n'a pas de gros revenus, mais qu'entend-il par là ? Précisément, il ne s'agit pas de s'enrichir, mais de vivre décemment. Les salaires sont plus élevés que les salaires moyens : cinq francs par jour en moyenne, et allant jusqu'à sept et huit francs, ce qui est équivalent à au moins douze francs à Paris, à quoi il faut ajouter la participation du travail et du capital. La règle généralement observée dans les coopératives, y compris dans les coopératives de consommation, était de verser des salaires équivalents à ceux du marché. Pourquoi n'étaient-ils pas supérieurs ? On se souvient que le niveau de rémunération avait été la cause du conflit qui enflamma la coopérative de Rochdale dix ans après sa fondation, entre coopérateurs salariés et coopérateurs consommateurs (Draperi, J.-F., 2007a). Les consommateurs, majoritaires, avaient décidé d'une part que les salariés ne seraient plus coopérateurs (en tant que salariés : ce que Gide nomma « la révision déchirante ») et que le montant de leur salaire serait aligné sur celui des commerces privés. Cette règle fut celle suivie par l'ensemble des coopératives de consommation en Europe, au nom desquelles s'exprime Gide. Sous cet angle donc,

Les fondements de l'économie sociale

les familistériens étaient mieux lotis que les salariés des coopératives de consommateurs⁹.

Les inégalités

Comment par ailleurs ne pas considérer la nécessité de définir un parcours éducatif, donc de définir une hiérarchie méritante, pour permettre l'accès au statut de sociétaire ? Et enfin, comment affirmer que l'émancipation familistérienne fut octroyée et non conquise alors précisément que chaque familistérien devait se former pour accéder à ce statut ? Nous touchons une difficulté que peu de coopératives ont abordé : amener tout le monde à la coopération et non seulement les militants « héroïques, libérés » ou, simplement, déjà convaincus. En effet, qu'elles soient de production ou de consommation, les coopératives acceptent en leur sein des personnes volontaires, donc nécessairement sensibilisées, quand elles ne sont pas délibérément choisies en vue d'assurer la réussite sociale et morale de l'association coopérative. Mais Godin s'adresse à tous : chacun trouve du travail au Familistère. Godin est l'un des rares dans l'histoire coopérative, avec Mondragon sans doute, à avoir cherché un modèle de production à la fois ouvert à tous et permettant à chacun de devenir associé en proposant un parcours de progression. Il ne postule pas la volonté de changement social de la part de salariés déjà convaincus : il en fait un enjeu de formation.

Le pouvoir du leader

Charles Gide affirme que les ouvriers ne trouveront pas tous un « patron philanthrope » et les exhorte à ne compter que sur eux-mêmes. Nous savons que Godin était tout sauf un philanthrope : Godin travaille et vit au Familistère ; il ne fait pas œuvre de générosité puisqu'il est attentif dans son projet de transformation sociale à

9. S'il y a un problème à soulever à ce niveau, c'est, à notre avis, précisément dans le fait que les familistériens soient mieux rémunérés que les autres ouvriers. Cette inégalité n'a-t-elle pas engendré des relations conflictuelles entre familistériens et non-familistériens qui ont ensuite pesé sur la cohérence de l'ensemble de l'entreprise ?

Godin, inventeur de l'économie sociale

ce que les patrons aient également intérêt à partager le capital. C'est sans doute le fait que Godin soit initialement le patron et simultanément *leader* que Gide critique. On ne peut nier le pouvoir charismatique de Godin, qui d'ailleurs assumait pleinement ce rôle : « Toute entreprise humaine marquée par un grand succès a eu à sa tête un homme qui a su embrasser avec ensemble les conditions de la réussite, et imprimer à chacune d'elles le mouvement d'action qui leur était nécessaire au moment opportun. » (Lettre à Considérant, 13 octobre 1857, *in* Delabre et Gautier, 1983, p. 81)

Mais Godin n'est pas le seul à considérer comme nécessaire la présence d'un *leadership* : « Dans les sociétés coopératives qui ont pour devise « Chacun pour tous, tous pour chacun », il n'arrive pas souvent que chacun s'occupe de tous, ni encore moins que tous s'occupent de chacun. Mais ce que nous savons, c'est qu'il n'y a pas une seule de ces sociétés, parmi les 100 000 qui existent dans le monde, il n'en n'est pas une seule qui eût vécu et duré si elle n'eût trouvé un homme qui vive pour elle, qui en ait été le fondateur et en reste l'animateur. Beaucoup plus nombreuses, celles qui n'en ont point trouvé et qui pour cela sont mortes. » Qui a écrit cela ? Charles Gide lui-même (Gide, C., 1927-1928, cité par Desroche, 1982, p. 129). Gide voit en Godin un patron plutôt qu'un *leader* coopératif. Mais paradoxalement, entre Gide et Godin, de même qu'entre Marx et Godin, c'est sans aucun doute ce dernier qui a la meilleure connaissance sensible du monde ouvrier. Jules Prudhommeaux, dont la thèse sur Cabet fait autorité aujourd'hui encore, qui fut aussi gendre de Godin et disciple de Gide, reprochera à son maître de n'avoir pas su mieux comprendre le Familistère. Pouvons-nous tenter une explication ?

Coopération de production ou coopération de consommation ?

Gide était adepte de la coopération de consommation. Les principes coopératifs auxquels il est le plus attaché sont la ristourne et la neutralité politique, qui sont à l'œuvre au Familistère (on procède à la ristourne dans les économats). Mais le Familistère est en premier lieu une coopérative de production et l'on sait que Gide

Les fondements de l'économie sociale

pensait qu'il fallait que l'association ouvrière « renonce à un rôle qui n'est pas fait pour elle, celui de manieur de capitaux, et se borne à organiser la coopération de travail, de la main-d'œuvre » (Gide, C., 1924). Les coopératives de travail devraient organiser le travail en face d'une direction financière et commerciale restant sous l'autorité patronale et, en anticipant, dans la république coopérative, sous l'autorité des consommateurs associés. C'est donc une conception de l'entreprise très différente de celle du Familistère que définit Gide, assez proche d'une organisation syndicale étendant son pouvoir face à l'organisation patronale. Ce n'est cependant pas sous cet angle que Gide critique le Familistère. D'ailleurs, le mode de fonctionnement du Familistère ne fut pas si éloigné de la conception gidienne en raison de sa multifonctionnalité : les associés étaient à la fois salariés et usagers. De plus, les statuts de société en commandite n'engagent que l'administrateur gérant, ce qui tend à affaiblir la responsabilité économique des associés, la dimension coentrepreneuriale de leur statut. De fait, quand les familistériens unis dans l'association étaient en désaccord avec les décisions de l'administrateur, leur position était celle de consommateurs associés et non celle de travailleurs associés. Ils défendaient des droits de consommateurs, non des droits de producteurs. Ils partageaient d'abord une identité familistérienne : ils sont habitants, mutualistes, associés, consommateurs des économats avant d'être ouvriers sociétaires, ce que regrettent d'ailleurs parfois les administrateurs gérants de l'association familistérienne. Mais il est probable que Gide n'a pas eu le temps d'étudier ces luttes internes qui, du reste, furent assez rares.

On pourrait donc s'arrêter à cette explication : fervent militant et principal artisan de la théorie de la coopération de consommation, Gide était très injuste vis-à-vis de la coopération de production, quelle qu'en soit la forme. Inversement, dès lors qu'il s'agissait de coopération de consommation Gide se montrait très tolérant : par exemple, pendant la période bolchevique, il proposa de reconnaître les coopé-

Godin, inventeur de l'économie sociale

ratives russes alors même qu'elles étaient devenues obligatoires par le décret que prit Lénine en avril 1918. Il soutint même les coopératives italiennes sous la botte de Mussolini, afin qu'elles ne se sentent pas abandonnées par le mouvement coopératif international.

Il est remarquable enfin que la critique de Gide va au Familistère et non à l'œuvre écrite de Godin. Ce dernier n'est pas considéré en tant que penseur de la coopération, à la différence de Fourier : tout en pointant les faiblesses du projet phalanstérien et de ses tentatives de réalisation, Gide reconnaît le génie de Fourier et, sans qu'il s'y réfère, sa critique du grand utopiste n'est pas fondamentalement différente de celle qu'en avait fait Godin (Gide, C., 1928). L'absence de considération de Godin en tant que penseur nous paraît poser un problème. Comment la comprendre ?

La proximité de Godin au monde ouvrier

Il est utile ici de comparer la position de Godin d'une part et celles de Gide et de Marx d'autre part, aussi différentes que soient les théories économiques marxienne et gidiennne. En effet, tous deux respectent Fourier et critiquent ses héritiers. Godin est considéré, par Gide comme par Marx, comme un philanthrope. Tous deux souscrivent à un idéal social dont est porteuse la classe ouvrière : l'ouvrier ne peut compter que sur lui-même, c'est un héros et c'est en cela qu'il se libère. Et tous deux définissent les ouvriers qui accèdent au pouvoir dans l'entreprise comme des petits bourgeois : Marx quand il parle des coopératives de production de la seconde moitié du XIX^e siècle et Gide quand il évoque les associés du Familistère.

Un lecteur familiarisé avec la lecture de Godin qui prend un livre de Marx ou un livre de Gide éprouve le sentiment d'entrer dans le grand monde. Un monde où le concept est roi, chez Marx, ou la foi reine, chez Gide. Et ces deux altesses partagent un trait commun : celle d'un manque de connaissance sensible du petit monde. Il n'est pas impossible que ce manque de connaissance sensible soit à l'origine d'une forme de sacralisation du monde ouvrier.

Les fondements de l'économie sociale

La sacralisation du monde ouvrier chez Marx et chez Gide

On voit bien dans son discours de Roubaix de 1902 cité ci-dessus l'idéal ouvrieriste de Gide : comme pour Marx, la classe ouvrière doit se sauver par elle-même. (On se souvient des statuts de la première internationale rédigés par Marx en 1864 qui commence comme suit : « Considérant que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre de la classe ouvrière elle-même [...] ») On peut penser que cette idéalisation du monde ouvrier compense une distance à ce monde que ni Marx, ni Gide ne parviennent à combler, et que n'avait pas Godin, puisque son monde fut, de son enfance à sa mort, le monde ouvrier. Tous trois s'accordent sur la profonde injustice de la misère ouvrière, mais seul Godin se confronte directement à la pauvreté au quotidien, à l'analphabétisme, à la misère mentale, à l'alcoolisme, à l'individualisme déjà présent, aux divisions multiples, aux querelles de voisinage, à la jalousie, aux ambitions en tout genre, aux inégalités entre les hommes et les femmes, en somme, à la part de faiblesses humaines que prend également la classe ouvrière. Comme nous le verrons ci-dessous (dans la partie « Godin critique Marx »), Godin montre que pour changer le monde, il faut déjà être en capacité de dépasser sa propre souffrance.

Par ailleurs, on retrouve chez Marx et chez Gide un fond religieux qu'on a déjà rencontré plus haut à propos de la question de la place du capital : l'émancipation ne sera totale que dans la république coopérative chez Gide et dans le communisme chez Marx. Le royaume est forcément merveilleux, il ne supporte pas la demi-mesure qui, par contraste, est « médiocre », terme qu'utilise Gide pour décrire le cadre familistérien. Godin est tout à fait modeste sur ce point : il n'affirme pas apporter le bonheur mais la réduction de la misère ouvrière.

L'objet de la critique : le Familistère et non les écrits de Godin

Le fait que la critique des contemporains de Godin porte sur le Familistère et jamais sur ses écrits pose un problème épistémologique majeur : on a oublié les pratiques de Marx comme on délaisse large-

Godin, inventeur de l'économie sociale

ment celles de Gide. L'un et l'autre s'engagent dans la critique théorique d'une œuvre pratique, alors que nous ne mettons à l'épreuve de la critique que les œuvres écrites de Marx et de Gide. Il y a dans ce déséquilibre une allure de tribunal. Pourquoi ne pas prendre pour objet les pratiques sociales de Marx, par exemple les pratiques d'exclusion qu'il met en œuvre au cours de la première internationale contre les proudhoniens, les coopérateurs et les anarchistes ? Pourquoi ne pas prendre pour objet l'œuvre pratique de Gide, effectivement conséquente et remarquable, mais en aucun cas comparable à celle de Godin ? Sinon, plaçons-nous exclusivement sur le plan discursif : pourquoi les théoriciens ne se confrontent-ils pas également à la critique théorique de Godin ? L'œuvre écrite de Godin fut enterrée dès sa parution, mais elle vaut la peine d'être étudiée pour elle-même.

La coopération selon Godin

La définition de la coopération

La coopération, ainsi nommée, c'est l'entente entre un certain nombre de personnes pour produire, acheter, vendre ou consommer, enfin pour entreprendre toute chose pour un but d'utilité commune, par l'union des intelligences, le concert des volontés, des forces et des intérêts. C'est la simplification du mécanisme social, c'est la collectivité plaçant l'individu en présence de lui-même, c'est l'individu achetant à lui-même, vendant à lui-même, travaillant pour lui-même, se logeant lui-même ; c'est le bien-être physique, moral et intellectuel mis à la portée des déshérités de la fortune. (*Solutions sociales*, 1871). Godin, J.-B. A., Le familistère de Guise, [publié sous le pseudonyme A. Mary], in *Annuaire de l'Association* (1867)

Comment ne pas souligner une fois de plus la modernité de Godin qui exprime comme rarement ce le fut, le principe de la double qua-

Les fondements de l'économie sociale

lité, 70 ans avant Georges Fauquet ? Comment ne pas souligner l'absence de parti pris entre coopération de consommation et coopération de production, parti pris qui saisira tous ses contemporains, Gide inclus ? En effet, explique Godin, « les fonctions diverses que les sociétés coopératives organisent une à une et séparément sont les matériaux dont l'ensemble constituera l'édifice économique de l'avenir » (Godin *in* Moret, M., 1906, p. 165).

Si Godin accorde à la coopération de production un rôle plus important qu'à la coopération de consommation, il affirme la nécessité de l'union des formes coopératives pour aboutir à « la vie fraternelle ». Dans les coopératives de consommation, le caractère coopératif est directement lié à la ristourne : « Le magasin coopératif qui cesse de faire profiter le consommateur des bénéfices réalisés sur la vente et qui distribue tous ses bénéfices à ses actionnaires, abandonne son rôle utile et n'est plus qu'un magasin parasite de commerce ordinaire. » (*Le Devoir*, T. 4., 1979, p. 530) Mais la coopération de consommation qui n'intègre pas le sort des producteurs n'en trahit pas moins ses principes : il salue l'expérience de Rochdale, mais affirme que les coopératives anglaises « ont perdu le but qu'elles s'étaient donné mission d'atteindre », c'est-à-dire de plus grandes garanties et sécurité pour les travailleurs. Aussi écrit-il au grand coopérateur anglais Neale, il appartient « aux coopérateurs anglais qui ont si merveilleusement institué la coopération de consommation, d'installer sur un pied aussi remarquable la coopération de production ».

Godin considère donc que les coopératives peuvent être dévoyées, qu'elles peuvent être utilisées à d'autres fins que l'émancipation du peuple. Il le dit clairement au Congrès des coopératives de consommation qui se déroule en 1885 à Paris : « Pour devenir réellement une cause d'amélioration sociale, il faut que la coopération s'inspire de la devise au nom de laquelle la convocation du congrès a été faite : « Tous pour un, un pour tous. » La proposition qu'il fait lors de ce congrès constitue un programme remarquable qu'il faut rappro-

Godin, inventeur de l'économie sociale

cher de celui que Gide formula en 1889, connu sous le titre de « Programme des trois étapes » vers la république coopérative.

D'une prophétie à l'autre

Avant de livrer un extrait du discours de Godin, voici, pour rappel, l'essentiel du programme de Gide.

Le programme en trois étapes de Charles Gide (1889)

[...] On peut donc bien penser que ce n'est pas en restant isolées, incohérentes, et intérieurement en état anarchique, que nos petites associations coopératives pourront suffire à ce grand œuvre de défense sociale et lutter efficacement contre les grandes associations capitalistes. Il faut faire un plan de campagne : ou plutôt il n'y a pas à le faire, il est tout indiqué.

Se réunir entre elles, faire masse, prélever sur leurs bénéfices le plus possible pour fonder de grands magasins de gros et opérer les achats sur grande échelle – voilà la première étape.

Continuer à constituer, par des prélèvements sur les bénéfices, des capitaux considérables et avec ces capitaux se mettre à l'œuvre pour produire directement et pour leur propre compte tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, en créant boulangeries, meuneries, manufactures de draps et de vêtements confectionnés, fabriques de chaussures, de chapeaux, de savons, de biscuits, de papier – voilà la deuxième étape.

Enfin, dans un avenir plus ou moins éloigné, acquérir des domaines et des fermes et produire directement sur leurs terres le blé, le vin, l'huile, la viande, le lait, le beurre, les volailles, les œufs, les légumes, les fruits, les fleurs, qui constituent la base de toute consommation – voilà la dernière étape.

Ou, pour tout résumer en trois mots, dans une première étape, faire la conquête de l'industrie commerciale, dans une seconde, celle de l'industrie manufacturière, dans une troisième enfin celle de l'industrie agricole – tel doit être le programme de la coopération pour tout pays. Il est d'une simplicité héroïque et

Les fondements de l'économie sociale

**j'ai la conviction qu'un jour ou l'autre, en dépit même de nos faiblesses et de nos doutes, il finira par se réaliser.
(Deuxième congrès des coopératives de consommation, 1889)**

Voici le programme proposé par Godin quatre ans avant :

Le programme coopératif de Jean-Baptiste André Godin (1885)

La coopération doit être autre chose qu'une entreprise mercantile. L'idée du gain peut entrer dans la pensée de sa fondation mais elle doit en même temps poursuivre un but supérieur : celui de l'émancipation et de l'indépendance des travailleurs [...]. Pour atteindre ce but, il faut d'abord que les sociétés coopératives ne perdent pas de vue qu'un lien fraternel doit unir leurs membres. Il faut donc, dès la fondation d'une société coopérative, que ses statuts instituent la mutualité entre les membres, que ceux-ci s'imposent une cotisation spéciale, mensuelle, destinée à établir entre eux un système de mutualité capable de leur assurer les sécurités nécessaires pendant la maladie et la vieillesse. La société coopérative viendra ensuite apporter une subvention à cette mutualité [...] prélevée sur les bénéfices.

Vient ensuite l'important problème de la répartition et de l'emploi des bénéfices. C'est dans le mode de répartition des bénéfices ou plutôt dans leur emploi que se trouve la puissance future de la coopération. Suivant moi, les sociétés coopératives ne devraient pas se dessaisir des bénéfices qu'elles font ; elles devraient les inscrire au compte de chacun des membres ayants droit et ne les leur délivrer qu'en titres d'action rapportant un intérêt convenu, celui par exemple des fonds d'État. De cette manière les coopérateurs, quoique mis en possession de leurs dividendes, en laisseraient la valeur dans le mouvement coopératif. Les sociétés coopératives se verraient de cette façon vite à la tête de capitaux importants ;

Godin, inventeur de l'économie sociale

elles pourraient étendre la coopération de la consommation à la production, c'est-à-dire fonder des ateliers d'industrie et de culture coopératives, ateliers dans lesquels tous les ouvriers seraient considérés comme coopérateurs dans la proportion de leur travail ou de leur salaire.

Devenant riches, les sociétés coopératives n'arrêteraient pas là leur essor, elles pourraient, en outre, fonder des palais d'habitation à proximité des champs de travail et des ateliers. Ces fondations seraient la représentation des capitaux constituant la propriété collective des coopérateurs.

Les bénéfiques commerciaux, les bénéfiques industriels et les recettes locatives feraient alors partie de la répartition coopérative ; le travail et les travailleurs ne seraient plus exclus du partage des bénéfices dont ils sont les principaux agents.

La coopération deviendrait donc tout à la fois commerciale, industrielle et locative.

(Premier congrès des coopératives de consommation, reproduit dans *Le Devoir*, T. 9, pp. 465-466)

La lecture de ces deux projets écrits et présentés à quatre années d'intervalle, celui de Godin en 1885 et celui de Gide en 1889, interroge. Certes, Godin n'a pas la plume de Gide. Certes, le programme en trois étapes a répondu en 1889 aux attentes des militants des coopératives de consommation. Mais Gide mesura les limites de sa prophétie dès 1926 et elle fut définitivement morte avant la seconde guerre. Même s'il nous manque aujourd'hui encore des clefs de compréhension de l'échec du mouvement des coopératives de consommation, plus personne ne nie que l'hégémonie des consommateurs associés était une erreur. La coopération moderne a fonctionné depuis Rochdale, et surtout depuis la création de l'ACI en 1896, sur la base d'une opposition entre deux légitimités, celles des coopératives de production et celle des coopératives de consommation, chaque mouvement se considérant comme supérieur à l'autre du point de vue de l'éthique coopérative. Les premières conceptions intercoopératives connues dans le mouvement coopératif, après

Les fondements de l'économie sociale

l'éclatement du creuset communautaire fouriériste et owenite, ne surviennent qu'après la Grande Guerre. Godin apparaît donc comme un lien, peut-être l'unique, entre les inspireurs du mouvement coopératif tenants de la micro-république communautaire du début du XIX^e siècle et l'intercoopération moderne. Alors que la conception gidienne, qui instrumentalisait la coopération de production, paraît aujourd'hui tout à fait obsolète, celle de Godin garde tout son intérêt. La prophétie de Godin, si l'on veut bien la nommer ainsi en référence à la prophétie gidienne, définit en fait quatre étapes :

- la mutualité, pour coopérer,
- la coopération de consommation pour constituer une épargne,
- la coopération de production agricole et industrielle,
- la coopération d'habitat.

La constitution d'une épargne et son investissement dans la prévoyance est doublement nécessaire : pour se projeter dans l'avenir, il faut se prémunir des risques majeurs ; pour constituer une coopérative, il faut une épargne. La coopération de consommation vient relayer les apports initiaux, nécessairement limités, dans la construction mutualiste ; elle bénéficie aux coopérateurs, et simultanément elle crée du capital ; Gide reprendra cette idée. La coopération de production vient ensuite : grâce à l'épargne constituée, on entreprend dans la production industrielle et agricole ; Gide reprendra également cette idée. La coopération d'habitat permet l'accès au bien-être, condition de l'émancipation, qui est le but visé par la coopération. Quand Godin parle d'habitat, on sait, grâce au Familistère, qu'il pense logement, théâtre, bibliothèque, écoles, etc.

Gide propose que l'excédent de gestion des coopératives de consommateurs soit investi dans la production industrielle et agricole, c'est-à-dire exclusivement dans l'économie. Cela s'explique par le fait que Gide fonde la coopération et l'économie sociale sur une économie de la consommation. Godin intègre l'économie,

Godin, inventeur de l'économie sociale

qu'elle soit de consommation ou de production, dans l'ensemble des liens sociaux qui conditionnent la destinée des hommes : l'économie n'est pas sa propre fin. C'est le bonheur humain qui lui donne un sens. C'est pourquoi l'investissement va en dernier ressort vers l'habitat, l'éducation, les associations culturelles et sportives, mais aussi vers l'accès à des produits, en particulier des produits alimentaires diversifiés et de qualité qui, ensemble, concourent à l'épanouissement de l'homme.

Il nous semble que cette prophétie de Godin n'est pas dépassée. Les innovations actuelles de l'économie sociale – comme la création de la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) –, l'essor du commerce équitable, la multiplication des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), la demande croissante d'activités culturelles, l'explosion des associations fondant le lien social, mais aussi à un autre niveau le rapprochement entre des grandes sociétés mutualistes et coopératives dans différents secteurs – assurance, production, agriculture, crédit –, toutes ces initiatives renforcent l'idée que l'avenir est à l'intercoopération, en particulier celle entre mutualité, coopération de production, coopération de consommation et associations sociales et culturelles. Reste que ces intercoopérations ne sont concevables que pour des acteurs assurés sur leur santé et d'un logement. L'incapacité de bénéficier d'un habitat décent est l'obstacle majeur à l'accès des plus déshérités à la citoyenneté économique.

Godin, la mutualité et l'économie sociale

Qu'est-ce que l'économie sociale ?

Godin condamne l'économie qui ne pense qu'à libérer au maximum l'exploitation du travail : « Les économistes du laisser-faire, sans principes arrêtés, demandent la liberté pure et simple des ouvriers comme des patrons. » (*Le Devoir*, T. I, p. 354)

Les fondements de l'économie sociale

Il critique plus fondamentalement l'ensemble de l'économie politique qui étudie, non pas les hommes, mais les rapports entre eux. L'économie politique « sacrifie l'homme à la concordance de ces rapports ». L'économie sociale se penche sur le bien de l'existence humaine. Elle doit examiner la question du chômage et des salaires sous un triple point de vue qui sont l'existence des travailleurs, l'intérêt social et l'exploitation industrielle.

L'économie sociale, dit-il, ne voit dans le laisser-faire que « des solutions abusives contre les salariés, employés comme l'esclavage et le servage l'ont été autrefois ». Au lieu donc de rester dans la sphère égoïste des intérêts matériels, l'économie sociale s'élève à une conception morale : « Elle démontre que l'intérêt général de la vie humaine est celui auquel tous les autres intérêts doivent être subordonnés. » Pour sortir de l'économie politique, il est nécessaire d'entreprendre trois réformes : l'organisation de la puissance publique, l'organisation et l'émancipation du travail et l'organisation d'une justice distributive.

L'économie sociale est largement organisatrice. Il est nécessaire qu'elle le soit pour supprimer les abus de la concurrence sauvage qu'entraîne le laisser-faire : « Non seulement les producteurs devront s'entendre pour cesser entre eux une concurrence ruineuse et coupable, et pour établir les moyens de produire avec ordre et mesure dans le cercle des intérêts nationaux ; mais les nations elles-mêmes par l'intermédiaire des gouvernements devront s'entendre pour éviter les calamités que la concurrence internationale jointe à la concurrence intérieure répand sur les peuples. » (cité par Delabre, G. et Gautier, J.-M., 1988a, p. 67)

C'est la mission de l'économie sociale de libérer l'ouvrier : « L'industrie moderne a changé, par le salariat, la condition du travailleur en créant le travail libre ; l'industrie future doit réaliser, à travers l'association, l'émancipation de l'ouvrier, en l'appelant au bien-être et à la propriété collective. » (*Solutions sociales*, 1871, p. 528)

Godin, inventeur de l'économie sociale

La nécessité de l'enseignement de l'économie sociale

« M. Godin : Ce qui importe tout d'abord, c'est de donner à la classe ouvrière la garantie du lendemain, c'est de l'assurer contre la misère ; la participation viendra ensuite.

« M. Barberet : Cela peut être fait par une bonne loi économique.

« M. Godin : Oui, Messieurs, par une loi de prévoyance générale réservant sur la richesse créée de quoi donner aux classes laborieuses les garanties nécessaires.

« M. Henry : On peut aussi atteindre le but en instruisant la classe ouvrière dès l'enfance. Si, dans les classes primaires, on donnait un enseignement économique, on préparerait peut-être le terrain.

« M. Godin : L'enseignement de l'économie politique serait insuffisant ; il faudrait enseigner l'économie sociale. »

(*Études sociales* n° 5, 1884c)

L'enseignement de l'économie sociale est une condition du développement de la coopération. Celle-ci n'est d'ailleurs qu'un moyen parmi d'autres de l'épanouissement humain : « Il faudrait faire l'effort suprême de s'occuper enfin des hommes et moins des choses, c'est-à-dire de s'occuper des choses en vue du bien des hommes avant tout. Le sort des citoyens a été trop négligé jusqu'ici, il faudrait y penser sérieusement. Il faudrait, pour procéder à une répartition équitable des richesses, penser à la destinée de ceux qui produisent, sans exclure personne. » Il faut donc aller vers l'association que Godin définit non pas dans les termes correspondant au statut juridique que nous connaissons aujourd'hui, mais comme la coopérative intégrale.

Une politique de l'économie sociale

« L'association est la voie ouverte à l'humanité pour la pra-

Les fondements de l'économie sociale

tique de la fraternité. Avec elle, on peut marcher constamment dans la voie des œuvres utiles ; on a un guide sûr et infaillible devant soi... Associer tout à la fois les opérations d'industrie, de travail, de commerce, d'approvisionnement, de logement, d'éducation et les divers services de mutualité. »
(Mutualité sociale et Association du capital et du travail, 1880, p. 65)

Dans la mise en œuvre de cette politique, par quoi faut-il commencer ? : « Le premier pas à faire : assurer l'ouvrier contre le dénuement en cas de maladie, de besoin, d'accident entraînant incapacité de travail, de vieillesse, enfin d'assurer l'ouvrier et sa famille contre la misère. » (*Études sociales*, 1884c, p. 150) Dans ce projet mutualiste, Godin s'inspire de Fourier qui affirmait : « Le peuple [doit] jouir dans ce nouvel ordre d'une garantie de bien-être, d'un minimum suffisant pour le temps présent et à venir, et que cette garantie le délivre de toute inquiétude pour lui et les siens. » (Fourier, C., 1966, p. 15) Ainsi, dit Godin, « la société doit pourvoir aux besoins des faibles, en créant les institutions générales de mutuelle protection qui garantiront les familles laborieuses contre la privation du nécessaire » (*Études sociales*, 1884c, p. 34-35).

Godin précise que ce devoir naît du constat que la solidarité s'enracine dans la nature, qui ne « confère à personne le privilège d'accaparer ses biens » (*L'Hérédité nationale*, 1887, p. 292). La solidarité est un fait naturel au sens premier : « Étymologiquement, le mot [de solidarité] est une déformation du mot *solidum* qui, chez les jurisconsultes romains, servait à désigner l'obligation qui pesait sur les débiteurs lorsque chacun d'eux était tenu pour le tout (*in solidum*) », écrivent Gide et Rist, dans leur *Histoire des doctrines économiques* (Gide, C., Rist, C., 2000, p. 671). La solidarité est un fait, comme on peut dire de deux éléments qu'ils sont solidaires, et elle désigne une dépendance réciproque. Durkheim relevait l'importance de la solidarité définie comme un fait social, qu'elle soit définie sur le modèle d'une solidarité mécanique (fon-

Godin, inventeur de l'économie sociale

dée sur la ressemblance, la similitude et qui caractérise les communautés traditionnelles) ou sur la solidarité organique (inscrite dans le cadre de la division du travail, de la complémentarité et qui caractérise la société moderne).

Mais lorsque l'appropriation privée provoque le paupérisme, la solidarité soit être érigée par la société en loi morale. Godin annonce ainsi la doctrine solidariste qui définit la solidarité comme un devoir moral d'assistance et la considère comme une valeur, de façon normative. Distinguer ces deux sens – fait et devoir – est essentiel. Comme l'affirmait Léon Bourgeois dans *Philosophie de la solidarité* : il faut constater le premier pour apercevoir la nécessité morale du second.

Godin pose ainsi le fondement moral du devoir : il est social. En conséquence, « la sécurité sociale, les garanties de l'existence, voilà le véritable fond de la question sociale, ce à quoi le travailleur aspire » (*Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le Vrai Socialisme en action*, 1883, p. 354).

Après son expérience, amère, de parlementaire, Godin est convaincu de l'incapacité de l'État à pourvoir seul à la protection des travailleurs. Il se résigne à n'agir que localement, à Guise, pour établir cette sécurité sociale. Après l'avoir établie comme exception, il réaffirme la nécessité de l'action de l'État pour que la sécurité sociale soit étendue à tous. « Vous devez, dit-il en 1883 à ses ouvriers, établir vos sociétés mutuelles, les organiser ; c'est seulement ainsi que l'État pourra contribuer aux besoins de vos familles, lorsque les ressources du travail vous feront défaut. Vous devez vous-mêmes donner l'exemple de l'amour et du dévouement à la cause de l'humanité, en vous cotisant et en constituant dans la fabrique, dans l'usine, dans la commune, les premiers groupes de socialistes unis dans l'intention mutuelle de se prêter secours et d'obtenir de l'État la protection due aux travailleurs. » (*idem*, p. 360.) Ce n'est qu'en 1945, avec la création de la Sécurité sociale que la prédiction de Godin se réalisera.

Conclusion : une recherche action, fondatrice de l'économie sociale

Selon Jean-Baptiste André Godin, l'accession au bien-être suppose la réunion de trois conditions, qui sont :

- un habitat qui assure la dignité,
- la mutualité qui assure contre le risque de misère,
- la participation du travail aux bénéfices de la production.

L'un des apports majeurs de Godin, au sein du mouvement coopératif, est de montrer que la participation ne peut être réalisée que si l'assurance mutuelle est déjà présente. Cet apport original est sans doute aussi une nouvelle et dernière raison de l'oubli dans lequel tombèrent ses écrits : Godin est tout autant coopérateur que mutualiste dans une période de l'histoire où la coopération et la mutualité vivent deux histoires différentes. Le fait que le concept d'économie sociale fasse se rejoindre aujourd'hui ces deux mouvements laisse espérer, et à tout le moins souhaiter, que les coopérateurs et les mutualistes sauront puiser dans l'œuvre de Godin une nouvelle inspiration.

En tout état de cause, Godin a su dépasser Fourier pour entreprendre en économie sociale. Nombre de ceux qui ne sont pas parvenus à le faire ont rejoint dans la seconde moitié du XIX^e siècle soit le camp de la lutte des classes, soit celui de la bourgeoisie. À ce titre, il est de ceux qui, à l'instar de Derrion, Beluze, les pionniers de Rochdale et bien d'autres qui se sont détournés de Fourier, de Cabet ou d'Owen, ont défini les premières recherches actions coopératives par la mise en œuvre d'une démarche expérimentale. Parce qu'ils ont également été des bâtisseurs, on les a plus souvent reconnus en tant que tels et non en tant que penseurs. C'est un tort. L'essentiel de l'œuvre de Godin n'est pas le Familistère : celui-ci est une expérience qui valide une analyse et des principes d'action. C'est sa pensée qu'il faut étudier. Elle comprend des résultats théoriques et une posture épistémologique fondateurs d'un mouvement de pensée et d'agir

singulier : le mouvement coopératif et l'économie sociale.

Au sein de la tradition coopérative, la recherche action de Godin fonde un courant qui n'a pas eu la reconnaissance qu'il mérite : marginalisé par Gide et par son utopie des consommateurs associés, Godin n'est pas repéré comme fondateur de l'économie sociale. Plus que tout autre pourtant il a défini l'économie sociale aussi bien dans ses fondements que dans sa composition concrète. Il y a là un champ d'étude à approfondir en particulier dans sa relation avec l'École de Nîmes.

IV

Une alternative non violente au socialisme marxiste

À la différence de Fourier, Godin se situe d'emblée dans le siècle de l'industrie et de la grande entreprise. Les ouvriers avec lesquels il travaille ne sont pas les ouvriers de métier et artisans qui dominent le monde du travail jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ce sont les ouvriers non qualifiés issus du monde agricole, qui vont travailler sur les machines dans les moyennes et grandes entreprises. Ces ouvriers constituent le prolétariat urbain auquel s'adresse Marx pendant la première internationale, c'est-à-dire dans les années 1860. C'est pourquoi, bien que s'ancrant dans les travaux de Charles Fourier, l'œuvre de Godin doit être confrontée aux penseurs de l'industrie et, particulièrement aux plus importants d'entre eux : Karl Marx et Frederic Winslow Taylor. Marx parce qu'il est simultanément le grand économiste critique qui analysa le fonctionnement du capitalisme industriel et le penseur qui donna au monde ouvrier une doctrine qui soutint ses luttes pendant plus d'un siècle ; Taylor parce qu'il est le concepteur de l'organisation moderne du travail. Aujourd'hui décrié, le système qu'il a conçu est cependant le plus fréquemment appliqué dans la grande entreprise. En outre, ce système n'a pu se mettre en place que parce qu'il a été, et est encore largement, admis par les partenaires sociaux. Marx et Taylor représentent ainsi les deux plus importants inspireurs, simultanément comme penseurs et acteurs, des idéologies interprétatives de l'organisation du travail. Qu'est-ce que Godin nous apporte dans ce débat fondateur ?

Godin, inventeur de l'économie sociale

Marx : de l'éloge des utopistes à la critique de la coopération

Marx et la coopération : une origine commune

De nombreux auteurs, dont Henri Desroche, Guy Belloncle et Maxime Haubert, se sont penchés sur les textes d'Engels et de Marx et Engels où ceux-ci reconnaissent leur dette à Saint-Simon, à Fourier, à Owen et à Cabet. Ces auteurs soulignent la sympathie souvent manifestée par les concepteurs du matérialisme scientifique à l'égard du mouvement coopératif. Dans son étude bien documentée de 1962, « Marx et le mouvement coopératif », Thomas Lowit pense même que les fragments épars ayant trait à la coopération chez Marx représentent en réalité une véritable conception théorique de la coopération. Dans cette conception, les coopératives occupent une place centrale dans la société communiste.

Marx et Engels ont en effet largement puisé dans la pensée de ceux qu'ils nommeront ensuite les utopistes. Dans la « Lettre de Londres », publiée dans *The New Moral World* le 23 octobre 1843, Engels présente un vaste panorama de l'histoire récente du communisme français et de ses théoriciens : Saint-Simon, Fourier, et plus brièvement Cabet, Leroux et Proudhon. Il s'intéresse ensuite spécialement aux tentatives d'organisations de sociétés communistes. *Beschreibung der in neuerer Zeit entstandenen und noch bestehenden Kommunistischen Ansiedlungen* (*Description des colonies communistes récemment constituées et encore existantes*) est publiée par Engels sous anonymat dans le *Deutsches Bürgerbuch*. Cette étude sera reprise en particulier dans les discours d'Elberfeld (1845). Engels présente de façon très élogieuse plusieurs communautés et colonies communistes d'Amérique du Nord et une de Grande-Bretagne (*The New Moral World* de R. Owen) pour témoigner de la possibilité du communisme auprès de ceux qui pensent qu'« il sera toujours impossible d'appliquer une pareille chose dans la réalité ». Vingt ans plus tard son regard a changé : « Socialisme utopique et socialisme scientifique » est publié pour la première fois dans *Vorwärts* (journal

Une alternative non violente au socialisme marxiste

du parti social-démocrate allemand) en 1877. Engels y précise ce que doit au socialisme français le socialisme scientifique de Marx. Il renvoie également les socialismes antérieurs à Marx dans l'utopisme, c'est-à-dire dans un raisonnement préscientifique.

Parmi les écrits de Marx, on cite souvent l'Adresse inaugurale de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT, septembre 1864), dans laquelle Marx célèbre le mouvement coopératif. Le mouvement coopératif, écrit Marx, représente « une victoire [...] de l'économie du travail sur l'économie politique de la propriété » (Marx, « Adresse inaugurale au Congrès de Londres de l'AIT », cité par Lowit, T., 1962, p. 86). L'« Adresse inaugurale », qui sera maintes et maintes fois reprise et commentée constitue la principale référence des nombreux auteurs spécialistes de la coopération qui considèrent que Marx a plutôt été favorable au mouvement coopératif. Mais il faut préciser que les membres de la Première Internationale au moment de sa fondation sont en grande majorité des coopérateurs. Au cours de ses premières années de vie, l'AIT est présente dans quatre pays, Angleterre, France, Suisse et Belgique. En Angleterre, les ouvriers anglais voient avant tout dans l'association un moyen de se préserver contre l'importation d'ouvriers du continent qui leur est néfaste au niveau des salaires. L'unionisme anglais et l'internationale ouvrière vont rapidement suivre deux voies différentes, à l'image du London Trade Council qui refuse de s'affilier en 1866. En France, l'association est animée par les proudhoniens Henri-Louis Tolain et Étienne Perrachon. Les affiliations sont individuelles et non celles de sociétés ouvrières à l'exception de la société des relieurs animée par Eugène Varlin. En Suisse, ce sont le Dr Coullery et James Guillaume qui fondent les premières sections. En Belgique, le développement est assuré par quelques dirigeants ouvriers dont le militant coopératif C. de Paepe est le plus important. Enfin, l'AIT émerge difficilement en Allemagne autour de l'Association générale ouvrière d'inspiration lassalienne, et elle est inexistante en Espagne et en Italie. Vers 1866, l'AIT est donc marquée par la présence active des proudhoniens (les Français) et de dirigeants anti-autoritaires

Godin, inventeur de l'économie sociale

(les Suisses et les Belges), tous favorables à l'action coopérative. Le congrès de Genève (3-8 septembre 1866) résume le sens de l'action de l'AIT : « L'œuvre de l'Association Internationale des Travailleurs est de combiner, de généraliser et de donner de l'uniformité aux mouvements spontanés des classes ouvrières, mais non de les diriger ou de leur imposer n'importe quel système doctrinaire. » (cité par Christian Labrande, 1976, p. 70 et suivantes) Le congrès reconnaît le mouvement coopératif comme « une des grandes forces transformatrices de la société présente ». Les années qui suivent, les différents courants coopératifs vont être critiqués au nom de la nécessité de l'union du prolétariat prônée par Marx, et ses militants les plus actifs menacés d'exclusion aux côtés des anarchistes. Cette intolérance fut fatale à l'association internationale qui disparaît en 1872. Comment expliquer ce retournement de Marx ?

La condamnation marxienne des utopistes

La découverte en 1844 par Marx du rôle du prolétariat et de la bourgeoisie dans l'histoire fut à l'origine de nombreuses dissensions avec d'autres courants socialistes et c'est dans *Le Manifeste* que Marx donne l'exposé le plus condensé et le plus clair de son analyse :

Les systèmes authentiquement socialistes et communistes, les systèmes de Saint-Simon, Fourier, Owen, etc., surgissent dans la première phase encore peu développée, de la lutte entre le prolétariat et la bourgeoisie [...]. Étant donné que l'antagonisme des classes se développe au même rythme que l'industrie, ils ne décèlent pas davantage les conditions matérielles de l'émancipation du prolétariat. Dès lors ils se mettent en quête d'une science sociale, de lois sociales, à seule fin de créer ces conditions. Leurs inventions personnelles doivent se substituer à la praxis sociale [...]. C'est pourquoi ils rejettent toute action politique, et surtout toute action révolutionnaire. Ils veulent atteindre leur but par des moyens pacifiques, et ils essaient de se frayer un chemin au nouvel évangile par la

Une alternative non violente au socialisme marxiste

force de l'exemple, par des expériences limitées, qui, naturellement, se terminent par un échec !

Et encore :

L'importance du socialisme et du communisme critico-utopique est en raison inverse du mouvement historique. À mesure que la lutte des classes s'amplifie et s'organise, tous ces vains efforts de s'élever au-dessus de la mêlée, toute cette contestation chimérique perdent leur valeur pratique, leur justification théorique. Si donc, à beaucoup d'égards, les auteurs de ces systèmes étaient encore des révolutionnaires, leurs disciples ne forment plus, en revanche, que des sectes réactionnaires.

Le jugement peut paraître sévère. Mais voilà :

En face de l'évolution historique du prolétariat, ils s'accrochent aux vieilles conceptions de leurs maîtres. Ils cherchent donc obstinément à émousser la lutte des classes et à apaiser les antagonismes. Dans leurs rêves, ils ne cessent de faire l'expérience de leurs utopies sociales, de créer des phalanstères, de fonder des *homes colonies*, d'établir une petite Icarie.
(Marx, K., *Le Manifeste communiste*, 1979, T. I, [1848], pp. 192-193)

Il y a deux aspects dans la critique de Marx. Le premier est directement lié à l'évolution de l'industrie : en 1848, la majorité des ouvriers est composée d'artisans ou d'ouvriers de métiers, et ce n'est plus vrai vingt ans plus tard : l'ouvrier d'usine, salarié d'une grande entreprise industrielle est face à une bourgeoisie qui s'enrichit rapidement. Le fossé entre le monde du travail et celui du capital se creuse, et l'opposition entre les intérêts des deux classes s'accroît. Face à l'industrie, les coopératives de la seconde moitié du XIX^e siècle constituent des petites entreprises, créées par des artisans qui se protègent, mais

Godin, inventeur de l'économie sociale

qui ne portent plus guère le projet alternatif qu'avaient les coopératives de 1848. De fait, il n'y aura guère de coopératives industrielles à l'exception du Familistère. Le Familistère ne peut être critiqué sous le même angle que les coopératives de production car il constitue une expérience de coopération industrielle. De fait – et c'est le second aspect de la critique de Marx, – c'est au nom de la théorie de la lutte des classes proprement dite que le phalanstère est rejeté : seule la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie peut dépasser l'antagonisme de classes que provoque l'essor industriel du capitalisme. Le recours à la révolution est donc indispensable et toute action qui le nie est rejetée par Marx. Inspirée par Fourier, initiée par un patron, le Familistère est une initiative bourgeoise qui divise la classe ouvrière. Autant le fait que la coopération artisanale ne peut contrer la grande industrie est de l'ordre du constat, autant la proposition familistérienne, qui articule meilleures conditions de travail et de vie pour les ouvriers et réussite industrielle, ne peut être contredite que par une critique théorique, qui ne s'impose pas d'emblée. De fait, Engels aura deux commentaires successifs sur le Familistère. L'un élogieux : « Aucun capitaliste n'a intérêt à édifier de telles colonies ; aussi bien il n'en existe nulle part au monde en dehors de Guise, en France, et celle-ci a été construite par un fouriériste, non comme une affaire rentable mais comme expérience socialiste. » (Engels, F, 1872) La critique intervient quinze ans plus tard, à la suite de commentaires sévères écrits par F. Mijoul dans la *Revue socialiste* en 1886 : « Cette expérience est devenue finalement, elle aussi, un simple foyer de l'exploitation ouvrière. » (Mijoul, F, *Le socialisme*, 1886)

Godin, critique de Marx

La double critique idéaliste et matérialiste

Godin affirmait qu'en réalisant le Familistère, il avait quitté le terrain de l'utopie pour entrer dans celui de la réalité concrète. Cependant, Marx et Engels le considèrent comme un héritier des

Une alternative non violente au socialisme marxiste

philosophes utopistes, ce qui le place pour eux dans la tradition de la philosophie idéaliste¹⁰. S'il est évident que Godin est animé par un idéal, sa démarche laisse une place éminente à l'expérience. Et cette démarche lui fait considérer que les conditions matérielles sont déterminantes. Voici comment s'ouvre l'ouvrage *La Richesse au service du peuple* :

C'est une vérité trop peu connue que l'ordre moral est intimement lié à l'organisation matérielle ; tant que les institutions propres à mettre les hommes dans la voie pratique du bien ne seront pas fondées, les efforts tentés pour réaliser l'ordre moral seront marqués d'une impuissance proportionnelle à l'écart où l'on sera de la véritable organisation matérielle de ces institutions. Quand l'homme souffre au physique, les fonctions du moral et de l'intelligence souffrent ; l'être est amoindri dans son existence et incapable de la plénitude de ses facultés ; au lieu de s'élever alors à la vie intelligente et morale, son esprit est circonscrit dans les seules préoccupations de la vie physique. La conquête du bien-être matériel est donc la plus sûre garantie que l'humanité puisse avoir de sa liberté morale.

(La Richesse au service du peuple, 1874)

L'ouvrage ne se contente pas de théoriser cette problématique, il présente les conditions concrètes qui permettent à l'humanité d'élever son esprit et de conquérir sa liberté morale. Godin va plus loin. Il ne suffit pas d'écrire que le matériel – le physique – détermine la pensée : il faut encore éprouver cette pensée, la confronter à l'expérience. Le Familistère nous donne à voir un Marx idéaliste. Marx s'est trompé en supposant que ses idées allaient changer le monde dans le sens où il l'espérait. Il manquait les conditions matérielles pour

10. Marx définit en effet deux ensembles de philosophies, idéalistes et matérialistes, selon qu'elles considèrent que les idées déterminent le monde matériel ou au contraire, que le monde matériel détermine les idées.

Godin, inventeur de l'économie sociale

que le prolétariat s'approprie les réponses que Marx préconisait. Dans l'une de ses critiques du communisme, Godin affirme ainsi : « On peut bâtir des plans dans les livres ; mais quand il s'agit de mettre ces plans en pratique, c'est avec les volontés contradictoires des hommes qu'il faut compter. » (Godin, Conférence du 16 novembre 1877, in Moret, M., 1910, p. 275) Et pour vaincre ces volontés contradictoires, il faut établir des conditions propices : il faut d'abord offrir les équivalents de la richesse au peuple pour attendre de lui qu'il s'implique dans la lutte pour des raisons autres que de défense physique individuelle ; c'est-à-dire un logement adapté qui développe le lien social, dont l'assurance mutuelle est une dimension importante. Comme nous l'avons vu dans la partie sur l'architecture du Familistère, « ce qu'il n'est pas possible de faire au profit de familles éparpillées et sans lien, les améliorations qu'on ne peut introduire dans le tohu-bohu des habitations ouvrières, ni à la ville, ni à la campagne, ni dans les caves, ni dans les mansardes habitées ; ce que ne permettent pas même les habitations ouvrières isolées les mieux construites, quel qu'en soit le système : le Familistère le permet, le palais social le rend possible, bien plus, il le rend nécessaire. » (*La Richesse au service du peuple*, 1874, p. 14)

La paix sociale et non la lutte des classes

La paix sociale à laquelle Godin est si attaché n'est pas celle des patrons paternalistes ou des philanthropes. Il s'agit, non pas d'aider les ouvriers, ni même de leur donner le capital, mais de leur permettre d'accéder au pouvoir de l'entreprise en tant qu'ouvriers. « Il ne suffit plus de pratiquer la bienfaisance individuelle pour que la loi morale de l'humanité soit réellement appliquée. La loi morale du dévouement à l'existence humaine exige des œuvres plus accomplies ; elle doit déterminer la fondation d'institutions durables. » (*Mutualité sociale, et Association du capital et du travail*, 1880, pp. 27-29) La prise en charge publique peut-elle remédier à l'insuffisance de la bienfaisance individuelle ? Non, répond Godin : « Les palliatifs de la charité publique sont impuissants aujourd'hui à

Une alternative non violente au socialisme marxiste

répondre au sentiment des masses, car celles-ci sont pénétrées qu'elles ont dans la vie des droits actuellement méconnus et qui entraînent, au profit de tout être humain, l'organisation de garanties sociales. » (*Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le Vrai Socialisme en action*, 1883)

Dans sa critique de la philanthropie Godin reproche à celle-ci de ne pas chercher à dépasser les antagonismes de classes. : « Lorsque, endossant la livrée philanthropique, on se met à deviser de l'habitation ouvrière, les classes dirigeantes, les grands personnages de tous ordres, ne trouvent jamais l'habitation assez petite, assez mesquine pour la famille laborieuse. Tous les préjugés s'entassent à l'envi pour faire de l'habitation ouvrière le rebours de ce qu'elle doit être ; tout est calculé pour construire le quartier de la misère et de la pauvreté. Aucune pensée de fusion des classes n'apparaît. » (*idem*, p. 138)

Cette critique est particulièrement intéressante : la problématique n'est pas fondamentalement différente de celle de Marx. C'est la réponse apportée au problème qui est différente. En quoi l'est-elle ? La critique majeure de Godin à Marx tient à la contradiction qu'il relève entre la volonté de construire une société sans classes et une démarche d'accès à cette société qui serait violente. Godin ne voit pas de changement social possible qui ne s'appuie sur la paix sociale :

C'est une première vérité à faire accepter, que rien au monde n'a contribué plus que la guerre au malheur des peuples et que la guerre a couvert la surface de la terre du plus grand nombre des forfaits, la destruction de l'homme. La paix est le point de départ de l'amélioration du sort des peuples [...]. Telle est la mission de la civilisation moderne : il lui appartient d'organiser la paix et de réaliser le progrès par le travail. (*idem*, pp. 293-295)

Or la lutte des classes et la lutte révolutionnaire prennent le risque

Godin, inventeur de l'économie sociale

de la guerre civile. Godin n'est pas d'accord avec l'idée que la destruction de la bourgeoisie est nécessairement favorable au prolétariat. « La haine du mal n'est pas toujours la science du bien, et c'est là que se trouvent les défauts du communisme. »

Godin est loin d'être seul à défendre cette position qui caractérise l'ensemble du mouvement coopératif : ainsi « les membres de *L'Association*, bulletin des coopératives françaises et étrangères créé en 1864, qui proviennent de familles de pensée très diverses, ont comme point commun d'être pacifistes » (Gaumont, J., 1924, T. 1, p. 480).

Mais Godin est sans doute celui qui a le plus clairement défini les voies de l'action non violente, sans lesquelles celle-ci reste un vœu pieux. Il faut, ainsi que le résumait Delabre et Gautier, établir la convergence d'intérêts des partenaires sociaux. C'est pourquoi Godin se prononce en faveur du renforcement du rôle des syndicats. Mais avant de nous pencher sur les propositions de Godin, voyons sa critique de Marx. Godin s'exprime à plusieurs reprises sur le communisme ainsi que sur Marx. Sa critique témoigne de sa bonne connaissance de la pensée de Marx et d'une critique dont la modernité est étonnante. Quels en sont les aspects les plus importants ?

La réfutation du communisme et du collectivisme

Godin prévoit les méfaits du communisme et en explique les causes. Le communisme, dit-il, part d'une idée absolue. Il est une protestation procédant du sentiment d'injustice ce qui le rend facilement accessible. Le communisme propose une règle uniforme se fondant sur l'idée de l'égalité en droits et en devoirs de tous les hommes. Or, affirme Godin, l'égalité n'est pas un fait naturel, elle n'est nulle part observable. Il est donc faux de considérer que les hommes naissent réellement libres et égaux et qu'ils se font tous la même idée de leurs droits, de leurs devoirs et des conditions de leur bonheur. Même si l'égalité parfaite existait sur le plan matériel, les hommes sont tous

Une alternative non violente au socialisme marxiste

différents sur les plans intellectuel et moral. Leur bonheur ne peut donc se satisfaire de l'application d'une même règle. Or, « la société communiste ne peut exister qu'à la condition d'assujettir chacun au régime qu'elle prescrit. Dès lors, l'individu ne relève plus de lui-même, mais de la règle commune ; sa liberté est anéantie » (*Solutions Sociales*, 1871, p. 58-67). Mais la pensée de Godin et la vie au Familistère ne tombent-elles pas sous cette critique, ne sont-elles pas une forme de communisme ou de collectivisme ? Non, car Godin ne propose aucun système social.

La société doit être ouverte à toutes les conceptions sociales, mais nulle d'entre elles ne doit être obligatoire pour la société tout entière. Aussi, qu'on le remarque bien, ce n'est pas un système social que j'apporte, ce sont des réformes sociales qui laisseraient à chaque citoyen son indépendance et sa liberté, qui, sans porter atteinte aux droits acquis et aux personnes, auraient la propriété de placer sur le terrain de la justice et du droit naturel : d'abord, l'exercice réel de la souveraineté du peuple ; ensuite la constitution du domaine social et des garanties de l'existence pour les masses laborieuses ; enfin les réformes que je propose assureraient l'émancipation des travailleurs, en restituant à chacun la libre jouissance des droits inhérents à la nature humaine.

(La République du travail et la Réforme parlementaire, 1889, pp. 380-381)

La véritable égalité n'est pas le même régime pour tous ; elle consiste dans le contentement exprimé par chacun et garanti par l'association de tous. Il admet que le communisme puisse fonctionner dans les sociétés primitives et de façon particulière pendant les guerres, lorsque la règle militaire est appliquée à l'universalité des citoyens, à condition toutefois que les chefs sachent également s'y soustraire. Quant au collectivisme, il est une forme particulière du communisme qui se singularise par la collectivisation des moyens de production. Godin critique également Marx pour la prééminence

Godin, inventeur de l'économie sociale

qu'il attribue aux questions d'intérêt matériel. Il réfute la centralité du capital dans l'analyse de l'exploitation du travail. Selon Marx, les exactions commises à l'égard des masses laborieuses quant aux loyers, aux fermages, à l'intérêt des capitaux devraient disparaître par la suppression de la propriété et la socialisation des richesses. Mais est-ce que chacun serait pour autant assuré du développement de ses facultés ? Et surtout : « Sur quelle constitution politique ou sociale reposerait cette société nouvelle ? Quelle en serait la base ? Quels en seraient les principes ? On ne voit que la révolution ayant capacité pour opérer l'expropriation désirée. » (*Le Devoir*, T. 13, pp. 329-330)

La critique de la centralité du capital

Des économistes, comme Marx et Lassalle, en Allemagne, ayant envisagé le capital et le travail dans leurs rapports économiques, se sont vu attribuer la qualité de socialistes, bien qu'ils n'aient ni conçu ni proposé aucune réforme sociale et que leurs études aient été purement économiques [...]. Dans leur entraînement à poursuivre cette simple idée de l'exploitation du travail par le capital, ils ont négligé les autres causes qui contribuent au malheur des peuples, et, après avoir porté toute leur attention sur les vices de la production, et mis en lumière les maux qui en résultent, ils n'ont rien indiqué comme remède. Aussi les hommes qui se sont nourris de leurs théories concernant la marchandise, le travail, le salaire, la plus-value, etc., concluent-ils à la suppression du rôle de capitaliste. Mais cela ne suffit pas pour établir la répartition de la richesse sur la base de justice nécessaire au bonheur du peuple. Il y a plus à faire : il faut découvrir l'ordre social de l'avenir. Il y a bien d'autres questions à résoudre que celles concernant le rôle du patron à l'égard de l'ouvrier, du capital à l'égard du travail ; il y a à organiser les rapports des hommes entre eux, et l'ensemble des pouvoirs qui auront charge de gouverner la chose publique dans l'intérêt du peuple. (*Solutions sociales*, 1871, p. 105)

Une alternative non violente au socialisme marxiste

La principale critique de Godin porte sur un hiatus qu'il relève dans l'œuvre de Marx : si le travail est au cœur des rapports de production, s'il est au cœur du lien social et nous situe en société, alors pourquoi Marx prend-il le capital comme objet central de sa critique ? Godin répond : « Le capital représente du travail fait antérieurement [...]. Le capital n'est qu'un travail déjà fait et mis en réserve ; le travail au contraire, c'est l'activité de l'homme, la force et l'intelligence agissantes, créant et enfantant le capital lui-même. » (*Mutualité sociale, et Association du capital et du travail*, 1880, p. 208) En cela, « le capital est utile... mais passif ; son influence utile ne se manifeste, dans la production, que sous l'impulsion active que lui imprime le travail et la capacité » (*Solutions sociales*, 1871, p. 209). Il ne s'agit donc pas de supprimer le capital comme le propose Karl Marx en considérant qu'il est néfaste, mais de rétablir les droits du travail.

On chercherait vainement, dans tout ce que dit Marx au sujet du capital, l'ombre d'une réforme sociale. En attribuant au capital le mal de nos sociétés contemporaines, Marx fait du capital aux yeux de la foule un bouc émissaire qu'il charge de toutes les iniquités. Cette exagération a fait la réputation de Karl Marx.

(Solutions sociales, 1871, p. 104)

La seule voie que propose Marx est le « vague sentiment de nécessité de briser l'omnipotence du capital ». Godin considère que la proposition de suppression du capital constitue une faiblesse scientifique car elle est fondée sur une réaction sentimentale à l'exploitation du travail. Il faut dépasser ce sentiment par l'étude concrète, une meilleure connaissance de la complexité de l'homme, et par des propositions d'organisations nouvelles. En effet, il faut souligner que la critique de Godin ne postule aucunement une nature bonne ou mauvaise ni de l'homme, ni d'une classe. Pas de classe maudite ni de classe élue, pas de destinée historique : ce sont les institutions

Godin, inventeur de l'économie sociale

qui ont la capacité de rendre les hommes égoïstes ou épris de justice. C'est donc dans cette voie qu'il faut chercher pour réduire le rôle du capital : « Modifions les institutions, organisons le régime du garantisme par le droit d'hérédité de l'État [en supprimant l'hérédité familiale (note de l'auteur)] et la mutualité nationale, et le capital n'exercera plus que des influences salutaires. » (*ibidem*) Précisément, il faut réduire le rôle du capital en inversant les rapports entre capital et travail.

Derrière la critique de la place du capital, Godin dit son désaccord à définir le socialisme à partir de l'économie. Proudhon avait déjà fait cette critique à l'égard de Marx en 1846 (Proudhon, P.-J., Lettre à K. Marx du 17 mai 1846, *in* Marx, 1979, T. III, p. 1482). Élargir le regard économique est nécessaire pour prendre en considération non seulement le rapport d'exploitation capitaliste, mais l'ensemble des processus d'exploitation des hommes, qui ont des causes plus fondamentales que le rapport entre le capital et le travail :

Vainement l'aristocratique Angleterre lui avait montré, ce qu'elle montre encore, la féodalité issue de la conquête territoriale coudoyant la féodalité industrielle sortie de l'exploitation du travail ; Marx ne tint pas compte du premier fait ; il ne vit que le second et généralisa sa théorie sur le capital, en présentant celui-ci comme la cause de tous les abus. Le spectacle offert par l'Angleterre prouvait pourtant jusqu'à l'évidence que l'accumulation de la richesse s'est faite de manières bien différentes, que l'homme a exploité et exploitera l'homme, tant que des institutions basées sur la justice ne mettront pas fin à cette exploitation.

(Proudhon, P.-J., *idem*, p.103)

Marx se trompe donc en désignant le capital comme cause de la misère et de l'injustice. Le capital n'est qu'un moyen, moderne, d'une exploitation ancienne. Ce n'est ni le capital, ni la propriété qu'il faut supprimer, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme.

Une alternative non violente au socialisme marxiste

L'organisation de l'émancipation

Il faut libérer l'homme de l'exploitation de son travail. Celle-ci ne date pas de l'avènement du capitalisme. Marx aurait pu relever ce fait quand il analysa la société anglaise, mais l'on pouvait également l'observer, bien que différemment, en France. « Dans son ignorance des voies et des moyens de justice sociale, la société a continué de placer l'autorité et la direction dans le prestige que l'habitude attache à l'hérédité et à la succession, et après avoir sapé une aristocratie fondée sur le cumul du travail servile, elle s'est acheminée vers la reconstitution d'une aristocratie nouvelle fondée sur le cumul du travail salarié. » (*Solutions sociales*, 1871, p. 15) Le fait est très ancien : « À la façon des pouvoirs antiques qui inféodaient esclaves et serfs aux patriciens et aux nobles, les pouvoirs d'aujourd'hui inféodent le travailleur et l'ouvrier à la richesse, à la spéculation industrielle, commerciale, terrienne ou capitaliste ; et pas plus que les Anciens ne pouvaient comprendre l'iniquité de l'esclavage et du servage, les privilégiés du jour ne comprennent l'iniquité de l'industrialisme, ni les douleurs du salariat. Ils sont donc incapables d'inaugurer aucune des mesures de justice propres à donner aux déshérités de la société les garanties d'une plus équitable répartition de la richesse. » (*La République du travail et la Réforme parlementaire*, 1889) C'est l'exploitation du travail, quelle qu'elle soit qui aliène le travailleur : « L'accaparement de la richesse réduit d'abord le travail à la condition servile, puis à l'infériorité sociale. » (*Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le Vrai Socialisme en action*, 1883, p. 25)

La destruction du capital ne réduira pas l'exploitation, car celle-ci peut s'appuyer sur d'autres moyens comme la propriété, la coercition et plus généralement toute source de pouvoir, qu'il soit individuel, collectif, libre ou organisé, sexuel, de classe, de caste ou d'ordre, , et qu'il soit illégitime ou légitime. De plus affirme Godin, il n'y a pas que le travail qu'il faut libérer. Parmi les situations essentielles d'aliénation sur lesquelles se penche le fondateur du

Godin, inventeur de l'économie sociale

Familistère, les relations entre sexes sont fondamentales. Godin note que comme le salariat, les relations entre les sexes sont aussi des relations d'aliénation. « La bourgeoisie, depuis 1789, s'est crue très libérale en revendiquant la liberté pour elle seule, et beaucoup de démocrates croient encore aujourd'hui, de bonne foi, qu'ils sont d'accord avec l'éternelle justice et la véritable doctrine de la liberté, en invoquant les droits politiques au profit d'une seule moitié du genre humain, et en oubliant de traiter la femme à l'égal de l'homme. » (*Solutions sociales*, 1871, p. 108) Comme le travail salarié, « le mariage est un reste d'esclavage » (Manuscrit non publié, « L'amour au village », repris dans Delabre et Gautier, 1988a, p. 89). Le mariage est un acte de propriété abusif. « L'homme ni la femme ne doivent aliéner la liberté de leurs personnes par aucun contrat irrévocable [...]. » C'est pourquoi, écrit un Godin fouriériste, « le législateur peut proclamer le divorce comme moyen de moralité publique et de vertu conjugale, en même temps que le gage le plus certain du bonheur conjugal domestique » (*idem*, p. 89). Or, le capital ne joue aucun rôle dans les relations entre hommes et femmes, en tout cas pas un rôle déterminant, et la suppression du capital ne réduira pas l'aliénation entre les sexes. Le problème est ailleurs et plus fondamental. Pour Godin, c'est l'émancipation de la personne humaine qui est centrale et cette émancipation passe par l'égalité entre les sexes et la libération du travail. La suppression de l'exploitation du travail s'effectuera par une inversion des relations entre le travail et les autres facteurs d'exploitation. La concentration des moyens de production constitue « le servage indirect qui pèse sur l'ouvrier et que l'ouvrier a senti dès les débuts de l'industrie moderne ». En effet, l'ouvrier n'a pour seul pouvoir que celui de défendre la réglementation du travail. « Le travail lui semble être sa chose propre. » Mais il n'a aucun pouvoir de direction, et ce fait est aggravé dans la grande industrie. La seule augmentation de salaires n'est ainsi pas un remède : « Cette augmentation ne sera jamais qu'un palliatif momentané et sans portée réelle ; jamais elle n'aura pour conséquence de placer l'ouvrier en face de garanties qui soient

Une alternative non violente au socialisme marxiste

pour lui un objet de sécurité pour l'avenir. » (*Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le Vrai Socialisme en action*, 1883, p. 461)

Pour sortir de l'exploitation, il faut organiser les relations entre les hommes et surtout les relations de pouvoir. « Tant que les gouvernants domineront les peuples, tant que le peuple lui-même n'aura pas l'autorité suffisante pour placer ses mandataires sous son contrôle, la loi sera oppressive des masses et toutes les théories sociales seront impuissantes à réaliser le bien dans la société. » (*La République du travail et la Réforme parlementaire*, 1889, p. 370)

D'où cette conclusion :

Le vrai socialisme n'est pas révolutionnaire, il est organisateur. Il dresse les études et les plans de l'avenir et, s'il trouvait dans les gouvernants des hommes assez sages pour opérer les réformes nécessaires, le socialisme renouvellerait la société par voie évolutionnaire et non par voie révolutionnaire, les procédés de révolution devant rester complètement impuissants, si ceux qui les emploient n'ont pas par devers eux, des plans d'avenir assez précis pour permettre la rénovation sociale.

(*La République du travail et la Réforme parlementaire*, 1889, p. 527)

L'insuffisance de la grève

S'opposant à la violence capitaliste, le mouvement coopératif s'oppose donc aussi à la violence de la lutte des classes défendue par Marx, et tente de définir une tierce voie par l'association. Au cours des années 1860, cette position va perdre du terrain face à Marx. La période 1867-70 est marquée par de nombreuses grèves, dont certaines sont très sanglantes (dans les mines belges en particulier). Au

Godin, inventeur de l'économie sociale

congrès de Bruxelles de l'Alliance internationale des travailleurs (AIT, 6-13 septembre 1868), les délégués de l'AIT se prononcent pour la légitimité et la nécessité de la grève. L'adoption de la grève comme principe d'action marque un tournant :

La grève, nous l'avouons, n'est utile qu'à titre provisoire ; la grève perpétuée serait l'éternisation du salariat, et nous voulons l'abolition du salariat ; la grève perpétuée serait la lutte sans trêve ni fin entre le capital et le travail, et nous ne voulons, non pas précisément ce que l'on a appelé de nos jours l'association du travail et du capital [...], mais nous voulons l'absorption du capital par le travail [...] ; produit du travail, le capital ne peut qu'être la propriété du travailleur, il ne peut en être l'associé.

(cité in Labrande, C., 1976)

Godin manifeste la même prudence face à la grève. Bien sûr, il reconnaît son bien-fondé : « Il y a dans la grève, malgré ce qu'elle peut avoir parfois d'injuste en apparence, une cause principale qui la justifie : cette cause, c'est le droit naturel enlevé à l'ouvrier d'être le maître du produit de son travail ». Mais il souligne ensuite l'inefficacité de la grève, incapable d'établir la justice ou l'équité.

La grève, quels que soient ses résultats, laisse le mal subsister ; elle n'est pas un moyen d'établir la justice ni l'équité dans les rapports entre chefs d'industrie et ouvriers. Pour établir cet accord, il faudrait un pouvoir supérieur, celui de l'autorité de la loi. La grève a donc été jusqu'ici fort loin d'atteindre le but poursuivi par les ouvriers. Malgré les souffrances que, hélas ! elle a causées dans les familles ouvrières, elle n'a pu empêcher la baisse générale des salaires. La grève est en défaut parce qu'elle s'attaque aux abus, aux effets, au lieu de s'attaquer directement aux causes.

(*La République du travail et la Réforme parlementaire*, 1889, p. 364)

Une alternative non violente au socialisme marxiste

L'indispensable syndicalisme

Pour que les ouvriers fassent entendre leur voix, Godin affirme qu'il est nécessaire de les soutenir dans les organisations qu'ils mettent en place. « La constitution des syndicats actuellement en germe est le fait des tendances ouvrières à chercher une force dans l'association pour trouver le remède aux maux du salariat : c'est l'union des ouvriers tendant à se faire par des moyens légaux pour la défense de leurs droits méconnus. » (*La République du travail*, 1889, p. 426) Le droit syndical acquis par la loi du 21 mars 1884, ajoute Godin, ne suffit pas tant que les patrons peuvent faire pression sur les ouvriers pour les décourager à s'unir. Il revient aux députés de compléter la loi, afin de réprimer les abus des patrons. Godin précise les compléments nécessaires qu'il serait trop long de détailler ici, mais qui se résument ainsi : les syndicats ouvriers devraient être « obligatoires » dans toutes les industries, élus par tous, réunis en comité et en chambre syndicale par spécialité industrielle. En face, les syndicats patronaux seraient organisés de même. Les deux chambres se réunissent chacune, puis ensemble, afin de fixer les conditions de travail dans les branches, les salaires, etc. Cette proposition de Godin ressemble en tous points aux cadres de la négociation collective qui verra le jour un siècle plus tard et la dépasse par la dimension internationale qu'il entrevoit : « Ces syndicats et unions devront étendre leur action jusqu'à rechercher, de concert, avec le gouvernement, les moyens d'entente internationale dans les faits de la production et de la consommation, afin de parer aux maux de la concurrence internationale, comme à ceux de la concurrence intérieure. » (*idem*, pp. XIII-XVI)

Godin va plus loin :

L'idée démocratique n'est plus, pour une minorité seulement, la liberté et l'égalité des droits politiques : c'est aussi pour le peuple tout entier la liberté et l'égalité des droits

Godin, inventeur de l'économie sociale

sociaux. C'est pour les masses travailleuses leur part d'intervention dans la direction industrielle, c'est la revendication de leurs droits légitimes à la participation des bénéfices créés par le travail, et, par conséquent, à la jouissance qui s'attache à la richesse.

(Solutions sociales, 1871, p. 32)

Il ne s'agit donc pas d'une négociation du travail face à un capital qui garderait seul sa responsabilité de direction : il s'agit de participer de façon démocratique à la direction des entreprises. Il est nécessaire que les fonctions électives soient rémunérées : la gratuité des fonctions électives « amène par droit de naissance des incapacités ; en même temps écarte les hommes qui n'ont d'autres ressources que leur intelligence et leurs talents » (*Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être et le Vrai Socialisme en action*, 1883, p. 192).

Godin et Marx au regard de la science

Godin, auteur d'une œuvre de plusieurs milliers de pages sur le travail, l'entreprise, la justice et la société est tout à fait méconnu, pour ne pas dire ignoré par les universitaires. Il partage ce destin avec la grande majorité des auteurs relégués dans la catégorie des utopistes sociaux ayant établi leur savoir sur d'autres fondements que ceux de la science sociale de leur époque. Godin se situe pourtant au plan des œuvres socio-économiques remarquables de la seconde moitié du XIX^e siècle et, comme il le dit lui-même, il a quitté le domaine de l'utopie dès lors qu'il a raisonné à partir de l'exercice de pratiques sociales. Godin reproche aux grands réformateurs sociaux – et il associe ici Saint-Simon, Marx, Proudhon, mais aussi Blanc, Cabet... – « leur incapacité à apporter une solution pratique, efficace, viable et surtout pacifique à la question sociale » (cité par Delabre, G. et Gautier, J.-M. 1983, p. 15). Et dans l'esprit de Godin, qui a déjà lu et mesuré les limites de Fourier, cette réponse ne peut pas être un texte, ce ne peut être qu'une action expérimentale, qui est pour lui la forme de validation de la théorie. Cette confrontation à l'action éloigne

Une alternative non violente au socialisme marxiste

d'autant Godin des socialistes scientifiques. Si bien que la critique de Marx et Engels sur le caractère utopique des communautés et des coopératives peut sans difficulté être retournée aux fondateurs du socialisme dit scientifique. « Ne vaut-il pas mieux réaliser sur le terrain de la vie pratique, en étudiant les données de l'expérience, que d'ambitionner d'abord l'honneur de se faire connaître par des projets de réformes ou d'institutions, qui souvent se consomment en vaines paroles ou en essais infructueux ? » (*ibidem*)

Marx et Engels revendiquent, plus que Godin d'ailleurs, de forger une pensée scientifique. Le côté scientifique de l'œuvre s'enracine selon Engels dans deux aspects : « La conception matérialiste de l'histoire et la révélation du mystère de la production capitaliste au moyen de la plus-value. » (cité par Thierry Paquot, *Le Familistère Godin à Guise*, 1982, p. 9) Mais Godin déjà soulignait le fondement sentimental du communisme :

Procédant du sentiment [...], partant d'une idée absolue, l'idée communiste se met immédiatement en contradiction avec la réalité des faits [...]. Le communisme, par l'étroitesse de sa formule, bannit la science.

(*Solutions sociales*, 1871, p. 58-67)

Depuis Godin, de nombreux travaux ont souligné l'utopisme de la pensée de Marx lorsqu'il attribue à la classe ouvrière une mission révolutionnaire. La même année que la parution de l'ouvrage d'Édouard Bernstein *Die Voraussetzungen des Sozialismus (Les Hypothèses du socialisme)* en 1898, Georges Sorel publie : « Y a-t-il de l'utopie dans le marxisme ? » Sorel montre le caractère utopique du marxisme lorsqu'il ambitionne de prédire l'avenir. La science, dit-il en substance, est plus modeste, et consiste à mettre en œuvre des méthodes contrôlées et « en définissant clairement des solutions matériellement exécutables » (cité par Paquot, T., 1982, p. 11).

Cette précision permet d'aller plus loin. Le socialisme utopique est,

Godin, inventeur de l'économie sociale

à maints égards, plus scientifique que le marxisme. En effet, les utopistes se distinguent des scientifiques contemporains en ce qu'ils utilisent la méthode expérimentale en sciences économiques et sociales : d'où le caractère réaliste de leurs analyses et propositions de réformes. Comme le disent Delabre et Gautier à propos de Godin, le pragmatisme pousse au réformisme (Delabre, G. et Gautier, J.-M., 1983, p. 83).

Nous sommes donc face à deux conceptions distinctes de la science : l'une expérimentale, articulant deux logiques distinctes de la théorie et de la pratique, dont Godin est sans doute l'un des concepteurs les plus remarquables ; et l'autre conceptuelle, ambitionnant d'unifier théorie et pratique, qui s'est développée sur la base de l'œuvre de Marx et Engels.

Conclusion : Une utopie non violente radicale et sans illusion¹¹

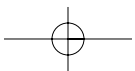
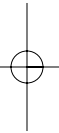
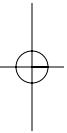
Ce qui différencie fondamentalement la pensée marxiste de la pensée coopérative n'est pas le rapport à l'utopie, mais le rapport à la violence. La pensée marxiste retourne la violence capitaliste, par l'affirmation de la lutte des classes, sur le terrain de l'entreprise capitaliste. La pensée coopérative ou utopiste détourne la violence capitaliste par la mise en œuvre d'une entreprise alternative. Ce n'est donc ni le caractère socialiste, ni le caractère utopique qui spécifie la pensée coopérative, mais plus probablement la démarche qui la fait accéder à son utopie. La démarche coopérative s'apparente à la méthode expérimentale : d'une part, les coopérateurs ne disjoignent pas théorie interprétative et pratiques sociales, qui sont les deux versants du même mouvement : le Familistère est une expérimentation ; cette démarche incite à penser dans un même ensemble le but et les moyens de parvenir à ce but. L'un des corol-

11. Cette conclusion reprend en partie celle de L'Économie sociale et solidaire : utopie, alternative, réforme ? *Recrea*, n° 290, novembre 2003, pp. 67-82.

Une alternative non violente au socialisme marxiste

lares de cette unité est qu'une société démocratique doit être conquise par une lutte démocratique. De ce point de vue, le marxisme et le libéralisme sont renvoyés dos à dos : le prolétariat occidental et le patronat constituent certes deux unités antagoniques, mais au sein d'un même système ils s'opposent au moyen d'un langage commun et s'accordent sur la nature de leur opposition, qui exclut simultanément ceux qui ne partagent pas ce langage et cette opposition.

L'attachement à une pratique non violente nous paraît ainsi constituer une opposition plus fondamentale encore que la violence dite révolutionnaire. Sous cet angle d'ailleurs, la violence ne s'apparente pas à la révolution ni la non-violence à la réforme, c'est plutôt l'inverse qui est vrai : la violence est ce qui reste de réactionnaire, de « non-humain » ou de « presque humain » dans les pratiques sociales. Le refus de la violence constitue une révolution dans le sens où il permet de sortir d'un cycle ancien. Godin est sans doute l'un des premiers, sinon le premier, à avoir non seulement écrit, mais réalisé une société nouvelle en s'appuyant sur ce principe.



V

Godin, un industriel non taylorien

Il peut paraître étrange de confronter les travaux de Godin à l'œuvre de Taylor. En effet, Godin n'a pas connu Taylor qui écrit une vingtaine d'années après lui ; il est mort au moment où Taylor commence à être connu en France. Il n'y a donc pas de confrontation Godin/Taylor comme il y a une confrontation Fourier/Godin ou Marx/Godin. L'intérêt de mettre en relation les deux œuvres vient de ce que l'œuvre de Taylor permet de mieux comprendre l'importance de celle de Godin. C'est le caractère innovant de Godin, qui autorise la comparaison avec le père de l'organisation scientifique du travail (OST). La question est la suivante : Godin annonce-t-il Taylor, – est-il un taylorien avant l'heure – ou répond-il de façon différente aux questions que pose l'industrialisation ? Dans ce cas, les travaux de Taylor épuisent-ils l'intérêt de ceux de Godin, ou, au contraire, ceux-ci résistent-ils aux avancées de l'OST ? Dans ce cas encore, quel intérêt les travaux de Godin ont-ils aujourd'hui ?

Taylor : révolution du travail - révolution industrielle

Les travaux de Taylor furent touchés dès leur première reconnaissance par un certain soupçon : tout se passe comme si l'on attribuait à Taylor à la fois l'exploitation du travail ouvrier du mode industriel naissant – par ce qu'on appelle l'exploitation taylorienne du travail – et, en même temps, l'actuelle crise du travail – par ce

Godin, inventeur de l'économie sociale

qu'on nomme souvent la crise du taylorisme. Il ne s'agit bien entendu pas ici de prendre un quelconque parti, mais d'approcher les travaux de Taylor sans *a priori*, en tentant de comprendre le sens de ce soupçon.

Comme Godin, Taylor (1856-1915) est d'abord un ouvrier ; mais si Godin l'est par destinée sociale, Taylor, fils d'un juriste américain de renom, le devient lorsqu'il renonce à poursuivre des études en raison de sa mauvaise vue. Il entre en 1878 dans les aciéries de Midvale comme manœuvre. Il se forme sur le tas en apprenant les métiers de modelleur et de mécanicien. Il est nommé mécanicien, chef d'équipe en raison de son efficacité au travail, puis ingénieur au bureau d'étude et, à 28 ans, ingénieur en chef. Simultanément, il passe son diplôme d'ingénieur. Il se heurte dès son accession au poste de chef d'équipe à ses collègues ouvriers lorsqu'il tente d'améliorer la productivité du travail. Durant trois années, selon ses propres dires, la lutte est quotidienne et Taylor parvient, avec le soutien de la direction, à modifier les habitudes de travail de quelques mécaniciens en les formant. Simultanément, il réalise des enquêtes empiriques qui sont connues sous le nom d'« Études des mouvements et des temps ».

Le fondement de la démarche de Taylor est que « l'objectif principal de la direction doit être d'obtenir la prospérité maximum aussi bien pour l'employeur que pour chaque salarié » (Taylor, F. W., 1957, p. 19). Le contexte dans lequel il intervient est celui d'une sourde opposition entre ouvriers et patronat qui se traduit en particulier par la pratique de la « flânerie » que les ouvriers adoptent pour lutter contre l'exploitation de leur travail. L'une des difficultés surmontée par Taylor est de convaincre qu'il y a mieux à faire, y compris et surtout pour obtenir un meilleur salaire. Sa conviction est que l'abandon de la flânerie permet aux ouvriers d'obtenir de surcroît un travail plus gratifiant. La relation dominante que Taylor entretient avec le monde ouvrier est fondamentalement une relation d'opposition et de méfiance, qu'il s'agit pour lui de dépasser.

Godin, un industriel non taylorien

Son premier argument touche au déplacement du débat sur la répartition de la valeur ajoutée.

Le partage de la valeur ajoutée

Comme Godin, Taylor mène une réflexion sur les conditions permettant de dégager de la valeur ajoutée. Taylor considère que la répartition de la valeur ajoutée n'est pas une difficulté, ou plutôt que la difficulté que rencontrent les patrons et les ouvriers autour de celle-ci va être réduite par le calcul scientifique adapté à chaque production, calcul qui permettra de distinguer ce qui revient au capital et ce qui revient au travail. Mais pour Taylor l'essentiel est ailleurs : il réside, non dans la répartition de la valeur ajoutée, mais dans son augmentation. Certes on voit bien la limite des luttes revendicatives lorsqu'elles ne proposent aucune alternative entrepreneuriale : l'idée suivant laquelle tout le monde est perdant quand l'entreprise disparaît, fonde l'analyse taylorienne. Si la question ainsi posée ne résout pas la question du partage de la plus-value, l'organisation du travail proposée par Taylor permet effectivement de poser différemment le problème puisqu'elle permet une augmentation considérable de la valeur ajoutée. Son organisation de travail fonctionne, et l'on peut affirmer qu'elle a permis au monde occidental d'accéder à la consommation de masse au cours du xx^e siècle. Cela explique d'ailleurs que les ouvriers l'aient acceptée. Ils se sont prononcés en faveur de l'augmentation de la richesse produite en échange de la perte d'autonomie et de qualification de leur travail sous condition qu'ils en perçoivent leur part de bénéfice en salaire.

Toutefois, la seconde proposition de Taylor selon laquelle sa démarche scientifique, l'organisation scientifique du travail, permettrait d'arbitrer le conflit permanent entre patron et ouvrier sur le partage de la plus-value, a échoué. Ce sont toujours les conflits du travail qui ont établi le compromis. La violence de classe, qui par définition est partagée entre bourgeoisie et prolétariat, est indispensable à

Godin, inventeur de l'économie sociale

l'établissement de la répartition de la plus-value dans le cadre des sociétés de capitaux. Et la solution n'est jamais donnée *a priori*.

Sur ce point nous sommes donc renvoyés à l'analyse marxiste : la lutte des classes éclaire la réalité de l'entreprise capitaliste. Le point d'achoppement essentiel de l'application du taylorisme est le chronométrage. Quand on lui demande pourquoi il est nécessaire de chronométrer le travail, Taylor répond « parce qu'on ne peut jamais être tout à fait sûr que l'ouvrier ne va pas vous tromper ».

Au cours de l'enquête menée par la commission du Congrès américain sur les propositions d'organisation du travail de Taylor, le président de cette commission pose à Taylor des questions sur la compatibilité entre le chronométrage et la dignité humaine. Taylor répond que ce chronométrage est à coup sûr « énervant ». Mais, dit-il, si les ouvriers s'insurgent contre le chronométrage, c'est pour une autre raison, qui touche leur dignité : « Si quelqu'un s'oppose à l'étude des temps, la vraie raison est qu'il ne veut pas que son patron sache le temps qu'il lui faut pour faire son travail. Parce que, quand son patron aura acquis cette connaissance, il sera beaucoup plus difficile de flâner. » (Taylor F. W., 1957, p. 230) Ce que révèle le chronométrage, c'est que l'idée même d'un arbitrage par un tiers entre les deux classes est illusoire.

L'échec de l'arbitrage des conflits

L'échec de l'arbitrage des conflits par des scientifiques est patent dès les premières tentatives d'application du taylorisme. Il faut rappeler ici que la direction scientifique a été appliquée sur une large échelle du vivant même de Taylor : bâtiment, minoteries, papeteries, filatures, tissages, teintureries, imprimeries, lithographie, aciéries, compagnies de chemins de fer, fonderie, métallurgie, production de machines-outils, fabrication d'optiques, d'appareils électriques, roulements à billes, mais aussi administration municipale (celle de Philadelphie) ont été organisés selon les principes tayloriens.

Godin, un industriel non taylorien

Simultanément Taylor affirme qu'aucune expérience n'a retenu l'ensemble des dispositions de l'organisation scientifique du travail. Il regrette en particulier que la direction ait toujours abusé de sa position. La commission d'enquête du Congrès se prononce sur ce problème : « La pression que la direction peut exercer sur un ouvrier ne suffit-elle pas pour qu'il accepte des conditions non équitables ? » (*idem*, p. 264) Elle ajoute : « L'employeur profitant de la dépense d'énergie supplémentaire déployée par les ouvriers et ne pouvant s'appuyer sur l'appréciation de l'augmentation de fatigue physique pour déterminer ce qui constitue une loyale journée de travail et ce qui est de la flânerie, de quelle manière l'ouvrier peut-il se défendre contre la fixation d'une tâche excessive ? »

Taylor répond : « Tout simplement en refusant de travailler à l'allure demandée », ou encore : « Il a toujours la ressource de quitter l'entreprise. » (*idem*, p. 268) Cette instabilité possible du personnel est, selon Taylor, préjudiciable à l'employeur. Au moment où il écrit, Taylor évalue à 5 jours le temps de chômage moyen que risque le salarié quittant une entreprise. La commission du Congrès demande :

« D'un côté, il y a un ouvrier au chômage qui ne peut donc gagner sa vie et qui est menacé par la famine ; d'un autre côté, il y a un employeur qui continue de faire le même bénéfice qu'auparavant. Les circonstances n'amènent-elles pas l'ouvrier à accepter finalement les conditions posées par son patron, parce qu'il y est obligé par la nécessité ? »

Réponse de Taylor : « Monsieur, j'ai constaté que, pendant les périodes de dépression économique, quand il y a beaucoup de bons ouvriers, dans toutes les professions, qui recherchent du travail, ceci arrive de temps à autre ; des patrons peu scrupuleux peuvent avoir cet avantage. »

Mais il poursuit : « Il existe toujours une très grande demande de bons ouvriers, si bien que la situation que vous avez décrite n'existe pratiquement pas. » (*idem*, p. 266)

Autre question :

« Supposons qu'une entreprise ait adopté les principes de direction

Godin, inventeur de l'économie sociale

scientifique, qu'elle ait ajusté la rémunération de son personnel et que, ceci ayant été fait, la direction change. La nouvelle direction n'est pas disposée à agir loyalement et elle essaye d'obtenir de chaque ouvrier plus qu'elle ne donne par l'augmentation de rémunération : même si elle retourne aux anciens taux de salaire, ainsi que nous avons entendu dire que cela s'était fait, quelle serait alors la situation du salarié si on compare à ce qu'elle était auparavant ? Ne se trouve-t-il pas dans une situation aussi mauvaise que dans n'importe quel genre de direction ? »

Taylor raisonne dans le cadre de relations non pacifiées : l'ouvrier cherche à lutter contre l'exploitation de son travail en flânant. Le patron cherche à profiter au maximum du travail ouvrier. Il fait l'hypothèse que la direction scientifique mettra fin à cette lutte par l'instauration d'une démocratie d'entreprise : « La direction scientifique est une vraie démocratie. » À condition toutefois que les membres de la direction respectent « la discipline d'une façon aussi sévère que les ouvriers » (*idem*, p. 270).

De fait, que s'est-il passé ? Si les mouvements ouvriers ne s'opposent jamais franchement à l'organisation scientifique du travail, ils luttent – dès 1915 dans l'industrie de l'armement – pour deux revendications essentielles : d'une part, ils rejettent « tout système qui ne garantirait pas au travailleur un minimum lui permettant, à lui et sa famille, de vivre dignement » (Fédération des Métaux, 1918, cité par Mouttet, A., 1975). Les grèves qui éclatent en mai 1917 dans la métallurgie, en mai 1918 dans les fabriques d'armes, ont pour objet de garantir aux travailleurs un salaire minimum. Il est vrai que cette situation ne caractérise pas le taylorisme, mais surtout la phase qui le précède, et Taylor lui-même démontre que l'application du « *Scientific Management* » élève le salaire des ouvriers (Taylor estime que cette augmentation varie de 30 à 100 %). D'autre part, les ouvriers s'opposent au lendemain de la guerre au chronométrage, opposition qui prendra la forme d'un ralentissement du rythme de travail (qu'on estime en moyenne de 30 à 50 %. cf. Mouttet, A., *op. cite*). Ce point est sans doute plus essentiel sur le plan des prin-

Godin, un industriel non taylorien

cipes car la mesure des temps et mouvements est au cœur de l'organisation scientifique du travail et c'est sans doute en grande partie l'impossibilité de cette mesure qui ruine le caractère pacificateur de l'OST. Si le taylorisme ne fut pas, comme son initiateur et ses héritiers l'escomptaient, un facteur de paix sociale, c'est parce qu'il comporte une forme de violence symbolique engendrant un risque économique et social. Or, comme nous le verrons, ce risque est dénoncé par Godin plus de trente ans avant son extension. Plus grave, cette violence symbolique a des effets sur la santé ; elle engendre plus souvent la souffrance et la maladie que l'épanouissement personnel. Il y a donc une contradiction insoluble entre ce que Taylor réclame de la part des travailleurs et les effets de l'organisation qu'il propose. Taylor dit la nécessité de la morale, du bon sens, du sentiment de justice, alors que l'inégalité fonde le rapport salarial. Nous sommes renvoyés à la critique ancienne de Fourier qui dénonçait le caractère inique d'une morale qui exige d'aimer un travail qui n'est pas aimable. C'est cette lecture fouriériste qui fait découvrir à Godin la nécessité préalable de règles et d'équilibre des pouvoirs. L'analyse de Godin face à la grande entreprise – non encore taylorienne – est sous cet angle plus proche de celle de Marx que de celle de Taylor : on n'établit pas la démocratie dans l'injustice. Il faut auparavant établir la justice. Mais comment ?

Avant le Familistère : les expériences sociales de Godin

Les expériences sociales que mena Godin avant la conception de l'Association du Familistère se sont déroulées sur plus de dix ans. Elles ont été présentées de façon systématique à partir des écrits et des discours que Godin fait paraître dans sa revue *Le Devoir* par Marie Moret dans le troisième tome de *Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin* publié au Familistère en 1910 (Moret, M., 1910). Elles ont été reprises ensuite par Prudhommeaux en 1911.

Godin, inventeur de l'économie sociale

L'élection des plus méritants

Le premier objet des expériences sociales entreprises par Godin à partir de 1867 fut la désignation des capacités dans l'usine par le suffrage des intéressés. Il s'agissait pour Godin de mettre en œuvre le principe de rémunération des capacités et, ainsi, d'encourager l'inventivité, l'assiduité, la qualité du travail, conditions de la réussite économique. Les primés devaient donc recevoir une participation au bénéfice, distincte de la participation due au travail.

Il y avait à l'époque 750 ouvriers à l'usine et 115 employés au Familistère. La première expérience fut tentée à l'occasion de la fête du travail de mai 1867 et renouvelée jusqu'en 1870. Il fut défini cinq groupes distincts au sein desquels s'effectueraient les votes : Familistère, administration centrale de l'usine, fonderie, ajustage, ateliers divers. Dès 1868, le taux de participation fut élevé (92 %) et ne se démentit pas. Selon le nombre de voix recueillies par les ouvriers et employés considérés comme les plus talentueux, quatre niveaux de prix étaient attribués, payables à 6 mois ou convertis en carnets d'épargne nominatifs : grand prix, 1^{er}, 2^e et 3^e prix avaient une valeur allant respectivement de 50 francs à 10 francs. Au total, une centaine de prix étaient attribués annuellement pour une valeur d'environ 1 000 francs. En 1868 par exemple, on compte 115 primés : les 3^{es} prix avaient un minimum de 3 voix et les premiers prix plus de 100 voix. Ce système fut appliqué pendant trois ans.

Godin expérimenta dès 1868 deux formes de démocratie distinctes. Parce qu'il jugeait que les familistériens avaient un niveau d'éducation suffisant pour participer – qu'on nommerait aujourd'hui une conscience politique ou citoyenne –, Godin procéda au suffrage direct avec les familistériens. Le vote se fit au bulletin secret, chacun inscrivant 10 noms.

Pour les ouvriers et employés ne résidant pas au Familistère, on procéda au suffrage indirect. L'organisation de la participation à l'usine

Godin, un industriel non taylorien

fut difficile. Le 28 mai 1867, 750 ouvriers nommèrent 95 mandataires appelés à voter au suffrage direct. Le résultat ne fut guère satisfaisant : 108 noms d'employés (sur 115) furent nommés et les 10 premiers élus ouvriers ne recueillirent que 19 suffrages : le résultat, très éparpillé, était perturbé par le vote pour soi, et ne permettait pas de constituer un conseil de direction. L'année suivante, Godin limita le poids du vote démocratique : on restreint le choix à 66 ouvriers qui furent désignés en partie par une élection par atelier et en partie par la notation de leurs chefs, notation appelée « désignation par la capacité ». Le vote était réservé aux 333 habitants du Familistère et sur des attributs distincts : emploi, capacité, invention, travail. Le résultat ne fut toujours pas probant, la dispersion des voix restant très forte : le premier des élus obtint 17 voix et le septième 5 voix. En 1869 et 1870, la même expérience fut renouvelée. Le conseil de l'usine analysa la situation en affirmant que le vote est animé par « les spéculations et les intrigues faites pour obtenir de l'argent à dépenser en commun ». Ce constat est établi sur le fait que les élus désignés par la capacité et ceux désignés par l'élection n'étaient pas les mêmes. Pis, entre 1868 et 1870, l'écart se creuse entre les deux résultats, prouvant que les stratégies des électeurs tiennent de moins en moins compte de « la reconnaissance de la capacité » (c'est-à-dire des avis des chefs). Godin essaie de comprendre cette difficulté en tentant une expérience : un groupe devra procéder à cinq répartitions successives entre janvier et mai 1870 ; un collège de 75 électeurs représentant des comptables, commis, employés aux écritures et chefs de service notent les 890 travailleurs. La place manque pour détailler les modes de vote : des groupes sont formés par tirage au sort, chaque groupe vote pour la collectivité, abstraction faite de ses propres membres. L'évolution des cinq votes montre que les membres attribuent d'abord les primes de façon très dispersée, et resserrent ensuite leurs choix. On voit même un électeur attribuer la totalité de la somme dont il dispose à une personne. Une fois contournée la difficulté de l'impossibilité de voter pour soi en établissant des ententes préalables, il s'agit pour lui de réduire le nombre de bénéficiaires afin de toucher la part la plus importante possible de la somme que le patron libère.

Godin, inventeur de l'économie sociale

La guerre interrompt ces expériences. Elles reprennent en février, puis en juin 1872. Ayant échoué dans la voie des votes discriminants, Godin rétablit à cette occasion une forme de suffrage universel : le 23 juin, les 337 habitants du Familistère, votant au sein de collèges professionnels, votent pour des lauréats sur une liste de 230 éligibles, dont 103 choisis en raison de leur seule capacité professionnelle. 55 d'entre eux n'obtiennent aucune voix !

Voici ce que conclut Godin de cette longue série d'expériences :

En l'état de la mentalité ouvrière, et jusqu'à ce que tous les travailleurs aient reçu par une culture appropriée une notion plus exacte de leurs intérêts et de leurs devoirs, la distribution des salaires, de l'avancement et des récompenses doit rester une prérogative de l'autorité directrice. Avancement et salaires doivent être mesurés avec une rigueur toujours plus grande par l'enregistrement méthodique et, si possible, mécanique du travail effectué, de la capacité mise en œuvre. La justice veut que les travailleurs touchent la part qui leur revient dans les bénéfices de l'entreprise, et ce partage des bénéfices doit se faire au prorata des salaires, ceux-ci pouvant être considérés, une fois assurée l'application du paragraphe précédent, comme l'expression aussi approchée que possible des services rendus. Il convient enfin de rétribuer par des allocations supplémentaires comportant elles-mêmes participation aux bénéfices, les travaux et les mérites exceptionnels ainsi que les inventions ou innovations sanctionnées par la pratique.

(cité par Prudhommeaux, J., *Les Expériences sociales de J.-B. A. Godin*, 1911, p. 22)

Godin taylorien avant l'heure ? On pourrait le penser. Mais en constituant des groupes d'études, Godin va se montrer à la fois plus persévérant et plus audacieux que son successeur.

Les groupes d'études

En juin 1877, Godin invite ses futurs associés à se constituer en groupes d'études et établit la proposition de fonctionnement : avec ses plus proches collaborateurs, il établit un cadre général des fonctions à l'usine et au Familistère. On trouve la comptabilité générale, la fabrication, la fonderie, la poêlerie, l'émaillerie, les magasins et travaux généraux. Chacune de ces branches maîtresses se subdivise en branches secondaires. Ainsi la comptabilité générale comprend : la comptabilité, les finances, l'approvisionnement, le commerce, le prix de revient. Chaque subdivision comprend elle-même des sous-services : la subdivision des approvisionnements comprend les achats de matières premières, les stocks et dépôts, le compte des fournisseurs. Au total, on compte 116 services à l'usine et 46 services au Familistère. Au total 162 services pour 1 145 travailleurs et 285 familistériens. L'ensemble de ces 1 430 personnes se répartit en groupes d'études, chacun pouvant participer à plusieurs groupes. Une fois constitué, chaque groupe définit la nature et les limites de ses attributions et élit son bureau. Ces groupes fonctionnent sans aucun souci de hiérarchie et chacun peut s'y associer de façon volontaire. Pour ne pas troubler l'organisation industrielle, ils sont définis comme groupes d'études et ont une mission de conseil. Il fallait en même temps que leur travail soit entendu : on procède à l'organisation d'unions de groupes par branche, au sein desquels chaque groupe est représenté par son président et son secrétaire. Ces groupes de branches constituent un conseil de direction, qui se divise en deux assemblées, le conseil des unions de l'usine et le conseil général des unions du Familistère. Ces organismes élus ont deux fonctions : étudier toutes les résolutions transmises par les groupes et prendre, dans la mesure de leur compétence, l'initiative de valoriser toutes les propositions qui leur paraîtraient utiles (Prudhommeaux, J., 1911, p. 26). Enfin, deux commissions administratives de six membres, l'une pour le Familistère, l'autre pour l'usine, désignées moitié par les conseils généraux, moitié par Godin (qui à l'époque est seul possesseur du capital) sont chargées d'exécuter les propositions de chaque conseil.

Godin, inventeur de l'économie sociale

En bref, Godin bâtit un organigramme fonctionnel, et surtout, institue des groupes d'études sur la base de la participation volontaire. C'est non seulement déjà un dépassement de l'organisation scientifique du travail, mais également de nombre de conduites de management participatif qui ne parviennent pas, dans la grande entreprise classique, à dépasser les contraintes hiérarchiques.

Comment ces groupes fonctionnèrent-ils ? Le 7 juin 1877, Godin fit cette proposition au théâtre, lors de la réunion hebdomadaire. En septembre, sur 116 groupes à l'usine, 27 fonctionnent. Ils réunissent 1 047 inscriptions et 321 travailleurs (donc une moyenne d'environ 3 groupes par participant). Au Familistère, 86 membres participent à 46 groupes. On trouve dans le troisième tome des *Documents pour une biographie complète de J.-B. André Godin*, publié en 1910, une analyse des résultats de la participation : celle-ci est proportionnelle à la qualification et au niveau d'éducation des membres. Le taux de participation est le suivant : 75/80 employés et chefs de fonctions, 115/215 ouvriers mécaniciens, monteurs, emballeurs, 69/480 ouvriers mouleurs et sableurs.

Une fois constitués, les groupes n'ont pas tous fonctionné, la majorité n'a donné aucun résultat de travail. Au total, le *Résumé général des travaux des groupes* qui porte sur la période allant d'août 1877 à mars 1878, soit la période la plus intense, précise : « Sur les 116 groupes et les 27 unions créées à l'usine, 30 groupes ont fonctionné et tenu 118 séances, dont 60 pour se constituer et 58 pour discuter des propositions. » Dix-sept unions ont fonctionné et tenu 66 séances, dont 34 pour se constituer et 32 pour examiner les propositions des groupes. Le reste des conseils, soit 10 unions et 86 groupes, n'a pas eu de propositions à examiner. Cependant ces diverses assemblées (sauf six restées sans inscription) se sont réunies deux fois : pour se constituer et pour renouveler leurs bureaux. Le conseil général des unions a tenu 29 séances. Le nombre total des jetons de présence a été de 10 551. Il faut souligner au passage que la participation aux groupes, unions et conseils était rétribuée. Chaque

Godin, un industriel non taylorien

séance donnait droit à un jeton de présence de 0,25 centimes à l'appel et un jeton de présence de même valeur par demi-heure de présence. Les séances avaient lieu le soir, après le travail.

Concernant le Familistère, sur 46 groupes, 29 ont fonctionné et tenu pendant la même période 120 séances, dont 58 pour se constituer et 62 pour discuter des propositions. 10 unions ont travaillé et tenu 45 séances, dont 20 pour se constituer et 25 pour examiner les propositions. Le conseil général du Familistère a tenu 16 séances. Le nombre total de jetons de présence a été de 4 802. L'ensemble des résultats du travail de ces groupes se trouve dans la publication de Marie Moret de 1910. Parmi les propositions dont nous avons connaissance, on distingue 16 mesures d'intérêt général – liées à l'administration de la chose commune, ce sont celles des groupes du Familistère – et 73 propositions industrielles. Ces dernières visant :

- l'amélioration des produits existants, par exemple la « substitution dans les foyers économiques de simples taquets au cadre destiné à recevoir l'équerre mobile sous les briques » ;
- la recherche de procédés nouveaux et plus perfectionnés comme « organiser le remplacement des ailerons des malaxeurs à sable par le personnel de la sablerie » ;
- la fabrication de produits nouveaux comme la « fabrication d'un calorifère au bois avec four et foyer tubulaire, fabrication d'éviers de cuisine en fonte émaillée ».

Ces propositions liées à l'invention et l'innovation sont bien sûr celles des groupes d'études de l'usine. Le résultat n'est donc pas négligeable, en particulier vu sous l'angle de l'invention, et bien sûr, sous celui de la participation au travail. Mais l'expérience ne dura pas : à partir d'avril 1878, les séances se raréfient. Six mois plus tard, il ne restait que la commission administrative du Familistère. Prudhommeaux commente ce constat en nommant parmi les causes de l'échec : « L'apathie intellectuelle et le manque de culture préparatoire, à la fois professionnelle et sociale ; la complexité du

Godin, inventeur de l'économie sociale

système, l'inquiétude de certains chefs de services secrètement hostiles à la libre intervention des groupes dans toutes les questions qui se traitaient jadis par voie d'autorité, et enfin, l'opposition sourde des intéressés, sentant confusément qu'ils faisaient figure de « moyens » utilisés en vue d'une fin dont la valeur profonde leur échappait. » (Prudhommeaux, J., 1911, p. 40)

L'institutionnalisation de la participation

Après cette seconde expérience, loin de renoncer, Godin établit au sein du Familistère, l'association du capital et du travail, institutionnalisant ainsi la participation ouvrière. Il la propose au cours de ses conférences de 1877, pensant à l'époque qu'il résolvait enfin le problème de la participation. Il faudra encore trois années ainsi qu'en témoigne sa conférence du 30 septembre 1880 : « Je croyais atteindre mon but plus tôt. Lorsqu'en 1877 je vous ai fait des conférences, je croyais toucher au but en quelques mois. J'espérais aussi trouver en vous des concours actifs, dévoués ; sur ce point, je m'étais trompé. J'ai dû créer moi-même et de toutes pièces les rouages de notre association ; et nulle foi, nulle persévérance ne m'ont été prêtées par vous. Dans le domaine industriel seul, j'ai été aidé. Là, je le reconnais, vous m'avez apporté concours et dévouement. Mais ce que j'avais espéré en 1877, c'était éveiller en vous assez d'amour pour l'association, pour que vous vous attachiez réellement à me seconder dans la préparation de cette œuvre ; je n'ai recueilli que votre indifférence. Dans ces conditions et malgré vous, je puis le dire, j'ai fait l'association. Et aujourd'hui j'espère encore que l'avenir trouvera enfin de votre part le concours et le dévouement qui ont manqué par le passé. » (Godin cité par Moret, M., *Documents pour une biographie complète de J.-B. A. Godin*, T. II, 1906, p. 585)

Ce qui réunit ces trois séries d'expériences, c'est la volonté de réponse à la question de la valorisation de l'innovation. Godin considère que l'innovation est la clef de réussite de l'économie du travail face à l'économie du capital. Il avait déjà pu expérimenter la

Godin, un industriel non taylorien

supériorité de la force du travail et de l'innovation sur le capital dans les années 1850. L'expérience du Texas dans laquelle Godin a tant investi va à sa perte ; en France ses brevets d'invention sont pillés par ses concurrents. Son appel à la Cour d'Amiens échoue et après avoir déposé 14 brevets d'invention avant 1852, Godin n'en dépose plus aucun jusqu'en 1861. Il supprime la mention « breveté » sur l'ensemble de ses produits, persuadé que de nouveaux dépôts lui amèneraient plus de procès que de bienfaits. Il écrit dix ans plus tard : « Je me retrouvais, après mon échec devant la Cour d'Amiens et l'échec de l'école sociétaire au Texas, obligé de compter sur mes propres forces. Le temps et la réflexion me firent voir que si ce que j'avais créé était aux mains de mes concurrents et s'ils avaient la richesse pour eux, la capacité restait de mon côté : j'avais par conséquent quelque moyen de leur disputer le terrain mal acquis sur lequel ils avaient été légalement installés. » (Cité par Moret, M., 1906, p. 116)

Il faut donc absolument valoriser la capacité de la façon la plus exacte possible : rémunérer le travail, rémunérer le capital, rémunérer l'innovation selon les règles de la justice, voilà le problème que Godin résout par la création de l'association.

Face à l'impasse du Taylorisme : l'innovation institutionnelle

L'idée de l'association est déjà présente en 1873, date à laquelle Godin entreprend ses recherches juridiques. La première série d'enquêtes fondées sur l'élection le persuade déjà de la nécessité de mieux reconnaître et respecter le statut de travailleur. La recherche de Godin est double : il s'agit à la fois de dépasser l'inégalité que produit l'exploitation du travail par le capital et de définir des conditions de travail non aliénantes. Il convient que le travail à l'heure a été « une amélioration du régime de l'atelier », mais considère que la surveillance, donc le chronométrage, qui s'exerce sur l'ouvrier constitue « une situation souvent humiliante [...] ». Au lieu donc de

Godin, inventeur de l'économie sociale

fixer une valeur au temps de l'ouvrier, il faut fixer une valeur au produit à créer » car « l'ouvrier recouvre sa dignité » lorsqu'il est « maître de son temps » (*Solutions Sociales*, 1871, pp. 19 à 22). Godin reconnaît ainsi la nécessité d'intensifier le travail pour assurer la survie de l'entreprise et pour garantir un revenu aux ouvriers, mais n'accepte pas l'hypothèse taylorienne, non encore formulée, qui consiste à fonder l'intensification sur la mesure des temps et mouvements. Il juge que la participation des travailleurs, leur accès au sociétariat, la rémunération des innovations, la possibilité qui leur est offerte de participer à la direction de l'entreprise, permettent une intensification volontaire et, dans des termes plus contemporains, non aliénante, du travail. Comme nous l'avons vu, c'est précisément cet aspect du taylorisme refusé par Godin qui sera combattu par le mouvement ouvrier. De ce point de vue, tout se passe comme si le fondateur du Familistère, en anticipant la nouvelle organisation du travail, distinguait ce qui est porteur de violence et de blocages de ce qui est porteur de progrès.

La solution qui permet à Godin de sortir de la contradiction taylorienne de l'inégalité et de la contradiction marxiste de la violence consiste en une innovation institutionnelle. Le Familistère est d'ailleurs considéré comme une société *sui generis* : elle ne peut être considérée ni comme une société de capitaux – car le pouvoir au Familistère ne dépend pas de la possession d'une part de capital –, ni tout à fait comme une société de personnes en raison de la faiblesse de l'*affectio societatis* des associés. Pour qu'on puisse reconnaître cet *affectio societatis*, il faudrait au moins vérifier l'intention des membres à former entre eux une société (Meurant, J., 1972, p. 101), ce qui n'est pas le cas au Familistère. Au-delà du statut de société en commandite choisi pour sa simplicité, le Familistère est une innovation juridique, qui ne profite pas du statut coopératif pourtant aisé à obtenir dès la loi du 24 juillet 1867. Godin ne s'explique pas sur ce non-choix.

La science, recours du taylorisme et du marxisme

À la différence de Godin, Taylor, comme Marx, revendique une posture scientifique. L'organisation scientifique du Travail (OST) a gagné sa place au panthéon des conceptions modernes de l'organisation. En effet, la sociologie du travail se constitue sur la critique de l'organisation scientifique du travail. Cette critique est d'autant plus essentielle que l'OST domine les pratiques industrielles du xx^e siècle. À cet égard, les propositions de l'école des relations humaines (Mayo), de la théorie des besoins et des motivations et des théories du management (Maslow, Mac Gregor, Herzberg, etc.), des théories des organisations (Crozier, Mintzberg, etc.) ne suffiront pas à dépasser l'organisation taylorienne. À côté de ces fameuses théories enseignées dans toutes les universités et écoles de management, les travaux de Godin sont tombés dans l'oubli. Pourquoi ? Est-ce que ceci signifie que ces travaux sont moins scientifiques que les précédents ?

La définition que Taylor donne à la science exclut toute conceptualisation macro-sociologique. La réflexion de l'organisation scientifique du travail se limite à l'organisation du travail, sans aucun travail de contextualisation dans une histoire des hommes et des sociétés. Si l'on peut ainsi repérer des affinités entre Godin et Taylor en termes de solutions concrètes pour organiser le travail, ces réformes ne s'effectuent pas dans un questionnement comparable et ne révèlent pas la même profondeur historique et sociologique.

Pour Taylor, il s'agit de réduire la flânerie des ouvriers et d'instaurer l'entente entre ouvriers et patrons (Taylor, W. F., 1957, p. 22). Et seule la science est en mesure de trouver la solution : « Dans presque toutes les situations industrielles de la mécanique, la science qui explique et gouverne tous les actes de chaque ouvrier est d'une nature si élevée, et demande de telles études que l'ouvrier qui est le plus qualifié pour faire pratiquement le travail est incapable de comprendre cette science dans son métier, sans l'aide et les conseils

Godin, inventeur de l'économie sociale

de ceux qui travaillent avec lui ou avant lui, que ce soit en raison d'une instruction insuffisante ou par manque de capacités intellectuelles. » (*idem*, p. 47)

La science est nécessaire et elle exige une nouvelle organisation du travail, fondée sur une répartition différente des responsabilités entre ouvriers et direction. Taylor considère que ce sont « les membres de la direction qui ont pour tâche de créer et de faire progresser cette science et aider les ouvriers à l'appliquer ; par conséquent, il leur faut prendre en charge, eux et les autres membres de la direction, une plus grande part des responsabilités en ce qui concerne l'exécution du travail, que dans les méthodes actuelles de commandement [...]. La coopération étroite, intime, personnelle entre la direction et les ouvriers est l'essence du système moderne de direction scientifique » (*idem*, p.48).

Mais la science de Taylor ne s'étend pas à la psycho-sociologie. La conception de Taylor est simple : « Tant que le monde existera, il y aura des hommes paresseux ou inefficaces, d'autres seront brutaux et égoïstes ; ils amèneront derrière eux le vice et le crime et un long cortège de pauvreté, de misère et de malheur. » (*idem*, p. 50) Godin a tout à fait conscience de l'existence d'un problème d'insertion, en termes d'aujourd'hui, d'une partie des hommes, et il n'hésite pas à prononcer l'exclusion de l'association des « ivrognes, paresseux, aliénés et malfaiteurs ». Mais, outre le fait qu'il parle d'« exception », il envisage un « traitement moral », c'est-à-dire social, au lieu du placement en « hospice, asiles, maisons de corrections, de détention, prisons et bagnes » (*Le Gouvernement*, 1883, p. 205).

Godin a foi en l'homme parce que seule la disparition de la misère, de l'égoïsme, du vice et du crime vaut qu'on développe l'industrie. L'activité élève l'homme et l'organisation du travail dans l'usine de Guise, comme la qualité de la vie au Familistère, vise à élever la condition ouvrière. Non pas par le salaire, comme le conçoit Taylor, mais par la participation à la vie sociale.

Godin, un industriel non taylorien

Dans l'usine, « la série passionnée [de Fourier] est devenue équipe autonome ou groupe de travail dont les membres se choisissent et choisissent leurs responsables » (Desroche, H., 1975, p. 288). Desroche note l'avancée sociométrique de Godin qui pense nécessaire « d'arriver à constituer une sorte de crible humain pour le classement des êtres selon leur état moral et selon leurs capacités » (*idem*, p. 289). On retrouvera cette même préoccupation dans les communautés de travail, comme Boimondau à Valence par exemple, ou Rochebrune à Montreuil, communautés d'ailleurs étudiées par Albert Meister selon les principes de la sociométrie (Meister, A., 1955). Le Familistère n'est l'organisation de travail de l'avenir – ce que pense Godin – que dans la mesure où il est en mesure d'apporter une solution immédiate aux souffrances ouvrières.

Conclusion : une nouvelle voie

On peut distinguer trois ensembles d'expériences relatives à la démocratie dans l'entreprise chez Godin. Bien qu'ignorés, ils témoignent d'une avancée remarquable dans l'histoire des enquêtes sociologiques sur l'homme au travail.

Entre 1867 et 1870, Godin réalise une première expérimentation qui comprendra des dizaines d'expériences sur la *démocratie directe et indirecte par le vote*. Il s'agit pour lui de distinguer parmi plus de 1 000 salariés ceux qui, par l'innovation dont ils font preuve, doivent partager une part de la valeur ajoutée et constituer l'équivalent du *brain trust*. Ses conclusions l'amènent à considérer la nécessité de concevoir un système non pas seulement évaluatif, mais formatif. Entre 1877 et 1879, il expérimente l'organisation de *groupes d'études*, qui ne sont rien d'autre que ce que les managers ont appelé un siècle plus tard les groupes de progrès ou cercles de qualité. Sans être totalement négatif, le résultat n'est pas à la hauteur des attentes de Godin. Il conclut que la formation ne peut être efficace que s'il n'y a place pour aucune suspicion quant à la finalité de l'action entreprise.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Il est donc nécessaire que les ouvriers soient associés à l'administration de l'entreprise. On observe que c'est la même limite à laquelle se sont heurtés les cercles de qualité dans les années 1980. Leurs activités portaient sur les facteurs qui permettaient d'améliorer la qualité, à l'exception de ceux liés à la hiérarchie et à la gestion. Pour aborder ces derniers, il aurait fallu mettre en question la répartition du pouvoir et, au-delà, l'organisation capitaliste de l'entreprise. Ce que les managers et autres animateurs de cercles de qualité n'ont pas fait à la fin du ^{xx}e siècle, Godin le tenta en 1880.

Il propose en effet – c'est la troisième proposition –, *l'association juridique du capital et du travail*. L'institutionnalisation de relations égalitaires permet de dépasser le conflit plus ou moins larvé entre patron et ouvrier. En instituant l'association capital-travail, Godin va au-delà de ce qu'a ensuite conçu Taylor, mais il va également plus loin que les psychosociologues et les sociologues du travail qui ont aménagé la relation de travail au moyen de mesures d'aménagement, soit des postes de travail, soit de la négociation : si les sociologies du travail, si les écoles de management critiques du taylorisme peinent tant à le dépasser, c'est parce qu'elles n'ont pas modifié comme Taylor l'avait fait avant eux, et comme Godin le propose de façon encore plus audacieuse, la nature des relations entre patronat et ouvriers. Il est couramment admis que Taylor a défini la nature des relations de travail dans le cadre industriel : l'organisation taylorienne produit l'ouvrier spécialisé, non qualifié, la sélection des ouvriers, leur formation professionnelle, le chronométrage de la réalisation des tâches, bref, cet ensemble qui fonde encore aujourd'hui, même aménagé, le rythme industriel, et qui, seul, a produit une efficacité suffisante pour accéder à la consommation de masse. En dépit du prix à payer, cette conception s'est imposée. Or, vingt ans avant Taylor, Godin nous indique une voie alternative, que les économistes et les sociologues – mais ils ne sont pas les seuls – ont totalement ignorée. Cette voie nous paraît ne pas avoir épuisé son potentiel et c'est à l'économie sociale, qui seule remet en question la conception classique de l'entreprise, qu'il revient de l'explorer.

Godin, un industriel non taylorien

Godin, Marx, Taylor

Les conclusions que Godin tire de sa critique des rapports de travail l'amènent à penser à un autre type d'entreprise : le dysfonctionnement de l'entreprise provient de la misère ouvrière ? C'est donc cette misère qu'il faut éliminer. La collaboration des ouvriers ne saurait être achetée car ce n'est pas la seule augmentation des salaires qui suffit à sortir les ouvriers de la pauvreté. Il faut s'attaquer aux fondements de la misère et de l'injustice, et l'on ne peut y parvenir qu'en donnant l'accès à la propriété collective de l'entreprise.

Taylor ne remet pas en question la dualité ouvrier/patron. Il propose un arbitrage qu'il considère comme scientifique. Bien que cette proposition ne sera jamais admise, ni par le patronat, ni par les ouvriers, les deux classes sont également intéressées – comme le prédisait Taylor – par l'augmentation de la valeur ajoutée. Ainsi s'explique d'ailleurs l'extension mondiale de l'organisation taylorienne : les deux classes sont parvenues à négocier entre elles un partage de la plus-value qui, à défaut de libérer le travail, assure une rémunération satisfaisante du salaire, c'est-à-dire permettant d'accéder à la consommation de masse (ou celle de l'essentiel des biens alimentaires et des produits manufacturés) et des bénéfices croissants au patronat.

Comme Godin, Marx propose un dépassement de la question. Mais ce dépassement est tout à fait différent : il réside dans la disparition du patronat (de la bourgeoisie). C'est la dictature démocratique du prolétariat qui permet de mettre fin à l'exploitation du travail ouvrier. Mais cette hypothèse ne prend jamais la forme d'une entreprise concrète, et reste une utopie lointaine... et suppose l'exercice de la violence révolutionnaire. La violence est ainsi légitimée lorsqu'elle est exercée par le prolétariat.

Godin refuse à la fois le maintien de la dualité entre patrons et ouvriers et l'exercice de la violence. Il s'agit de trouver une voie de

transformation sociale qui sans violence ni coercition remédiera aux injustices qu'entraîne l'inégale répartition du capital. Pour réussir, il faut donc que cette voie soit acceptable pour les propriétaires de capitaux, qu'ils ne soient pas spoliés. Godin propose :

Une répartition des bénéfices équitable entre travail et capital.

Le rachat du capital par les salariés selon des règles acceptables pour tous.

La prééminence du travail et de l'innovation dans les modes de décision.

Conclusion

Godin, notre contemporain

Godin constitue le principal chaînon entre le premier XIX^e siècle, celui de Fourier et des utopies socialistes, et le second XIX^e siècle, celui de Marx, de Taylor et de la grande industrie. Son œuvre est irréductible à la fois à la pensée libérale et fonctionnelle, et à la pensée marxiste. Elle est l'une de celles qui contribuent à l'émergence d'une pensée et d'une pratique d'économie sociale. Au sein de cette tradition, Godin occupe une place à part. Ses propositions ne concernent pas seulement les convaincus – les militants recherchant une alternative –, elles s'adressent à tous les hommes. De ce fait, les difficultés qui se dressent sont incomparables et conduisent Godin à des réflexions plus larges que celles qu'on trouve sous la plume de l'essentiel des penseurs coopératifs.

Que dit-il d'original ? Tout d'abord, pour pouvoir s'élever et s'émanciper, les hommes doivent auparavant *ne pas manquer de l'essentiel et être assurés du lendemain*. Le Familistère et ses attributs – logement, santé, alimentation – et la mutualité répondent à cette double exigence. Parce que la société se doit de donner à chaque homme le droit d'exister, la responsabilité de répondre à cette exigence revient à l'État, qui doit le faire en offrant à tous des logements spacieux favorisant le lien social et une sécurité sociale. Ce n'est que parce que l'État est défaillant que Godin prend en charge ces préalables à l'émancipation.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Ensuite : *l'éducation est le moyen et la fin de l'émancipation* ; l'homme est ce qu'il se fait lui-même. Cette éducation suppose la participation à l'action collective : les jeux, le théâtre, la musique, le sport, le travail, les loisirs, les fêtes, les groupes d'études, la gestion, l'administration. L'éducation au Familistère s'exprime dans l'expression sociale et culturelle et dans l'innovation au travail. Mais pour participer à l'action collective, que ce soit dans le cadre de vie ou dans le cadre de travail, encore faut-il comprendre la finalité qu'elle poursuit. La seule façon pour que les hommes perçoivent la finalité de la participation à la vie collective est l'association. C'est le grand apport de Godin à la sociologie du travail et de l'entreprise : tant que les salariés ne sont pas les sociétaires de l'entreprise – et non pas sociétaires en tant que porteurs de parts de capital, mais en tant que travailleurs –, la suspicion demeure quant à la finalité poursuivie par les initiateurs de la participation et du changement. Il faut donc partager le capital et réduire son pouvoir en le remplaçant par le pouvoir du travail. Mais pour rendre cette proposition réaliste, il faut que le capitaliste ait intérêt à se départir de son capital. Godin propose au capitaliste un but plus noble que celui d'accumuler sans fin ; tout en lui garantissant de ne rien perdre de sa richesse – car le capital est racheté et il est rémunéré –, il lui propose un but proprement humain. Seule cette voie permet de concevoir un changement non violent, c'est-à-dire un changement qui ne débouche pas sur une société équivalente, ou pire, à celle dans laquelle nous vivons.

En résumé, le Familistère de Jean-Baptiste André Godin comprend cinq propositions.

- 1. Le logement et ses attributs structurent la société en rendant nécessaire l'établissement de liens sociaux : la maison individuelle isole les hommes, le Familistère les rend solidaires.**
- 2. Le lien social défini au sein du Familistère fonde des liens d'entraide et de mutualité entre ses habitants, qui permet à ceux-ci de se sentir à l'abri de l'accident et de la maladie. La**

Conclusion : Godin, notre contemporain

coopération de consommation permet de dégager l'épargne nécessaire à l'exercice de la mutualité.

3. L'homme peut dès lors aspirer au bien-être et à l'émancipation par la prise de responsabilité de soi-même et d'autrui. Cette émancipation suppose d'étudier la société et de se former à un métier. L'homme est un être en devenir, en progression constante.

4. Les deux champs essentiels de la responsabilité et de la participation sont la vie collective sur le lieu d'habitat et la vie de l'entreprise sur le lieu de travail. Pour que la responsabilité s'exerce, il faut que l'un et l'autre prennent une forme d'association, qui reconnaît la place du travail comme primordiale mais reconnaît également comme nécessaire celle du capital et celle des capacités produites par l'éducation.

5. Cette voie de changement social voulue démocratiquement garantit la société contre la violence et la guerre.

Plus que tout autre, Jean-Baptiste André Godin a associé la coopération de consommation, la coopération d'habitat, l'épargne, la mutualité et la coopération de travail. Cette conception fonde une conception d'économie sociale largement ignorée construite par la confrontation permanente d'idéaux humanistes à une expérimentation remarquable.

Charles Gide est aujourd'hui considéré comme le fondateur de l'économie sociale et Charles Fourier, Étienne Cabet, Robert Owen comme des inspireurs. Mais seul Jean-Baptiste André Godin réussit à faire le lien entre l'utopie multifonctionnelle des inspireurs et l'intercoopération que défendront plus tard Albert Thomas, Georges Fauquet et Henri Desroche. Il est le seul à avoir traduit les différentes dimensions de l'économie sociale dans des réalités concrètes et à penser celle-ci comme une alternative à l'entreprise industrielle. Seul Godin a développé une pensée socio-économique partant des besoins de l'homme dans un sens large (et non l'homme en tant que producteur comme Buchez ou en tant que consommateur comme

Godin, inventeur de l'économie sociale

Gide) et conçu, à partir de ces besoins, une démarche d'émancipation pour tout homme. Il ne s'est emprisonné dans aucune doctrine, ni au nom de la science – comme Marx avec le socialisme scientifique ou Taylor avec l'organisation scientifique du travail – ni au nom d'un intérêt supérieur censé représenter l'intérêt général – comme le socialisme de Marx, la grande industrie de Taylor ou la coopération de consommation de Gide. Son pragmatisme et sa connaissance intime du « concret complexe » le placent à l'abri des idéologies du salut, qu'elles soient religieuses ou socialistes. La seule transcendance qu'il conçoit est l'« éducatibilité » de l'homme, être de devenir.

Pour ces raisons essentielles, Godin est le plus moderne des concepteurs de l'économie sociale. Il est urgent de lui donner sa place, non seulement pour lui rendre hommage, mais aussi et surtout parce que son œuvre, qui reste à découvrir, peut nous aider à définir les horizons et les contours d'une nouvelle économie au service de l'éducation. En effet, l'œuvre de Jean-Baptiste André Godin n'a pas trouvé d'héritier. Godin espérait des imitateurs, des fondateurs de Familistère. Et pourquoi pas ? Il savait cependant la tâche difficile : « Je ne pense pas que ce que j'ai fait trouve facilement des imitateurs. Notre civilisation est trop égoïste pour se décider aux sacrifices, au moins momentanés, que de telles institutions exigeraient. Le préjugé ou le fanatisme de la richesse est à ce point invétéré dans les esprits que jamais l'homme ne possède jamais assez. » (*Le Messager de Liège* du 15 février 1887, in Delabre G. et Gautier J.-M., 1983, p. 280) Mais il y a plusieurs façons d'être godinien. « Je pense qu'avant de chercher à généraliser ce qui est mis en pratique dans l'Association du Familistère, il faut, par tous les moyens, faire pénétrer ces idées dans l'opinion publique [...]. Les idées, je le répète, ne reçoivent pas tout d'un coup leur application intégrale ; elles font leur chemin peu à peu et ce n'est qu'en les soumettant à l'examen et à la discussion qu'on leur ouvre la voie pour l'avenir. » (*La Réforme électorale et la Révision constitutionnelle*, 1884, p. 76)

Conclusion : Godin, notre contemporain

Godin a cherché toute sa vie à faciliter aux hommes, et spécialement aux ouvriers, l'accès au « bien-être » et au bonheur. Le bonheur n'est pas la réalisation des désirs ou des passions comme le pensait Fourier. Il n'est pas l'accès à de seuls droits nouveaux acquis sans autre légitimation que d'avoir souffert comme peut le laisser penser Marx. Il n'est pas non plus l'accès à la consommation comme le considérait Taylor. Pour Godin le bonheur est l'émancipation elle-même, c'est-à-dire l'engagement dans l'éducation, le développement des capacités et l'exercice de la citoyenneté. Godin cherche le bonheur dans ce qui spécifie l'homme, qui est d'être ce qu'il devient. Le bonheur est, dans l'acquisition d'une dignité accrue, la conquête permanente de soi-même. Il n'est pas qu'une théorie sociale, c'est un principe d'action qui préside à la quête de Godin lui-même. Au Familistère, il est infatigable, cherchant une solution pratique dans tous les domaines de la vie en société : en architecture, en mutualité, en santé, en création de mobilier, en machinisme, en organisation du travail, etc.

D'où lui vient cette capacité proprement extraordinaire ? Si Swedenborg constituait un modèle, il est possible que la quête du dépassement de soi constitue un moteur assez puissant pour Godin. Non seulement par dévouement à autrui, mais aussi pour atteindre une forme de sublimation : « Est sublime tout dépassement de soi-même qui nous fait rencontrer, à travers une expérience morale, la dimension supérieure de la vie », dit B. Vergely en présentant l'approche kantienne du sublime (Vergely, B., 2001, p. 45). Le contact avec l'infini procure une grande humilité car il nous confronte à la force de la nature en même temps qu'il nous fait prendre conscience que « l'existence est au-delà de tout ce que nous pouvons nous imaginer » (*ibidem*). Godin ne s'est-il pas donné pour mission d'établir la justice sur la base d'une sorte de « métaphysique pratique ». « Il n'y a pas de Droit sans Devoir ni de Devoir sans Droit ; le Droit et le Devoir sont subordonnés à la Justice ; la Justice est l'Équilibre du Droit et du Devoir. Mais le Droit a plus particulièrement pour base la Matière et la Loi de Conservation. Le Devoir a

Godin, inventeur de l'économie sociale

surtout pour base la Vie et la Loi du Développement. Et la Justice a pour base l'Esprit et la Loi d'Équilibre. » (*Solutions sociales*, 1871, p. 216)

Le fondement de la morale godinienne est la construction simultanée du droit et du devoir, dans un esprit de justice. Le développement de l'humanité se traduit par l'adoption d'un droit collectif fondé sur une morale sociale. L'essor de cette morale, codifiée par le droit, fonde l'accès au bonheur des hommes. Quant à Godin lui-même, sa croyance dans une réalité transcendante lui donne la force d'espérer en une nouvelle morale sociale. Cette force lui permet de sublimer sa condition quotidienne d'homme en prise avec les difficultés sans nom qu'il rencontre dans son parcours de titan et de continuer à croire qu'il existe d'autres raisons que celle du désespoir.



Addenda :

Éléments pour une étude des fondements du godinisme : Godin, Swedenborg et Kant

Faut-il chercher une philosophie fondatrice de l'œuvre de Godin ou peut-on se contenter de la posture épistémologique de Godin – la démarche expérimentale – pour fonder l'alternative coopérative opposable à la fois à l'industrialisation taylorienne et à la critique marxienne ? Certains propos de Godin le laissent penser : « J'avais vainement cherché dans les faits, pendant ma vie d'ouvrier, la règle du droit, du devoir et de la justice, et je ne l'avais pas trouvée davantage dans mes lectures : elles ne m'avaient rien montré au-delà de ce que je puisais dans mes propres sentiments. » (*Solutions sociales*, 1871, p. 13) Mais ils ne réduisent pas la question des influences qui ont orienté l'esprit de Godin. Nous avons vu qu'il était, en tant qu'ouvrier et qu'industriel, typiquement un homme du second XIX^e siècle. En tant que penseur, nous devons considérer qu'il est surtout influencé par le siècle des Lumières et plus largement par les philosophes du XVIII^e et du premier XIX^e siècle : il s'appuie sur la personne humaine, revendique sa subjectivité, partage l'idée de l'unité entre le naturel et le surnaturel, ne s'inscrit pas dans la division des sciences et n'écarte pas la connaissance mystique.

De fait, ne pas considérer la dimension spirituelle de Godin reviendrait à nous interdire de comprendre sa relation au monde : croyant, bien qu'anticléric, spirite, spiritualiste, Godin ne peut être réduit à son action et sa réflexion socio-économiques et politiques. Ou plus précisément il faut rechercher dans sa relation au monde l'explication de sa capacité socio-économique et politique. Comment Godin détermine-t-il ses choix pratiques ? Nous savons qu'il vise une fin et une seule : le bien-être de l'humanité. Il se réfère donc à une métaphysique, qu'il ne définit non pas comme science, mais comme un devoir envers l'humanité. Marie Moret invite à traduire cette relation entre Godin et la métaphysique en termes kantien dans





Godin, inventeur de l'économie sociale

le second tome de ses *Documents pour une biographie complète de J.-B. A Godin*, paru en 1906. Mais nous devons auparavant souligner une influence plus ancienne et directe qu'a subie Godin, celle de Swedenborg, auquel il se réfère explicitement.

Godin et Swedenborg

Godin découvrit les idées d'Emmanuel Swedenborg dès 1842 dans les écrits de l'école sociétaire (Moret, M., 1906, p. 6). L'Écossais Hugues Doherty livre régulièrement des articles sur le penseur suédois dans le journal sociétaire *La Phalange*. Déjà bien connue aux États-Unis, l'œuvre de Swedenborg est également présentée aux fouriéristes parisiens par le socialiste américain Albert Brisbane. Marie Moret et Jean-Baptiste André Godin liront ensuite plus attentivement Swedenborg lorsqu'ils habiteront en région parisienne, pendant le mandat de député de Godin.

Né à Stockholm en 1688, Swedenborg a produit une œuvre considérable qui a fait l'objet de nombreuses études contradictoires. Il s'intéressa à presque toutes les disciplines scientifiques, sur lesquelles il rédigea, en latin, 70 livres : mathématiques, géologie, cosmologie, physiologie animale, psychologie, mécanique, physique, anatomie, minéralogie, géométrie, économie, optique, astronomie, et pour finir théosophie. Swedenborg a, très jeune, été un inventeur de génie : à 26 ans, il a d'ores et déjà conçu « une machine à vapeur, une machine volante (un appareil à ailes fixes mû par une hélice, première conception du genre), un sous-marin, un fusil à air comprimé (pouvant tirer soixante-dix balles sans être rechargé), un nouvel instrument de musique, une pompe à mercure, un poêle à combustion lente, un nouveau type d'écluse, une pendule à eau représentant le mouvement des planètes » (Poirier, M., 2003). Il joue un rôle public non négligeable par ses apports scientifiques et politiques au Royaume de Suède, et révolutionne les sciences dans divers domaines. Il est à l'origine de nombreuses découvertes, dont certaines sont majeures, dans plusieurs disciplines. À l'âge de 50 ans,





il suspend presque totalement ses recherches et fait part de ses expériences mystiques.

Bien qu'oublié aujourd'hui, Swedenborg fit couler beaucoup d'encre tout d'abord parce qu'il fut de son vivant considéré comme l'un des plus grands savants de tous les temps, comparé à Aristote ou à Léonard de Vinci. Plusieurs écrivains et philosophes, dont Kant, Baudelaire, Goethe, Balzac, Carlyle, Coleridge, Jaspers, se sont penchés sur l'œuvre et son auteur, et leur ont voué un très grand respect. Le fait que l'œuvre de Swedenborg ne soit pas que scientifique rend difficile sa compréhension. Paul Valéry se demande « Comment un Swedenborg est-il possible ? Que faut-il supposer pour considérer la coexistence des qualités d'un savant ingénieur, d'un fonctionnaire éminent, d'un homme à la fois si sage dans la pratique et si instruit de toutes choses, avec les caractéristiques d'un illuminé qui n'hésite pas à rédiger, à publier ses visions, à se laisser passer pour visité par les habitants d'un autre monde, pour informé par eux et vivant une part de sa vie dans leur mystérieuse compagnie ? » (Valéry, P., 1957, cité par Poirier, 2003, p. 878) Jaspers explique les illuminations de Swedenborg à partir de la schizophrénie, mais les avis sur l'existence d'un trouble mental sont très partagés. Dans sa belle étude sur Swedenborg, Mario Poirier conclut sur une alternative : « Ou bien on considère l'expérience mystique de Swedenborg comme normale ou reflétant du moins une norme supérieure pouvant s'inscrire dans l'esprit de son époque ; ou bien on admet l'hypothèse d'un trouble mental dont les symptômes apparaissent tardivement, avec force visions, mais sans qu'ils aient affecté l'incroyable capacité de production du Suédois ou nui à ses relations sociales. » (Poirier, M., 2003)

Les expériences mystiques de Swedenborg sont traduites par lui comme celles d'une unité entre le naturel et le spirituel. L'un et l'autre se complètent pour organiser le réel. Cette idée ne pouvait que plaire à Godin, qui avait découvert la philosophie au contact de l'œuvre de Fourier, œuvre dont on sait qu'elle se constitue





Godin, inventeur de l'économie sociale

autour de l'unité de l'harmonie universelle. Au cours d'un XIX^e siècle glissant vers le matérialisme, Godin trouve chez Swedenborg un « humanisme radical ». « Swedenborg cherche une voie nouvelle qui intègre la science et la révélation mais on peut saisir dans son écartèlement entre ces deux idéaux, le positivisme naissant et le mysticisme en déclin, un grand schisme intérieur et une certaine souffrance. Swedenborg habitait avec passion deux univers apparemment contradictoires et était torturé par la quête d'une synthèse intégrale de tous les savoirs. Cette épistémologie avait sa correspondance éthique : Swedenborg désirait promouvoir un modèle de conduite humaine amalgamant la recherche d'un sens à la vie avec celle d'une vie des sens, et les devoirs d'un travail utile aux autres à ceux d'un travail de croissance personnelle. » (*ibidem*)

On voit bien comment Godin a pu être marqué par Swedenborg : il partage avec lui de toucher à divers champs de la connaissance, et s'il n'est pas un savant comme le Suédois, il est un inventeur de génie dans des domaines des plus variés. Mais surtout, l'articulation entre le positivisme et le spiritualisme fonde l'inscription du devoir au cœur des pratiques humaines. L'exercice de la science, disjoint de la compréhension de la vie et de la recherche du bien commun, est dénué de sens. L'intérêt de Godin pour Swedenborg et la centralité de la notion du devoir nous renvoient inévitablement à Kant.

Marie Moret, Godin et Kant

Nous n'avons pas trouvé de référence à Kant chez Godin, mais au moment où elle se penche sur le fond de la doctrine philosophique et sociale de Godin, Marie Moret écrit : « L'esprit d'unité qui domine l'existence de Godin et le maintient, sans trêve, agissant en vue du perfectionnement social aura frappé le lecteur. Avec les grands penseurs déjà mentionnés [il s'agit de Charles Fourier], Emmanuel Swedenborg et Emmanuel Kant, Godin unifie la vie et le travail. » (Moret, M., 1906, p. 24) Il est inimaginable que Marie Moret puisse s'appuyer sur Kant pour exprimer la pensée de son mari si





elle ne s'en était pas entretenue avec lui. Nous savons l'intérêt de Kant pour Swedenborg et spécifiquement sur ce qui intéressait précisément Godin, c'est-à-dire la dimension spirituelle (cf. Ross Woofenden, W., 1980).

Dans le second tome des *Documents* (1906), Marie Moret cite sur près de 30 pages *La Critique de la raison pure*. Curieusement, elle n'évoque pas la première critique dans laquelle Kant discute longuement de Swedenborg. Elle reprend les passages sur l'espace, le temps et le devoir. Elle trouve chez Kant l'origine du devoir de Godin : « Godin montre le droit le vivre, c'est-à-dire d'accomplir des actes, croissant avec les facultés d'action ; en d'autres termes, le meilleur accomplissement du devoir préside à l'élargissement du droit ; ou si l'on veut, le droit est fait avec du devoir accompli. » (Moret, M., 1906, p. 31) Mais l'essentiel est peut-être ailleurs : l'un des aspects remarquables du devoir selon Godin est qu'il est défini envers soi-même comme envers les autres. Comme fréquemment chez lui, c'est en termes pratiques que s'exprime la pensée générale. Le livret remis à chaque nouvel habitant du Familistère *Règles, conseils et mesures d'ordre domestique à l'usage des habitants du Familistère* commence comme suit : « Bien se conduire envers soi-même est la première préparation à se bien conduire envers les autres. » Le devoir n'est pas une contrainte que la société impose à l'individu, mais la contrepartie des droits gagnés par la personne humaine. Cette proposition est proche du célèbre « impératif pratique » formulé par Kant « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais uniquement comme moyen. » (Kant, E., 1785) Godin dépasse ainsi l'opposition classique entre soi et autrui, opposition qui constitue toujours un problème dans la philosophie libérale où autrui peut être asservi et où l'on peut être asservi à autrui. Cette opposition constitue également une difficulté dans la conception marxiste où elle s'exprime à travers la contradiction d'intérêts entre le prolétariat et la bourgeoisie : jusqu'où peut-on aller dans la violence lorsqu'il s'agit de détruire



Godin, inventeur de l'économie sociale

la bourgeoisie, qui est composée, comme le prolétariat, d'êtres humains ? Jusqu'où peut-on aller dans l'abaissement d'autrui ? Godin répond en quelque sorte « on ne va nulle part », dès lors qu'on bafoue l'humanité présente en chaque être.

Nous ne pouvons comprendre la différence entre Godin et Taylor sans inclure la dimension spiritualiste de la pensée de Godin : ne perdant jamais de vue que son but est le bonheur de l'humanité et de chaque homme, Godin embrasse une pensée métaphysique. Certes il est rationaliste et expérimentateur, mais cette démarche ne peut contredire cette finalité. Inversement, la métaphysique ne peut s'imposer ni scientifiquement ni dogmatiquement, c'est-à-dire sans renvoyer à l'expérience. Pour Godin, la science s'arrête là où commence l'instrumentalisation de l'homme. En des termes kantien, les impératifs techniques (ou hypothétiques) sont limités par l'impératif catégorique. Ce dernier désigne l'impératif absolu du droit de l'homme et de son devoir : on ne viole pas, on ne tue pas, car ces actions sont en contradiction avec l'humanité. Comme on sait, il n'y a selon Kant, en fin de compte, qu'un seul impératif catégorique : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. » (Kant, E., 1785, p. 137). Aucune justification scientifique ou technique ne peut remplacer l'impératif catégorique. Cet impératif ouvre la voie aux lois, puisque la maxime qui nous guide peut être prise comme cadre juridique des pratiques humaines. On ne saurait mieux résumer le projet de Godin, et plus largement celui de l'économie sociale : faire entrer l'humanité comme fin dans l'organisation des relations et particulièrement des relations économiques entre les hommes. Godin ne postule jamais de la bonté et de la générosité des hommes : c'est le cadre juridique qui doit donner aux hommes la possibilité d'être meilleurs. En leur offrant de nouveaux droits, il les met face à de nouveaux devoirs. Inversement, c'est la perspective de l'élargissement des droits et de la possibilité d'un dépassement de soi qui rend possible l'acceptation de nouveaux devoirs.





Bibliographie

Principaux écrits de Godin

Nous avons relevé ci-dessous la totalité des ouvrages de Jean-Baptiste André Godin, sans considérer les rééditions partielles sous d'autres titres à l'exception de *La Richesse au service du peuple* (extrait de *Solutions sociales*).

Ouvrages

Solutions sociales, Guillaumin, Paris, 1871 (réédité en 1979, La Digitale, Quimperlé).

La Richesse au service du peuple, (extraits de *Solutions sociales*), Bibliothèque démocratique, Paris, 1874.

La Souveraineté et les Droits du peuple, Bibliothèque démocratique, Paris, 1874b.

La Politique du travail et la Politique des privilèges, Bibliothèque démocratique, Paris, 1875.

Mutualité sociale et Association du capital et du travail, Guillaumin, Paris, 1880.

Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le Vrai Socialisme en action, Guillaumin, Paris, 1883.

La Réforme électorale et la Révision constitutionnelle, Guillaumin, Paris, 1884.

L'Hérédité de l'État ou la Réforme des impôts, Guillaumin, Paris, 1884b.

Bibliographie

Ni impôts, ni emprunts, Guillaumin, Paris, 1886.

Travail et Consommation par l'hérédité nationale, Guillaumin, Paris, 1886b.

L'Hérédité nationale, objections, questions et réponses, Guillaumin, Paris, 1887.

Scrutin national au bulletin de liste et Renouveau partiel annuel, Guillaumin, Paris, 1887b.

La République du travail et la Réforme parlementaire, Guillaumin, Paris, 1889.

Courrier et manuscrits

27 volumes d'environ 500 folios de doubles de la correspondance de Godin de 1843 à 1888 (ainsi qu'une partie des ouvrages de la bibliothèque personnelle de Godin et de ses notes manuscrites) sont conservés au Conservatoire national des Arts et Métiers (Paris).

Revue publiée sous la direction de Jean-Baptiste André Godin :

Le Devoir, journal de l'Association du Familistère, hebdomadaire puis mensuel à partir de 1888 (19 tomes de 1878 à 1906).

Études sociales, publication éphémère à partir de 1884 (référéncé 1884c). [Particulièrement consulté pour ce livre : *Études sociales*, n° 5, « Associations ouvrières. Enquête de la commission extra-parlementaire au ministère de l'Intérieur ». Déposition de M. Godin, éd. par Le Familistère, Guise, 1884.]

Désarmement européen et l'arbitrage international - Bulletin de la Paix, publication éphémère à partir de 1885.

Écrits de Marie Moret

Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin, (3 tomes), Familistère, Guise, Tome 1, 1901, Tome 2, 1906, Tome 3, 1910.

La Fille de son père, (traduction du roman *Papa's own girl* de Mary Howland), Paris, 1880.

Traduction abrégée de *L'Histoire des Équitables Pionniers de*

Godin, inventeur de l'économie sociale

Rochdale de George Jacob Holyoake, Imprimerie du Glaneur, Saint-Quentin, 1881.

Traduction de *L'Histoire de l'association agricole de Ralahine* de Ronald Craig et Edward Thomas, Librairie du Familistère, Guise, 1882.

12 tomes de correspondances de Marie Moret sont conservés au Conservatoire national des Arts et Métiers (Paris).

Principaux ouvrages et articles sur l'œuvre de Godin

Un grand nombre d'ouvrages, de mémoires, de thèses et d'articles ont été consacrés à l'œuvre de Godin. Nous avons repris ci-dessous ceux utilisés pour réaliser ce livre.

Baudaux Jean, *Le Familistère*, conseil général de l'Aisne, 2001.

Capron Michel et Draperi Jean-François, *JBA Godin entrepreneur de son siècle ou bâtisseur du futur*, Univ. Dauphine, 2000.

Collectif, *Le Familistère de Guise ou les équivalents de la richesse*, éd. des Archives d'Architecture Moderne, 1976.

Collectif, *1817-1888 Jean-Baptiste André Godin et le Familistère de Guise à l'épreuve de l'histoire*, Presses Universitaires de Reims, 1988.

Dallet Etienne, *In memoriam, Marie Moret*, imprimerie Chastanier, Nîmes, non daté.

Delabre Guy et Gautier Jean-Marie, « La régénération de l'utopie socialiste - Godin et le Familistère de Guise », (thèse de doctorat d'État es Sciences économiques), Université de Paris I, 1978 (prix de la coopération 1979).

Delabre Guy et Gautier Jean-Marie, « Godin et le Familistère de Guise », *Revue des Études coopératives*, n° 201 et 202, 1980.

Delabre Guy et Gautier Jean-Marie, *Godin et le Familistère de Guise*, Société archéologique de Vervins et de la Thiérache, 1983.

Delabre Guy et Gautier Jean-Marie, *Vers une république du travail*, éd. de la Villette, Paris, 1988a.

Delabre Guy et Gautier Jean-Marie, *J.-B.A. Godin 1817-1888*, éd. de la Villette, 1988b.

Bibliographie

Delevoy Robert L. (coord.) *Le Familistère de Guise ou les Équivalents de la richesse*, éd. des Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1976.

Desroche Henri, « De Charles Fourier à Émile Zola. Aspects de l'utopisme phalanstérien », *Communauté*, Entente communautaire, 1953, n° 6-7 et 8-9-10.

Desroche Henri, *La Société festive – Du Fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Seuil, Paris, 1975.

Guiol Patrick, « L'expérience Godin ou "les équivalents de la richesse" », in *La Démocratie dans l'entreprise : une utopie ?*, Panoramiques, 2000.

Lallement Michel, *Le travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise*, Les Belles Lettres, Paris, 2009.

Liret Pierre, Godin le capitaliste coopérateur, *Participer*, n° 602, novembre-décembre 2003.

Mac Say Stephen, *De Fourier à Godin*, éd. La Digitale, 2005 (Première éd. 1928).

Martin Vacher Odile, Pagès Robert, « Expérimentation comparative sur trois démarches d'interestimation psycho-sociale dans leur application à l'entreprise : Godin, 1872 », in S. Bem, H.V. Rappard (eds), *Studies in the History of Psychology and the Social Sciences 5*, Leiden, Hollande, Psychologisch Institut.

Mijoul, F. *Le Socialisme*, juillet 1886.

Notice sur l'ancienne maison Godin, Société du Familistère de Guise, Guise, 1926.

Pagès Robert, « Quelques sources, notamment fouriéristes, de la sociologie expérimentale », *Archives internationales des Sciences coopératives*, n° 4, pp. 127-154.

Paquot Thierry (coord.), *Le Familistère Godin à Guise – Habiter l'Utopie*, éd. de La Villette, Paris, 1982.

Patte Georgette, (coord.), *Marie Moret et l'éducation au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Reims, 1996.

Prudhommeaux Jules, *Les Expériences sociales de J.-B.A. Godin (1867-1878)*, Bureaux de l'émancipation, Nîmes, 1911.

Prudhommeaux Jules, *Icarie et son fondateur Étienne Cabet*, Slakine - Megariotis Reprints Genève, 1977.

Godin, inventeur de l'économie sociale

Rabaux René, *Godin et le Familistère de Guise*, L'espoir, Guise, 1943.

Rabaux René, *Un socialisme d'entreprise : Godin et le Familistère de Guise*, Ouvrage multigraphié, Paris, 1978.

Trelcat Vincent « L'usine Godin (1840-1880), Une organisation socialiste de travail ? » Mémoire de maîtrise, Reims, 1998.

Autres ouvrages utilisés

Beecher Jonathan, *Fourier*, Fayard, 1993

Boyer Robert, « L'itinéraire spirituel de Swedenborg », in *Le Livre des rêves*, Berg International, 1985.

Braudel Fernand, *La Dynamique du capitalisme*, Flammarion, 1985.

Brauman Annick, *Le Familistère de Guise ou les équivalents de la richesse*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1980 [2^e édition revue et augmentée ; catalogue de l'exposition organisée par les Archives d'architecture moderne à Bruxelles].

Buchez Philippe Joseph Benjamin, *Traité de politique et de science sociale*, Paris, 1866.

Coll., « Villages ouvriers, utopie ou réalités ? », Colloque international au Familistère de Guise, 16-17 octobre 1993, « L'heure de Laon et le CILAC », *L'Archéologie industrielle en France*, n° 24-25, 1994.

Considérant Victor, *Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique*, éd. Guy Durier, 1979 (1^{re} éd. 1834, 2^e éd. augmentée 1848).

Desroche Henri, *Sociologie de l'espérance*, Seuil, 1973.

Desroche Henri, « Sociétaires et compagnons », *Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement*, n° 55, 1981, 212 p.

Desroche Henri, *Charles Gide, Trois étapes d'une créativité*, CIEM, 1981.

Drapéri Jean-François, « Le centenaire de l'ACI : regard sur une histoire mémorable », *Recma* n° 258, 4^e trim. 1995, pp. 73-82 et n° 259, 1^{er} trim. 1996, pp. 75-86.

Drapéri Jean-François, *L'Économie sociale Utopies, pratiques*,

Bibliographie

- principes*, Presses de l'économie sociale, 2007 (1^{ère} éd. 2005).
- Drapéri Jean-François, *Comprendre l'économie sociale Fondements et enjeux*, Dunod, 2007.
- Engels Friedrich, *Socialisme utopique et Socialisme scientifique*, Maspero, 1974.
- Engels Friedrich, *La Question du logement*, Maspero, 1972.
- Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.
- Fourier Charles, *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, Anthropos, Œuvres complètes, Tome I, 1966 (1846).
- Fourier Charles, *Le nouveau monde industriel et sociétaire*, Anthropos, Œuvres complètes, Tome VI, 1966 (1848).
- Fourier Charles, *Le nouveau monde amoureux*, Anthropos, Œuvres complètes, Tome VII, 1967.
- Fourier Charles, *La fausse industrie*, Anthropos, Œuvres complètes, Tome VIII-IX, 1968 (1835-1836).
- Fourier C., *De l'adultère ou cocuage, Vers la liberté en amour*, Gallimard, 1975.
- Gaumont Jean, *Histoire générale de la coopération en France*, FNCC, 1924.
- Gaumont Jean, Discours prononcé devant la statue de Charles Fourier, pour célébrer le centenaire de sa mort, *Recma* n° 66, 1937, pp. 133-144.
- Gide Charles, Cours au Collège de France, FNCC, 1924.
- Gide Charles, « La solidarité et la morale », Cours au Collège de France, FNCC, 1927-1928.
- Gide Charles, « Les colonies communistes et coopératives », Cours au Collège de France, FNCC, 1928.
- Gide Charles, Rist Christian, *Histoire des doctrines économiques*, Dalloz, 2000.
- Guilbert Françoise, « Le Pouvoir sanitaire. Essai sur la normalisation hygiénique », Thèse de droit, Université de Strasbourg, 1992.
- Kant Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785, Traduction Delbos.
- Labrande Christian, *La Première Internationale*, UGE, 1976.
- Lestel Laurence, « La production de céruse en France au XIX^e

Godin, inventeur de l'économie sociale

siècle, évolution d'une industrie dangereuse », *Techniques et culture*, n° 38, mars 2002.

Lowit Thomas, « Marx et le mouvement coopératif », *Cahiers de l'Institut de sciences politiques appliquées*, n° 129, ISEA, septembre 1962.

Marx Karl, *Œuvres*, La Pléiade, (introduction et annotations par Maximilien Rubel), 1979.

Meister, Albert, « Analyse sociologique et réorganisation industrielle », BECC (doc. Ronéo.), 1955, 35 p.

Mercklé Pierre, *Le socialisme, l'utopie ou la science ? La « science sociale » de Charles Fourier et les expérimentations sociales de l'Ecole sociétaire au XIXe siècle*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Lyon-2, 2001.

Meurant Jack, *Une expérience fouriériste au 19ème siècle : l'œuvre de JBA Godin*, mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures de sciences politiques, Paris, Université Paris I, 1972.

Mladenatz Gromoslav, *Histoire des doctrines coopératives*, PUF, 1933.

Mouffet Aimée, *Les origines du système de Taylor en France, le point de vue patronal (1907-1914) le Mouvement social*, n° 93, déc. 1975.

Pénin Marc, « Actualité de Charles Gide », *Recma*, n° 301, juillet 2005.

Poirier Mario, 2003, « Le mystère Swedenborg : raison ou déraison ? » *Revue de Santé mentale au Québec*, Vol. 28, n° 1, Printemps 2003.

Raffin Françoise, Morfaux Louis-Marie, *L'Homme et le monde*, A. Colin, 1977.

Ross Woofenden William, *Some Thought Affinities between Emmanuel Kant (1724-1804) and Emmanuel Swedenborg (1688-1772)* New dualism Archive (site : www.newdualism.org), 1980.

Seguin Francine, Chanlat Jean-François, *L'Analyse des organisations*, 1983.

Swedenborg Emmanuel, *Le Livre des rêves*, Berg International, 1985.

Taylor Winslow Frederick, *Principes de management scientifique*, 1957.

Bibliographie

Thomas Albert, « Les relations entre les différentes formes de la coopération », rapport à l'Alliance coopérative internationale, congrès de Gand, 1924.

Trombert, Albert, « Les différents systèmes de participation aux bénéfiques en France », rapport à l'Alliance coopérative internationale, congrès de Manchester, 1902.

Vergely Bertrand, *Kant ou l'Invention de la liberté*, Les essentiels Milan, 2001.

Voet Thomas, *La colonie phalanstérienne de Cîteaux, 1841-1846. Les fouriéristes aux champs*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2001.

Ward Richardson Benjamin, *Hygeia, une cité de la santé*, introduit par Frédérique Lab, éd. de la Villette, Paris, 2006.

Table des matières

Introduction : que révèle le Familistère ?	9
I Le Familistère de Guise et son fondateur	15
Jean-Baptiste André Godin : un homme, une œuvre	15
Le palais social	21
L'architecture du familistère au service de la solidarité	34
Le familistère, une association originale	46
80 ans sans Godin	58
La vie au Familistère	64
Conclusion : Le familistère et l'œuvre de Godin dans l'histoire	68
II Le dépassement de Fourier	71
Fourier : rendre le travail attrayant	72
Les deux courants du fouriérisme	77
Que reste-t-il du projet fouriériste dans les réalisations ?	78
D'où vient l'échec des essais phalanstériens ?	81
La critique d'Oneida	83
De la passion à l'éthique	85
De la passion à la morale	87
Fourier lu par Desroche, ou la nécessité de l'utopie	89
Fourier et Godin, deux théoriciens de la tradition coopérative	92
III Les fondements de l'économie sociale	97
Le familistère face au mouvement coopératif	97
La coopération selon Godin	114
Godin, la mutualité et l'économie sociale	120
Conclusion : une recherche action, fondatrice de l'économie sociale	125



IV Une alternative non-violente au socialisme marxiste	127
Marx : de l'éloge des utopistes à la critique de la coopération	128
Godin critique de Marx	132
Conclusion : Une utopie non-violente radicale et sans illusion	148
V Godin, un industriel non taylorien	151
Taylor : révolution du travail - révolution industrielle	151
Avant le familistère : les expériences sociales de Godin	157
Face à l'impasse du Taylorisme : l'innovation institutionnelle	166
La science, recours du taylorisme et du marxisme	167
Conclusion : une nouvelle voie	169
Conclusion : Godin, notre contemporain	173
Addenda	
Éléments pour une étude des fondements du godinisme : Godin, Swedenborg et Kant	179
Bibliographie	186





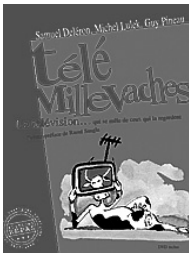
Les autres livres dans la même collection

à commander en librairie ou sur www.reseaurepas.free.fr



Michel Lulek,
Scions... travaillait autrement ?
Ambiance Bois, l'aventure d'un collectif autogéré.

À 20 ans, au lieu de changer le monde, ils décident de changer leur vie et de créer ensemble une entreprise pour y expérimenter d'autres formes d'organisation du travail. Ce sera une scierie, Ambiance Bois, qui s'installera en 1988 sur le plateau de Millevaches (Limousin).

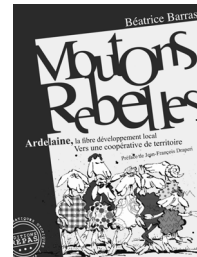


Samuel Deléron, Michel Lulek, Guy Pineau,
Télé Millevaches,
La télévision qui se mêle de ceux qui la regardent.

Ce livre raconte l'histoire de Télé Millevaches, une télévision locale qui, parmi les premières en France, et aujourd'hui l'une des plus anciennes encore en activité, témoigne de l'appropriation par des habitants de l'outil télévisuel pour communiquer, échanger, montrer ce qui se fait sur leur territoire et porter une parole que les médias ignorent en général.

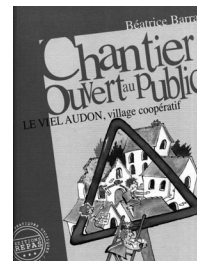
Béatrice Barras,
Moutons rebelles
Ardelaine, vers une coopérative de territoire

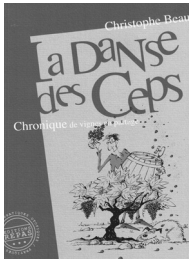
En 1975, cinq amis, sans un sou en poche, décident de redonner vie à la dernière filature d'Ardèche tombée en ruines. Ils font aussi le pari de recréer la filière laine de leur région, ce qu'ils tiendront par la force de l'équipe et de la coopération qui demeurera le moteur essentiel de leur histoire, racontée ici.



Béatrice Barras,
Chantier ouvert au public
Le Viel Audon, village coopératif

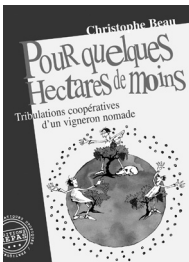
Lorsqu'au début des années 1970 quatre copains découvrent les ruines abandonnées du village ardéchois du Viel Audon, ils ne savent pas ce qu'ils déclenchent. C'est le début d'une aventure qui verra passer sur ce « chantier ouvert au public » plus de 10 000 personnes.





**Christophe Beau,
*La Danse des ceps.
Chronique de vignes en partage.***

Philomène, Momo et bien d'autres sont les « héros » de cette chronique qui se lit comme on boit un bon vin ! C'est l'histoire au fil des saisons d'un vigneron qui a choisi une autre poésie du vin, une autre manière d'envisager son métier loin des tentations technologiques superflues, de soigner la vigne par des pratiques de bon sens et une agriculture biodynamique sans dogmatisme.



**Christophe Beau,
*Pour quelques hectares de moins.
Tribulations coopératives d'un vigneron nomade.***

Momo, Bogus, Romuald, Cécile, Edgar, Birdee, Ricardo... sont quelques-uns des personnages chatoyants de ce récit tout en péripéties. Ils participent à une aventure vigneronne collective qui recherche des voies autres pour vivre la vigne et le vin en liberté autour du monde.

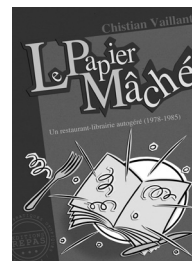
**Collectif d'élèves et de professeurs,
*Une fabrique de libertés.
Le lycée autogéré de Paris.***

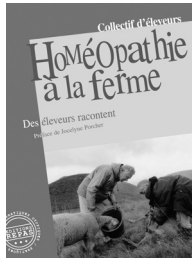
Depuis 1982, existe à Paris un lycée public autogéré. Unique en son genre, le LAP a relevé le défi d'un fonctionnement collectif pris en charge par les professeurs et les élèves. Gestion du lieu, libre fréquentation, assemblées générales, régulation des conflits par la commission justice, mais aussi interdisciplinarité, voyages, pédagogie alternative, sont quelques-unes des caractéristiques de cet établissement pas comme les autres.



**Christian Vaillant,
*Le Papier mâché,
Un restaurant-librairie autogéré (1978-1985).***

Ce livre raconte l'histoire d'un collectif créateur d'un lieu autogéré aux activités multiples (librairie, restaurant, salle de réunions, cinéma, théâtre, lieu d'expositions...), à Nice, de 1978 à 1985. L'essentiel du livre est consacré à la naissance du projet et du collectif, aux activités qui ont été mises en œuvre et à son mode de fonctionnement autogéré.





**Collectif d'éleveurs,
*Homéopathie à la ferme, Des éleveurs racontent.***

Agnès, Vincent, François, Yveline et les autres, sont éleveurs depuis de nombreuses années. Préoccupés par le bien-être et la santé de leurs animaux, confrontés à la souffrance et à la maladie, ils s'intéressent aux médecines alternatives. La rencontre avec un vétérinaire homéopathe et une conseillère en élevages biologiques les amène à se former, à expérimenter, à échanger entre eux pour soigner autrement.

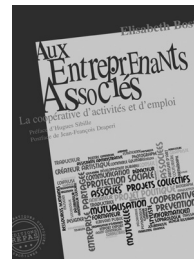


**Grand'Air & P'tits bonheurs,
*Soignants-chanteurs,
un monde à plusieurs voix.***

À la fin des années 1990, à Toulouse, suite à la rencontre d'un chanteur lyrique et des membres du personnel de l'hôpital public, se crée un groupe de « soignants-chanteurs » : ce ne sont pas des chanteurs qui soignent, mais des soignants qui chantent... En faisant entrer le chant dans les chambres d'hôpital, ils contribuent à construire une autre relation avec le malade au sein d'une institution qui est parfois déshumanisante.

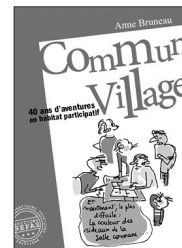
**Elisabeth Bost,
*Aux entrepreneurs associés.
La coopérative d'activités et d'emploi.***

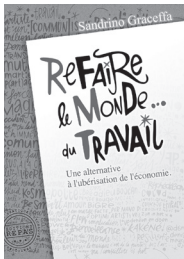
Dans ce monde où le capitalisme ne cesse de détruire les relations humaines, est-il encore envisageable d'associer ces deux termes : travail et rêve ? C'est ce qu'affirme avec force Elisabeth Bost, à l'origine de la création d'une forme originale d'entrepreneuriat : les coopératives d'activités et d'emploi.



**Anne Bruneau,
*Commun Village,
40 ans d'aventures en habitat participatif.***

À la fin des années soixante-dix, un groupe de trentenaires rêve de créer un habitat associant logement individuel et espaces communs. Ces jeunes adultes souhaitent changer la vie et inventent au fil des années l'habitat groupé autogéré, qui deviendra l'habitat participatif. À travers les voix de Jean, Nadia, Hubert, Aminata et les autres, entrez par la petite porte du Hangar, partagez le parcours de ce groupe emblématique et suivez l'aventure d'une génération innovante et joyeusement utopiste.





Sandrino Graceffa,
Refaire le monde... du travail
Une alternative à l'ubérisation de l'économie

Alors que le spectre d'une ubérisation croissante du monde du travail apparaît pour certains comme une fatalité, des voix s'élèvent pour expérimenter des alternatives crédibles, notamment au travers du mouvement des communs. Les nouvelles formes de coopératives de travail ouvertes peuvent-elles s'imposer comme un véritable modèle de préfiguration d'une société post-capitaliste ?



Textes et témoignages collectifs, Sarah Ney, photographe,
La Cantine des Pyrénées en lutte

Que faire de l'idée révolutionnaire quand la situation ne l'est pas ? La question est grande et offre de multiples possibilités de réponses qui, jamais figées, demandent surtout à être expérimentées pratiquement. L'histoire de La Cantine des Pyrénées, installée dans le XX^e arrondissement de Paris, fait partie de ces tentatives qui s'efforcent d'instituer autre chose dans les pratiques et les relations sociales.

Association La NEF,
Pour que l'argent relie les hommes
40 années de réflexion et d'expérimentation

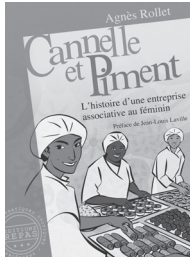
Faire circuler l'argent en respectant les humains et en créant du lien social, tel est le pari que fait en 1978 l'association La NEF. S'inspirant des intuitions de Rudolf Steiner, elle va expérimenter différentes manières d'agir avec l'argent par le don ou le prêt et arrivera à imposer un nouveau regard sur l'argent, pour que celui-ci puisse « relier les hommes ».



Béatrice Barras,
Une cité aux mains fertiles,
Quand les habitants transforment leur quartier

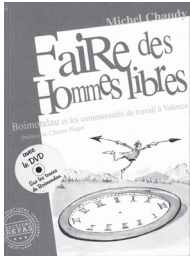
Comment des habitants d'un quartier classé Zone urbaine sensible, peuvent favoriser la participation de leurs voisins à l'amélioration de leur cadre de vie en les encourageant à agir ensemble ? C'est la réponse victorieuse à cette question qu'apportent depuis plus de trente ans des femmes et des hommes qui ont ainsi transformé le quartier de Fontbarlettes, à Valence (Drôme). En commençant par rénover une cour et installer un atelier de tricotage, puis en cultivant des jardins au pied des immeubles.





Agnès Rollet,
Cannelle et Piment.
L'histoire d'une entreprise associative au féminin.

FoElles s'appellent Fatna, Micheline, Juliet, Abla, Eugénie, Haïfa, Chimène... viennent des 4 coins du monde et se sont croisées à Vaulx-en-Velin, banlieue de la région lyonnaise et terre d'accueil de la diversité. Leur recette : le besoin de mettre du beurre dans les épinards, le désir de faire connaître leurs cultures pour lutter contre les préjugés. Sans diplôme, elles ont développé une activité de traiteur multiculturel, sous la forme d'une entreprise associative, et jouent un rôle d'exemplarité au pied des tours de leur quartier. Cannelle et piment, c'est une aventure d'économie solidaire qui n'a plus besoin aujourd'hui, du haut de ses 30 ans, de faire ses preuves.



Michel Chaudy,
Faire des hommes libres
Boimondau et les Communautés de Travail à Valence
(1941 - 1982)

Faire des hommes libres retrace la vie des communautés de travail créées par Marcel Barbu, à Valence, à partir de 1941. En pleine guerre, voici un fabricant de boîtiers de montres qui invente une nouvelle forme d'entreprise. Il n'est pas seulement question de fabriquer des objets et de les vendre, mais aussi de faire vivre une communauté d'hommes et de femmes qui partageront ensemble bien plus que le travail.

Hors collection, guide pratique



Collectif d'éleveurs,
Vade-mecum homéopathique de l'élevage en milieu pastoral

Ce vade-mecum, guide pratique, est le résultat du travail collectif d'éleveurs, de bergers et d'un vétérinaire, qui souhaitent partager leur expérience et aider d'autres éleveurs et bergers à soigner par l'homéopathie. Le « regard homéopathique » porté aux bêtes conduit au plus profond de leur être, pour y découvrir leurs ressentis, leurs émotions et les comprendre dans leur totalité.

L'apprentissage des remèdes, tous issus de substances naturelles qui nous entourent, est aussi passionnant que le message qu'ils transmettent. L'homéopathie est une formidable aventure humaine durant laquelle rencontres, échanges et partages se succèdent dans un esprit de solidarité et d'entraide.



